

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTREAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

(Suite.)

XI.

Supplices des prisonniers Algonquins conduits au pays des Iroquois.

Lorsque toutes ces victimes arrivèrent au pays des Iroquois, on les reçut avec les cris, les huées, les coups de bâton et les feux ordinaires dans ces circonstances. On donna la vie aux femmes et aux filles, ainsi qu'à deux petits garçons. Quant aux hommes et aux jeunes gens capables de lancer un javalot, ils furent distribués en diverses bourgades pour y être brûlés, bouillis et rôtis ; le chrétien qui faisait les prières publiques fut grillé et tourmenté d'une horrible façon. Jamais il ne jeta un seul cri ni ne donna le moindre signe de faiblesse, ayant toujours les yeux levés au ciel, au milieu de ses tourments. On commença de le tourmenter avant le coucher du soleil, et on le brûla toute cette nuit, depuis la plante des pieds jusqu'à la ceinture : le lendemain, depuis la ceinture jusqu'à la tête ; sur le soir les forces lui manquant, on jeta dans les flammes son corps ainsi tout grillé.

XII.

La femme de Jean-Baptiste arrive fugitive à Villemarie.

La défaite des Algonquins était arrivée le 5 mars 1647. Le 8 juin suivant, parut au-dessus de Villemarie un canot, dans lequel on ne voyait qu'une seule personne. Quelques-uns, s'étant approchés pour la reconnaître, furent très-étonnés de trouver dans le canot Marie, femme du brave Jean-Baptiste, massacré récemment. On la conduisit aussitôt dans la chambre de M. d'Ailleboust. Ses larmes et ses sanglots, qui lui ôtaient la parole, furent le préambule de sa harangue et touchèrent de compassion tous les assistants. Madame d'Ailleboust, qui avait toujours eu beaucoup d'affection pour elle, lui dit en sa langue qu'elle cessât de s'attrister, puisqu'elle se voyait enfin parmi ses parents et ses amis.—“ Et c'est cela même, dit-elle, qui excite mes larmes et fait revivre ma douleur. Voyant les personnes et les lieux où l'on m'a témoigné tant d'amitié ainsi qu'à mon pauvre mari et à mon enfant, je ne puis retenir mes larmes. Il y a longtemps qu'elles étaient taries, et quand je vous ai vue, elles sont sorties de mes yeux malgré moi.” Portant ensuite ses regards pleins d'angoisses sur madame d'Ailleboust et sur les autres dames, qui lui prodiguaient mille témoignages de tendresse et de compassion, elle fait tout ce qui est en son pouvoir pour dissimuler sa douleur ; mais elle ne peut se contraindre plus longtemps, et donne enfin un libre cours à ses pleurs.

XIII.

Récit de l'évasion de Marie du pays des Iroquois.

Après qu'elle eut ainsi soulagé son cœur, elle raconta à la Compagnie les moyens dont Dieu s'était servi pour la tirer du pays des Iroquois. Comme déjà elle avait été prise une première fois et conduite à Onnontagué, quelques sauvages de cette nation, l'ayant reconnue dans l'une des bourgades des Agniers, après sa deuxième capture, l'enlevèrent pour la ramener dans leur propre pays, comme une esclave qui était à eux. Chemin faisant, ces barbares devaient passer par le village où demeurait l'Iroquois qui l'avait prise récemment, et craignant qu'elle n'y fût reconnue, ils donnèrent à Marie un sac, un pot de terre, et un peu de vivres, lui disant de se cacher dans le bois, et qu'ils viendraient la reprendre le jour suivant. La nuit étant venue, elle s'approche de la bourgade, où elle entend les cris et les huées des Iroquois, qui brûlaient l'un de ses compatriotes. Alors elle se met dans l'esprit que, s'étant échappée de cette bourgade, on lui fera souffrir le même traitement, les Iroquois ne pardonnant presque jamais aux fugitifs. Elle prend donc la résolution de s'enfuir, se met aussitôt en chemin, et afin qu'on ne pût la découvrir à la piste, elle suit la route battue, qu'elle connaissait fort bien. Arrivée proche de la bourgade, elle se cache dans le plus épais du bois et y demeure dix jours et dix nuits, sans feu, au milieu des neiges, avec une robe fort mince, qui lui couvrait à peine la moitié du corps. Toutes les nuits, elle sortait, pour aller chercher, sous la neige, dans les champs, quelques bouts d'épis de blé d'Inde échappés à la main des moissonneurs ; mais elle ne put en trouver qu'environ deux petits plats pour se nourrir durant son voyage, qui devait durer plus de deux mois.

XIV.

Extrémité où Marie se voit réduite dans sa fuite.

Cette considération la remplissant d'épouvante, elle fit ce raisonnement, plein d'erreur à la vérité, mais pardonnable à une femme sauvage qui se voyait ainsi en présence de la mort : si je vais à la bourgade, je serai brûlée et si je me mets en chemin, je serai consumée par la famine, peut-être même tomberai-je entre les mains des Iroquois. Il vaut donc mieux que je meure d'une mort plus douce. Là-dessus elle fait sa prière pour se recommander à Dieu, attache sa ceinture à un arbre où elle monte, et passant à son cou l'autre bout où était un lacet coulant, elle se jette en bas. Mais le poids du corps rompit la ceinture ; elle remonte une seconde fois sur l'arbre, et la ceinture se rompt de nouveau. Étonnée elle-même de ne pouvoir mettre fin à sa vie : " Peut-être, se dit-elle, Dieu veut me sauver par la fuite. Et n'est-il pas assez puissant pour me nourrir ? " Là-dessus elle fait de nouveau sa prière et entre dans la profondeur de ces grands bois, espérant y trouver son salut. Seule dans sa fuite, elle se conduisait à la vue du soleil. Mais, comme il y avait encore de la neige sur la terre elle souffrit d'abord un froid intolérable et une faim dévorante pendant dix jours, n'ayant eu pour se nourrir que les bouts d'épis qu'elle avait glanés. Lorsqu'elle les eut consommés, elle se mit à fouiller la terre pour chercher de petites racines, ou à écorcher certains arbres pour en sucer et manger l'écorce intérieure.

XV.

Industrie de Marie pour subsister dans son voyage.

Elle était dans cette extrémité, lorsqu'elle trouva fort heureusement une petite hache, dans un lieu où des chasseurs Iroquois avaient séjourné, et qui lui sauva la vie. Au moyen de cet instrument, elle fit un briquet de bois, avec lequel elle allumait du feu pendant la nuit ; et elle l'éteignait dès l'aurore, de peur que la fumée ne parût et ne la fît découvrir. " Ayant fait ma prière, disait-elle, j'allais chercher, dans les petites rivières, des tortues, que je mangeais avant de m'endormir auprès du feu. Je marchais et priais Dieu tout le jour." Enfin, le mois de mai arrivant, elle découvrit des chasseurs Iroquois, sans être aperçue par eux, et reconnut qu'ils avaient laissé leurs canots sur le bord d'une rivière. Elle en prit un à la dérobée, s'y embarqua, et quoique le canot fût beaucoup trop grand pour une seule personne, elle eut l'adresse de le raccourcir et de l'approprier à son usage. Bien plus, elle se fit à elle-même une espèce d'épée de bois, dont elle brûlat le bout pour le durcir ; et, avec cet instrument, elle tua plusieurs cerfs, en s'aidant encore de sa hache. Elle prit aussi de grands esturgeons et quantité d'œufs d'oiseaux de rivière, en sorte que, quand elle arriva à Montréal, elle avait encore, dans son canot, un grand nombre de ces œufs et assez de viande boucapée. Cette femme, s'adressant à madame d'Ailleboust : " Il me semblait, lui disait-elle, que je vous voyais dans ma fuite, priant Dieu pour moi à la chapelle ; et que le Père, qui m'avait instruite, priait aussi pour moi et me conduisait dans mon voyage. Enfin, grâce à Dieu, me voici au milieu de mes parents !" La joie ayant succédé aux larmes, elle embrassa madame d'Ailleboust et les autres dames avec une vive affection, et, pour conclusion, elle fit sa confession et communia ensuite avec de grands sentiments de piété.

XVI.

Plusieurs autres femmes sauvages se réfugient aussi à Villemarie.

Cinq jours après, un canot parut, qui portait une femme chrétienne, de la nation des *Poissons blancs*. Marie, l'ayant abordée et lui ayant raconté toutes les privations qu'elle avait endurées dans sa captivité et dans sa fuite, lui dit ces paroles remarquables : " La Foi est un don admirable, qui réunit ensemble les nations. C'est la Foi qui fait que les Français sont mes parents, qu'ils m'ont reçue et me traitent comme leur parente. C'est la Foi qui fait que je t'aime ; et quel sujet aurais-je de t'aimer ? Tu n'es pas de ma nation ; mais je sens bien que je t'aime, et à cause de cela, je ne saurais m'empêcher de te donner de bons conseils."

Le 20 du même mois de juin, on entendit une voix, qui venait de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis de Villemarie. On ne se pressa pas d'y aller, les Iroquois ayant feint plusieurs fois d'être des prisonniers échappés, pour massacrer ensuite ceux qui seraient allés les chercher sur l'autre rive. C'était une captive réduite aux abois, qui criait ainsi depuis deux ou trois jours. Lorsqu'elle était arrivée au Saut Saint-Louis, un peu au-dessus de Villemarie, n'ayant point de canot, pour le passer elle avait lié ensemble plusieurs pièces de bois qui s'étaient ensuite détachées les unes des autres, ce qui avait été cause qu'elle avait coulé plusieurs fois à fond ; revenant néanmoins toujours au-dessus de l'eau, elle avait été empor-

tée dans les bouillons et aurait dû se briser mille fois contre les rochers si Dieu n'eût veillé sur elle par une providence toute spéciale. On envoya donc de Villemarie, pour la reconnaître, en approchant toutefois avec circonspection, pour éviter toute surprise. Elle était si défigurée, si méconnaissable, qu'on l'eût prise pour un squelette ; car n'ayant eu avec elle ni hache, ni couteau, ni canot, et n'étant couverte qu'à demi, il est difficile d'imaginer tout ce qu'elle avait eu à souffrir dans sa fuite. Après qu'on lui eut procuré les soulagements que réclamait son état, elle demanda à être instruite. " J'ai attribué ma captivité, disait-elle, aux résistances que je fis l'an passé, lorsqu'on voulait m'enseigner la prière ; quoique je ne fusse pas baptisée, je n'ai pas laissé de prier Dieu, et je disais au fond de mon cœur : C'en est fait, je croirai, je me ferai instruire.

Elle annonça que deux femmes sauvages s'étaient échappées des mains des Iroquois deux jours avant sa fuite ; et, en effet, le 24 juin, des cris se firent encore entendre à l'autre rive du fleuve, où l'on aperçut la fumée d'un feu qu'on avait allumé à dessein. On y courut en canot, et l'on y reconnut ces deux femmes. Elles avaient trouvé le moyen de faire du feu et s'étaient secourues mutuellement ; aussi étaient-elles moins exténuées que la précédente. Après qu'on leur eut procuré aussi les soulagements nécessaires, on leur donna à chacune une robe, avec un canot d'écorce, sur lequel elles s'embarquèrent, pour aller trouver leurs maris, qui étaient à Sillery, près de Québec. Celle de ces femmes qui avait annoncé la fuite des deux dernières, apprit aux colons que les Iroquois se proposaient d'aller en grand nombre attaquer les Français, et notamment ceux de Villemarie, mais qu'ils étaient, dans ce moment, affligés d'une maladie épidémique qui leur enlevait beaucoup de monde et désolait le pays.

XVII.

Trait de courage de huit Algonquins.

Il était arrivé à Villemarie, le 29 mai 1647, un canot conduit par trois sauvages de la petite nation des Algonquins, qui, sans connaître encore la trahison des Iroquois, en avaient néanmoins formé de fortes conjectures. Ces Algonquins, craignant de tomber, à leur tour, entre les mains de ces barbares, supplièrent M. d'Ailleboust de leur donner des armes, bien résolus de se battre s'ils rencontraient l'ennemi en chemin. Il ne crut pas devoir leur refuser ce secours, dans des circonstances si critiques ; et ainsi armés, ils descendirent aux Trois-Rivières et remontèrent, de là, dans leur pays, sans rencontrer aucun Iroquois. Cependant l'un de ces Algonquins s'était embarqué avec sa femme, pour aller porter à ceux de sa nation la nouvelle de la défaite des leurs ; de loin il aperçoit un canot d'Iroquois, conduit par sept hommes ; et, quoique seul avec sa femme, il ne craint pas d'aller sur eux pour les attaquer. Mais pendant que l'un et l'autre font ainsi jouer leurs avirons, ils aperçoivent plus loin quatre ou cinq canots remplis d'hommes. Aussitôt l'Algonquin met sa femme à terre ; puis, passant de l'autre côté de la rivière, il tire un coup d'arquebuse, pour connaître qui étaient ceux qu'il avait aperçus. Aux cris qu'ils firent alors, il comprit que c'étaient des Iroquois. Sur-le-champ il repasse de l'autre côté de l'eau, reprend sa femme, et court, à force de rames, vers quelques sauvages Algonquins qu'il avait quittés. Sept jeunes hommes de cette nation, se présentant incontinent à lui, montent dans deux canots, se dirigent lestement au lieu où étaient les Iroquois ; là ils les épient sans bruit

et reconnaissent que ces barbares avaient dressé cinq cabanes, dont une seule contenait plus de guerriers qu'ils n'étaient d'assaillants. Ils attendent le milieu de la nuit pour les attaquer ; et alors, entrant tout à coup, l'épée à la main, ils transpercent, avec une promptitude incroyable, les Iroquois endormis, en tuent dix, en blessent beaucoup d'autres et délivrent dix captifs. Enfin, ayant embarqué avec eux ces captifs, ils se retirent promptement et les mettent en liberté (*).

XVIII.

Perfidie de quelques lâches Hurons contre Villemarie, qui leur donnait l'hospitalité.

Quant aux sauvages Hurons, contre lesquels les Iroquois n'exerçaient pas de moindres cruautés, ils ne marchaient pas sur les traces des Algonquins dans cette nouvelle guerre. Au contraire, effrayés par la crainte du feu des Iroquois, ils se rendaient lâchement à eux et entraient même dans leur parti contre les colons de Villemarie, regardant comme une grande faveur qu'il leur fût permis de se joindre ainsi aux ennemis, afin d'éviter, par ce moyen, une mort cruelle. De leur côté, les Iroquois ne négligeaient rien pour surprendre les colons de ce poste, tantôt en feignant un pourparler spécieux, et tantôt en se cachant dans des embuscades où ils restaient des journées entières, chacun derrière sa souche, attendant l'occasion de faire quelque coup ; jusque-là qu'à dix pas de sa porte un colon n'était pas en assurance. Bien plus, des Hurons, qui étaient aux environs de Villemarie, s'étant réfugiés dans ce poste, où on les accueillit, avec une cordialité généreuse, ces mêmes Hurons, qu'on nourrissait à grands frais, dans un temps où la culture des champs étant impraticable, l'on était obligé de faire venir de France toutes les provisions de bouche, conçurent le dessein perfide de livrer la place aux Iroquois. Fréquemment ils parlementaient avec ces barbares, comme s'il eussent pris les intérêts des Français ; puis ils allaient à la chasse, tantôt l'un, tantôt l'autre, et celui qui était allé de la sorte revenait toujours accompagné d'Iroquois. Etant près de la maison où il était logé, car les habitants, par un excès de bonté, voulaient bien les recevoir chez eux, le Huron appelait son hôte, comme s'il eût eu besoin de quelque chose, afin de l'attirer dehors, par ce noir stratagème ; et plusieurs ayant été assaillis jusque dans leurs propres foyers, on entra alors en défiance contre ces perfides Hurons ; on reconnut le piège et on les laissa crier, sans s'enquérir davantage du sujet de leurs demandes.

XIX.

Pourquoi l'on ne sévit pas contre les Hurons perfides.—Retour de M. de Maisonneuve.

Il paraîtra peut-être étonnant que l'on n'ait pas sévi contre ces déloyaux, qui joignaient ainsi l'ingratitude à la perfidie la plus atroce. Sans doute ils étaient indignes de l'hospitalité qu'on leur donnait si généreusement ; mais le grand désir qu'on avait de les gagner à Dieu était cause qu'on se laissait toucher assez aisément par leurs protestations et leurs belles promesses. D'ailleurs il était d'une sage politique de ne pas les punir, dans

(*) Vers le même temps, un capitaine Algonquin, allant aussi avec ses gens à la découverte des Iroquois, s'arrêta à Villemarie, où on lui fit un grand festin. Après le repas, il adressa ce compliment à M. d'Ailleboust et aux assistants : " Autrefois, quand on nous avait fait faire une grande chère, nous remercions ceux qui nous avaient donné à manger... Mais j'ai quitté ces anciennes coutumes ; maintenant, c'est à Dieu que je m'adresse, quand on me fait du bien, et je lui dis : O toi, qui as tout fait, tu es bon, prête secours à ceux qui nous assistent ; fais qu'ils t'aient toujours et donne-leur place avec nous dans ton paradis."

la crainte d'avoir toute leur nation contre Villemarie, dans un temps où les colons ne se trouvaient pas en assez grand nombre pour faire face à tant d'ennemis, attendu que les Iroquois étaient alors plus audacieux que jamais, par les victoires continuelles qu'ils remportaient dans le pays des Hurons. Ainsi le temps se passa en trahisons et en alarmes, jusqu'à ce que, l'été étant venu, les colons de Villemarie, qui, depuis longtemps, s'entretenaient de leur cher Gouverneur, apprirent enfin qu'il revenait de France, et cette nouvelle fit naître la joie dans tous les cœurs. Ce fut un coup de Providence que le retour de M. de Maisonneuve, dans les circonstances alarmantes dont nous parlons ; car l'effroi était alors général dans le Canada ; partout les cœurs étaient glacés, surtout à Villemarie, poste si avancé et si difficile. La présence seule de M. de Maisonneuve ranima la confiance ; et c'était l'effet ordinaire qu'elle produisait sur les Français dans les périls et les hasards des combats, en même temps qu'elle imprimait des sentiments de crainte aux Iroquois, au milieu même de leurs triomphes.

XX.

A Villemarie des Iroquois feignent de vouloir parlementer et se saisissent de Normanville

Nous avons dit que ces barbares cherchaient toutes sortes de moyens pour surprendre les colons de Villemarie, jusqu'à feindre des pourparlers, afin de s'emparer de quelqu'un d'eux plus aisément, à la faveur de stratagème. Voici un exemple mémorable de cette noire conduite, arrivé peu après le retour de M. de Maisonneuve en Canada. Le 18 mai 1648, des Iroquois, qui remplissaient deux canots, ayant traversé le fleuve Saint-Laurent à la vue des colons, allèrent mettre pied à terre dans l'île ; et sans faire paraître aucune appréhension, sept ou huit d'entre eux tirèrent droit au Fort, sous prétexte d'un pourparler. M. de Maisonneuve fait aussitôt avancer quelques soldats pour les reconnaître ; et dès que ces barbares les ont aperçus, ils font halte et demandent, par signes, à parlementer. Incontinent on leur envoie deux interprètes, Normanville et Charles Le Moyne, qui s'avancent un peu vers eux ; et, en même temps, trois des Iroquois se détachant des autres, vont les joindre, comme pour leur parler. " Nous n'avons point de guerre avec les Français, disent-ils en les abordant ; nous n'en voulons qu'aux Algonquins ; ceux-là seulement sont nos ennemis ; oublions le passé et renouons la paix entre nous plus fortement que jamais." Le Moyne et Normanville, charmés de cette belle déclaration, les assurent réciproquement de la sincérité de leurs sentiments et du désir qu'avaient les Français de vivre avec eux comme avec des frères. Les trois Iroquois dont nous parlons s'étaient ainsi approchés sans armes, afin de mieux tromper les Français par cette marque de confiance. Normanville, voulant leur donner, de son côté, le même témoignage, s'avance vers le gros des Iroquois, n'ayant qu'une demi-pique en main, par manière de contenance. Mais Le Moyne, qui se doutait de la fourberie de ces barbares, lui crie aussitôt : " Ne vous avancez pas ainsi vers ces traîtres." L'autre, trop confiant envers les Iroquois, à cause de sa tendre affection pour eux, quoique par la suite ils l'aient fait cruellement mourir, ne laissa pas d'aller vers eux. Enfin, comme l'avait craint Le Moyne, lorsque Normanville fut arrivé près des Iroquois, ils se mirent à l'envelopper insensiblement, et avec tant de ruse, que dès qu'il s'aperçut de l'embuscade où il était tombé, il ne lui fut plus possible de se dégager de leurs mains.

(La suite au prochain numéro.)

REVUE SCIENTIFIQUE.

Le géant ailé de Madagascar.—Influence de la lumière et de la chaleur lunaires, sur la terre.—Animalcules phosphorescents des mers.—Le système métrique et les corps savants de l'Europe.

Durant les mois qui viennent de s'écouler aucune découverte scientifique bien importante n'a été signalée. Nous avons profité de ce temps d'arrêt pour étudier les progrès réalisés dans les trois grandes entreprises commerciales de notre époque, le chemin du Pacifique, le câble transatlantique français et le canal de Suez. Nous appelons aujourd'hui l'attention de nos lecteurs sur quelques questions qui sont à l'ordre du jour parmi les savants.

I.

Tous les naturalistes se souviennent de l'intérêt qu'excita une communication faite, le 27 janvier 1851, par I. Geoffroy-Saint-Hilaire, à l'Académie des sciences de Paris, relativement à des œufs énormes trouvés à Madagascar par M. Abadie, capitaine d'un navire marchand.

Ces œufs avaient la capacité de 8 litres (presque deux gallons), et leur volume correspondait à celui de 6 œufs d'Austruche ou de 148 œufs de poule. Ils ne pouvaient être attribués à aucune des espèces vivantes actuellement soit à Madagascar, soit sur d'autres points de la surface du globe.

D'après quelques fragments d'os trouvés dans le même gisement, M. Geoffroy pensa qu'ils devaient appartenir à un gigantesque oiseau à trois doigts ; il donna à cette espèce inconnue le nom d'*Æpyornis maximus*, et la rapprocha de l'Austruche.

M. Valenciennes, après avoir étudié les mêmes pièces, émit l'opinion que l'*Æpyornis* devait se placer à côté des Pingouins et des Manchots.

Tout récemment M. Bianconi, qui a publié sur ce sujet un travail très-étendu, a soutenu que cet oiseau était un Rapace voisin des Condors et ne différait probablement pas du Roc ou Ruc mentionné par Marco Polo et qui joue un si grand rôle dans le conte des mille et une nuits.

Ces divergences d'opinions prouvent que les pièces étudiées étaient insuffisantes. Pour établir exactement les rapports zoologiques de l'*Æpyornis*, il fallait de nouveaux matériaux d'étude.

Dernièrement M. Grandidier, en faisant fouiller un terrain marécageux à Amboulitsate, sur la côte ouest de Madagascar, y a découvert des ossements nombreux et parfaitement conservés, qui appartiennent évidemment à l'oiseau gigantesque dont nous parlons. Un examen attentif de ces nouvelles pièces a été fait par un jeune anatomiste très-avantagusement connu dans le monde savant, M. Alphonse Milne-Edwards, fils du célèbre Milne-Edwards, de l'Institut.

Il paraît maintenant prouvé que c'est Geoffroy-Saint-Hilaire qui avait eu le coup d'œil le plus juste. L'*Æpyornis* ne saurait être un rapace, car il manque du doigt postérieur au moyen duquel les oiseaux de proie enlèvent leurs victimes et déchirent les chairs dont ils se nourrissent. « L'*Æpyornis*, dit M. Alphonse Milne-Edwards, n'était pourvu que de trois doigts antérieurs. Comment accorder ce mode d'organisation avec les faits rapportés par Marco Polo ? Comment se figurer qu'un oiseau dépourvu de pouce ait été capable d'enlever des proies volumineuses pour les transporter dans son aire. Nous voyons donc que le caractère propre aux rapaces manque complètement. »

C'est bien au groupe dont l'Autruche fait partie que doit être rapporté l'*Æpyornis*, néanmoins ce dernier diffère de la première par des caractères tellement saillants qu'il est impossible de les comprendre dans le même genre. Pour n'en citer qu'un seul, on sait que l'Autruche a les jambes très-longues et relativement minces. L'*Æpyornis*, au contraire, avait les jambes très-courtes et d'une grosseur prodigieuse, 18 pouces de circonférence à la partie inférieure. On s'était beaucoup trompé sur sa taille, quand on lui avait attribué une hauteur de douze pieds. En prenant comme base de calcul la longueur de la patte, Alphonse Milne-Edwards trouve qu'il ne devait pas dépasser sept pieds, c'est-à-dire la taille d'une grande Autruche. Il a existé un autre oiseau, le *Dinornis*, qui avait de 8 à 10 pieds. L'*Æpyornis* n'est donc pas, comme on le croyait et comme l'indique son nom, le plus grand des oiseaux, mais c'est, jusqu'à présent, le plus gros, le plus massif, le plus *éléphant*, si nous pouvons nous exprimer ainsi.

II.

On se préoccupe toujours beaucoup de savoir quelle peut être l'influence de la lune sur notre globe. Fait-elle des lunatiques ? entre-t-elle pour quelque chose dans la distribution du froid et du chaud, du beau temps et du mauvais temps ?

Les physiciens sont loin de partager toutes les croyances populaires au sujet de notre satellite, néanmoins le vulgaire a eu si souvent raison contre eux, qu'ils y regardent à deux fois avant de condamner une opinion généralement répandue, quelque opposée qu'elle paraisse aux principes de la science. Voilà pourquoi, depuis un quart de siècle surtout, ils s'attachent avec tant de persévérance à étudier les propriétés des rayons lumineux et calorifiques de la lune.

Comparée à la lumière du soleil, la lumière de la pleine lune n'en est que la 800 millième partie ; en d'autres termes, si, par la pensée vous supprimez le soleil, il faudra, pour remplacer son effet sur la terre, 800,000 pleines lunes. Au premier et au dernier quartier, la lumière lunaire est naturellement moitié moindre qu'à la pleine lune.

Avec la lumière du soleil, nous arrive toujours de la chaleur ; on peut se demander si la lune garde pour elle toute celle que lui envoie le soleil ou bien si elle nous en cède, au moins un peu. Les expériences les plus récentes ne laissent aucun doute à cet égard. La lune nous envoie avec ses rayons lumineux quelques rayons calorifiques, mais cette chaleur est presque totalement absorbée par les hautes régions de l'atmosphère. Aussi faut-il monter le plus haut possible pour mettre ce fait en évidence.

Melloni, dans les environs de Naples, avec son thermomultiplicateur, avait pu la rendre à peu près sensible. Un astronome écossais, M. Piazz Smyth, est monté au pic de Ténériffe, et bien qu'alors la lune fut très-basse à l'horizon, il a pu constater que l'effet de ses rayons était encore égal à celui des rayons d'une bougie placée à 60 pieds de distance.

Mettez à 50 pieds la bougie qui vous éclaire, et vous aurez l'idée de la chaleur qu'envoie la lune à une altitude de deux milles. Cette chaleur va certainement en augmentant notablement quand on s'élève dans l'atmosphère. A la surface terrestre elle est presque insensible.

Elle ne pourrait donc suffire pour expliquer ces curieuses influences de la lune sur la pousse des végétaux dont parlent quelques jardiniers et dont, en somme, il serait sans doute imprudent de nier absolument la réalité. Si la lune a véritablement de l'influence sur les jeunes végétaux, il faut en rejeter la cause non pas sur la chaleur qu'elle nous envoie en si petite quantité, mais bien sur la lumière.

Un faisceau lumineux ne se compose pas seulement de cette partie brillante pour nous qui frappe notre œil, mais encore de rayons jouissant de propriétés distinctes, les uns doués de chaleur, les autres possédant la faculté de développer les actions chimiques. Ces derniers rayons aident à la décomposition et à la composition de certaines substances. On ne voit donc pas pourquoi ils ne faciliteraient pas le développement des jeunes pousses.

M. Warren de La Rue nous a donné de belles photographies de la lune prises naturellement pendant la nuit. Si la lune peut modifier assez la couche sensible d'une plaque photographique pour y imprimer jusqu'à l'image de ses montagnes, il est défendu de traiter d'absurde ceux qui inclinent à penser que notre satellite a une action quelconque sur la croissance des végétaux.

Les graines mises en terre à la nouvelle lune, germent plus vite que celles que l'on plante à la pleine lune.

En effet, les premières auraient le temps de faire sortir leurs pousses au moment de la pleine lune, dont la lumière en accélérerait le développement ; tandis que, pour les secondes, les pousses ne s'élevant qu'à la nouvelle lune, ne recevraient pas l'influence excitatrice salutaire de ses rayons. Encore une fois, il ne faut pas toujours rire des préjugés populaires.

III.

Un phénomène magnifique s'observe généralement en mer durant les chaudes nuits de l'été. Les vagues ressemblent à des montagnes de feu. Les navires paraissent voguer sur un océan de flammes. Un coup d'aviron, le choc d'une pierre augmentent l'intensité de ce brasier inoffensif qui ne trompe que la vue. C'est là ce qu'on nomme *phosphorescence de la mer*.

Quelle est la cause de la phosphorescence de la mer ? Des savants l'ont attribuée à un état électrique des eaux ; d'autres, à la présence de détritiques organiques. M. Emile Duchemin qui a étudié le phénomène à fond, pense qu'il faut rapporter à la présence de myriades d'infusoires, la lumière merveilleuse que projette la mer.

“ Plus de doute pour moi, dit-il, la cause de la phosphorescence est une cause animée. Quand la mer semble être tout en feu, elle tient à sa surface des milliards de petits animalcules qui, vus avec les yeux, et sans le secours du microscope, ont la forme et la transparence de *très-petits œufs de poisson*. Plus on agite l'eau, plus ces petits êtres semblent s'irriter, et dans leur colère, ils deviennent phosphorescents. J'ai sur mon bureau une bouteille d'eau de mer, qui contient ces animalcules ; si je l'agite, j'ai encore à Paris la phosphorescence de la mer. La cause n'est donc pas le résultat d'un phénomène électro-magnétique ou météorique ; la cause est animée.”

M. Duchemin a observé au microscope les corpuscules dont on vient de parler, et ce que la vue ne laissait apercevoir que comme un œuf de poisson a pris alors l'aspect bien caractérisé d'un animalcule nageant dans une goutte d'eau et étendant sans cesse sa trompe comme pour chercher sa proie, car tout animal vit aux dépens d'autres, surtout en ce qui concerne les êtres de la mer.

La phosphorescence des animalcules produit, comme il a été dit, de la lumière dans l'obscurité, chaque fois qu'on agite l'eau de mer qui les contient. Si l'on plonge un tube rempli de cette eau phosphorescente dans un vase rempli d'eau chaude, les effets lumineux augmentent jusqu'à 33 degrés. Mais si on élève la température jusqu'à 41 degrés, l'animalcule meurt.

La phosphorescence ne survit pas à la mort de l'infusoire, et elle ne peut être régénérée ni par l'action du froid, ni par celle d'un acide étendu, de l'alcool ou d'un courant électrique.

Au contraire ces animalcules supportent le froid très-considérable que produit un mélange d'hydrochlorate d'ammoniaque et de nitrate de potasse ; le refroidissement semble les animer d'abord, surexciter, en un mot, les organes lumineux, comme le ferait l'agitation du liquide. Si la phosphorescence cesse, il est incontestable qu'elle renaît avec la diminution de

la température de l'eau. D'où l'on est en droit de conclure que *la mer peut se montrer phosphorescente pendant les plus grands froids.*

Les infusoires répandent une lueur très-brillante quand on ajoute à l'eau de mer soit un acide étendu, soit de l'alcool ; mais la phosphorescence ne survit pas à l'addition de semblables liquides.

L'addition de l'eau pure à l'eau de mer, dans les proportions de 50 p. 100, ne semble pas diminuer le pouvoir lumineux de ces petits êtres ; mais il en est tout différemment lorsqu'on les transporte habilement dans l'eau douce. Alors ni l'alcool, ni l'acide, ni l'électricité ne peuvent faire apparaître la phosphorescence.

L'animalcule soustrait pendant plusieurs jours à la lumière, *même pendant quinze jours*, conserve encore après ce laps de temps son action lumineuse.

L'étincelle électrique semble agir vivement sur ces petits êtres, et exciter sur leurs organes des contractions, d'où découle probablement la phosphorescence. L'électricité ne tue pas ces infusoires comme le ferait l'addition de l'alcool ou d'un acide.

Mais d'où provient ce petit monde d'innombrables êtres qui apparaissent et disparaissent sans laisser la moindre trace de leur passage sur la surface de l'eau de la mer ? C'est un fait très intéressant que M. Duchemin n'a pu pénétrer. Il a remarqué seulement que pendant le jour on peut constater la présence des animalcules et prévoir d'avance si la mer sera phosphorescente durant la nuit. Une observation plus intéressante que toutes les autres est la suivante :

Il est bien rare que les bains pris aux époques de la phosphorescence, ne déterminent pas chez la plupart des baigneurs, mais surtout sur les enfants et chez les personnes dont la peau est fine, délicate, susceptible, une sorte d'éruption ténue, ayant une grande analogie avec celle que produit la piquûre des orties. Ces plaques, siège d'une démangeaison, apparaissent principalement aux endroits où les téguments sont plus fins et plus délicats. Comment expliquer ce fait ?

Les animalcules phosphorescents sont armés d'une trompe microscopique ; or, ces petits êtres doivent se nourrir par le mécanisme de la succion, ils peuvent agir sur nos tissus à la manière des sangsues. Aussi la succion ne se produirait pas sur nous sans hémorrhagie appréciable, si l'épaisseur de notre épiderme ne protégeait pas les vaisseaux capillaires contre les petits appareils de l'animalcule de la phosphorescence.

M. Duchemin a mis dans un tube de verre plusieurs milliers de ces êtres, et s'est ensuite appliqué sur le bras ce petit monde contenu dans quelques gouttes d'eau. Quelques minutes après l'éruption cutanée, que nous avons dit se produire chez les baigneurs, a été la conséquence de cette opération.

IV.

Le système métrique présente des avantages si nombreux, si palpables, qu'il serait depuis longtemps en usage chez tous les peuples civilisés, si des questions de rivalité n'étaient venues entraver son adoption. Pourquoi le Calendrier Grégorien n'a-t-il été introduit qu'assez tard en Angleterre, pourquoi la Russie en est-elle encore au Calendrier Julien ? Est-ce que le mérite du premier est contestable ? Non, mais c'est un calendrier d'origine romaine, et ce qui vient des papes n'est pas favorablement reçu partout. C'est une raison semblable qui a empêché l'adoption du système métrique. Le mètre est d'origine française, l'étalon en est déposé au conservatoire de Paris, il n'en a pas fallu davantage pour l'empêcher de passer certaines frontières. Ce système s'impose cependant, bon gré, mal gré, et chaque jour gagne du terrain. Les Académies de Berlin, de Saint-Pétersbourg, de Londres, de Belgique et d'autres encore ont pris définitivement fait et cause pour lui, mais plusieurs d'entr'elles veulent poser des conditions. Au lieu du mètre de Paris, on voudrait adopter un autre mètre international qui représenterait plus exactement la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. Il paraît que des erreurs se sont glissées dans la mesure de la méridienne de France, lesquelles ont eu pour résultat de rendre le mètre des archives incertain d'un cinquième de millimètre. C'est peu de chose, c'est moins que l'épaisseur d'un fil de soie mais enfin c'est assez pour fournir prétexte de querelle à quelqu'un qui est mal disposé. Tous les Académiciens de Paris n'ont pas pris en bonne part la demande de rectification faite par leurs confrères russes ou prussiens. MM. Morin et Mathieu, du bureau des longitudes, ont paru déterminés à ne faire aucune concession. " Le mètre français, ont-il dit, est en France, aux archives, et nous le gardons, et ceux qui veulent en avoir des copies n'ont qu'à s'adresser au conservatoire des Arts et Métiers."

Finalement, après des pourparlers plus ou moins à côté de la question, l'Académie a nommé une commission composée de MM. Dumas, Morin, Faye, Delaunay et Le Verrier. Le rapport fait par cette commission a été adopté à l'unanimité. Il contient des détails si intéressants que nous nous faisons un devoir de le reproduire ici.

" Un système métrique général propre à réunir l'assentiment de toutes les nations était désiré depuis longtemps, lorsque l'Assemblée constituante, s'inspirant des vœux de l'ancienne Académie des Sciences, chargea cette compagnie d'en tracer le plan. Le travail, commencé en 1790, sur la proposition de M. de Talleyrand, et poursuivi au milieu des circonstances les plus difficiles, s'achevait le 4 messidor an VII, par la présentation à la barre des deux conseils des étalons prototypes du mètre et du kilogramme contrôlés et adoptés par une commission internationale."

La France, au début même de cette entreprise, avait appelé le concours

des autres nations. Si elle s'était mise à l'œuvre et si elle l'avait accomplie sans attendre ce concours, elle avait évité avec soin tout ce qui pouvait donner le plus léger prétexte au reproche d'avoir voulu affecter une sorte de prééminence.

Aussi, les premiers commissaires de l'Académie avaient-ils le droit de dire que " si la mémoire de ces travaux venait à s'effacer, si les résultats seuls en étaient conservés, ils n'offriraient rien qui put servir à faire connaître quelle nation en a conçu l'idée, en a suivi l'exécution."

Au procès-verbal de dépôt des étalons du mètre et du kilogramme confiés aux Archives, on compte les signatures de neuf délégués étrangers, parmi les vingt-deux signataires où figurent d'ailleurs les artistes, le garde-général et le secrétaire.

Le mètre avait été adopté sur le rapport définitif du délégué de la Hollande, Van Swinden, et le kilogramme sur celui de Trallés, délégué de la Suisse.

L'Académie sait que parmi les trente deux personnages, la plupart illustres, qui ont coopéré aux premiers travaux relatifs à la détermination du mètre et du kilogramme, on compte les savants les plus autorisés non seulement par leur génie, mais aussi par leur rare bon sens ; les artistes les plus dignes de confiance, non-seulement par leur esprit inventif, mais aussi par une main d'œuvre dont la précision n'a jamais été surpassée.

Laplace et Lagrange y représentaient la géométrie ; Borda, Delambre, Méchain, Prony, et plus tard Biot et Arago, la géodésie ; Lavoisier, les sciences physiques ; Lenoir et Fortin, la construction des instruments.

La tradition fait remonter à Laplace une grande part dans la conception du système ; elle attribue à Borda le mérite du plan des opérations géodésiques, et à Lavoisier la responsabilité de la marche adoptée pour la détermination du kilogramme.

Les documents établissent la part qui revient dans l'exécution à Delambre, Méchain, Lenoir et Fortin.

Alors même que les procès-verbaux et les rapports définitifs ne le démontreraient pas, la répartition des premières copies authentiques du mètre et du kilogramme prototypes, indiquerait, à elle seule, sur quel pied d'égalité les nations étrangères et la France furent placées pendant ce travail et au moment de sa conclusion. En effet, douze exemplaires du mètre ayant été comparés au prototype et leur exactitude ayant été reconnue, ils furent distribués sans distinction, pour leurs divers États, entre les commissaires, au moment de clore leur travail, et les étrangers en reçurent dix.

La précision des opérations et leur caractère international ont été souvent confirmés depuis cette époque : en premier lieu, par des arrêtés du gouvernement français, qui ordonnaient la construction de nouveaux étalons du mètre et du kilogramme destinés à l'Observatoire et au Conserva-

toire des Arts-et-Métiers ; en second lieu, par les opérations répétées, qui ont été effectuées pour fournir à divers gouvernements des copies authentiques de ces deux mesures ; enfin, par une suite d'expériences auxquelles l'un, de nous, M. Régnault, a consacré près d'une année, et qui avaient pour objet la discussion des méthodes et la construction des instruments à l'aide desquels on peut procéder avec certitude à la vérification des étalons des mesures et poids métriques.

Cependant la conférence géodésique internationale réunie à Berlin, en 1867, proposait la construction d'un nouveau mètre prototype européen, dont la longueur devrait différer *aussi peu que possible* de celle du mètre des archives de Paris, et dans la construction duquel on aurait surtout en vue la facilité et l'exactitude des comparaisons nécessaires.

La construction du nouveau mètre prototype et la comparaison des copies destinées aux divers Etats seraient confiées à une commission internationale.

A ces prescriptions, M. Jacobi (de Saint-Petersbourg) ajoute celle qui était formulée par le congrès international de Statistique, qui voulait que cette commission fut chargée en outre de la correction *des petits défauts scientifiques du système*.

De son côté, le gouvernement français n'était pas demeuré indifférent à ces manifestations, et il avait chargé, sous la présidence de notre confrère M. le maréchal Vaillant, une commission, formée de membres de l'Académie et de représentants du Bureau des Longitudes, de lui donner son avis.

Cette Commission a terminé depuis longtemps la première partie de sa mission. Elle a adressé son rapport à M. le ministre de l'Instruction publique, et elle est demeurée à sa disposition pour l'exécution des opérations qu'elle propose, quand elles auront reçu l'approbation du Gouvernement.

En attendant, puisque la question semble destinée à faire ailleurs l'objet de discussions publiques, l'Académie pensera sans doute, avec la Commission qu'elle a chargée de l'examiner, qu'une déclaration de sa part est devenue nécessaire. Ses Commissaires n'avaient pas besoin d'une longue délibération pour la préparer.

Ces matières n'ont jamais cessé de les occuper, et elles sont devenues depuis deux ans, pour chacun d'eux, l'objet d'une étude approfondie, ayant été consultés à divers titres par l'autorité sur les difficultés qu'on lui signalait.

Trois questions sont posées : 1o. le mètre prototype des Archives représente-t-il l'unité fondamentale du système métrique ? 2o. le kilogramme des Archives représente-t-il l'unité de poids ? 3o. peut-on donner aux Gouvernements qui veulent adopter le système métrique le moyen de se procurer avec certitude des étalons du mètre et du kilogramme absolument conformes à ces deux unités ?

Les membres de votre Commission n'ont jamais hésité à ce sujet, et leurs nouvelles conférences n'ont fait que les fortifier dans leur sentiment.

Le mètre et le kilogramme des Archives sont des prototypes représentant, l'un l'unité fondamentale du système métrique, l'autre l'unité de poids. Ils doivent être conservés comme tels, sans modification.

En effet, ce serait bien mal connaître la pensée des savants illustres qui ont préparé et exécuté le travail relatif à la détermination des bases du système métrique, que de supposer qu'ils aient considéré la distance du pôle boréal à l'équateur comme invariable sur tous les méridiens, et la méridienne qui traverse la France comme représentée, elle-même, par des chiffres absolus.

La valeur du mètre changerait donc avec les pays et les époques, si on n'acceptait pas comme unité fixe la valeur qui lui a été attribuée par leurs premières opérations.

Les changements, il est vrai, resteraient absolument insensibles dans la pratique ; ils auraient, néanmoins, pour effet de jeter le trouble dans les travaux scientifiques, et d'exiger, pour leur comparaison de nation à nation, ces calculs de conversion qu'on a voulu éviter par l'adoption d'un type commun.

La France est d'autant moins libre de considérer la valeur du mètre dont elle a gardé le prototype, comme destiné à subir les variations qui seraient indiquées par les nouvelles mesures du méridien qu'on pourrait exécuter, qu'elle n'a pas adopté seule cette unité fondamentale ; que, comme nous l'avons rappelé, diverses nations ont concouru par leurs délégués au travail de la Commission primitive des poids et mesures, et que, depuis le commencement du siècle, beaucoup d'autres ont adopté le système métrique et fait exécuter des étalons authentiques de son unité.

A l'égard du kilogramme, on lui reproche de représenter le poids du litre d'eau au maximum de densité, et non le litre d'eau à zéro, par exemple, quantité mieux définie. Il est bien connu que les expériences relatives à la détermination du kilogramme, ont été effectuées à zéro ou à quelques dixièmes de degré au-dessus : rien n'était donc plus facile que de s'en tenir à ces premiers résultats. Il est également certain que les savants français avaient admis, en formulant leur programme, que l'unité de poids serait le décimètre cube d'eau liquide à zéro. C'est un acte de déférence envers M. Trallis, délégué de la Suisse, qui a fait accepter, par les Commissaires français, le maximum de densité de l'eau comme terme fixe.

Faut-il le regretter ? nous ne l'examinons pas. Le kilogramme des Archives est une unité tellement conforme à la définition qu'il serait impossible de la modifier d'une manière appréciable pour les besoins ordinaires de la société.

Y a-t-il lieu de faire pour les savants un kilogramme qui soit capable de satisfaire aux exigences des expériences ultérieures, par lesquelles le maxi-

mum de densité de l'eau serait fixé d'une manière définitive ? Nous ne le pensons pas. Il paraîtrait bien plus naturel de garder, pour les besoins de la science, le kilogramme tel qu'il est, et de modifier en un point secondaire sa définition, ce qui serait sans conséquence.

La Commission ne saurait donc accepter, ni pour la détermination du mètre, ni pour celle du kilogramme, qu'il y ait lieu d'admettre l'utilité de nouvelles opérations ayant pour objet de fixer les deux types de ces mesures. Si, sous prétexte du progrès de la science, on acceptait que ces types peuvent être modifiés aujourd'hui, leur instabilité se perpétuerait d'âge en âge ; les savants de chaque siècle pourraient, en effet, avoir la prétention d'introduire à leur tour de nouvelles corrections dans les méthodes employées par leurs prédécesseurs.

La Commission, après avoir décidé, à l'unanimité, qu'il y a lieu de considérer les prototypes du mètre et du kilogramme déposés aux Archives comme invariables et comme appartenant à toutes les nations, a examiné ce qui restait à faire pour permettre aux délégués de tous les pays d'intervenir dans l'étude des moyens à employer pour en reproduire des copies authentiques destinées à servir d'étalons.

Il lui a paru que, pour conserver au système métrique son large caractère d'universalité et pour dégager de plus en plus la France de toute prétention à une prépondérance qu'elle n'a jamais réclamée, il convenait de continuer ce qui s'était fait dès l'origine de ce travail, et d'appeler à un nouveau concert les nations étrangères.

Elle a donc l'honneur de proposer à l'Académie de demander au Gouvernement de provoquer la formation d'une Commission internationale qui serait chargée d'étudier les moyens d'exécution des étalons destinés aux divers pays, et de choisir les méthodes de comparaison ou les instruments de vérification qu'il convient de mettre en usage pour les obtenir dans l'état de la science."

Depuis que ce rapport a été publié, les Académies de Saint-Pétersbourg et de Berlin ont fait connaître à celle de Paris qu'elles y adhéraient sans restriction.

E. Y.

LES GRANDS FLEUVES DU NORD DE L'AMERIQUE.

III.

LA GRANDE RIVIERE DU POISSON OU RIVIERE DE BACK.

(Suite et Fin.)

Le bateau qui portait l'expédition pesait au delà de 4000 livres, sans compter les agrès ni l'équipage. Suffisamment solide pour une rivière paisible, il ne l'était pas assez pour la navigation qu'il avait à subir, et dont on peut juger par les détails suivants, que nous prenons presque au hasard dans la relation.

Une nappe d'eau l'avait conduit à un long rapide plein de rochers et de blocs détachés, flanqués sur ses deux bords d'une muraille de glaces, en se précipitant avec cette impétuosité que la parole ne saurait rendre.

Back, en proie à la plus vive inquiétude, monte sur un roc élevé pour y suivre des yeux, à travers cette redoutable passe, ce frêle esquif, seu espoir de l'expédition. Il le voit partir avec la rapidité d'une flèche, et presque aussitôt disparaître au milieu des flots écumeux et des têtes de roches. Au même instant un cri sauvage se fait entendre... sans doute c'est celui du naufrage, de la mort... son cœur se brise... M. King, placé à deux cents pas en avant, agite son fusil et s'élançe ; Back, hors de lui, le suit... et qu'on juge de ce qu'il éprouve... le cri, c'est celui du triomphe ! L'équipage venait de prendre terre.

Cette scène d'inexprimable angoisse se reproduisit plus d'une fois.

Dans une autre occasion et sur un de ces points si singuliers et si dangereux qui, dans le court espace de quelques mètres, tiennent à la fois de la chute, du rapide et du remous, Back et les siens ne doivent leur salut qu'à cette circonstance fortuite, qu'un homme à qui on commande une manœuvre la comprend mal et fait tout le contraire. " Si l'ordre avait été compris et exécuté, dit Back, aucun pouvoir humain n'eût pu nous arrêter au bord de l'abîme."

Il ne dépendait pas de cette terrible nature qu'à toutes ces menaçantes réalités ne vinssent s'ajouter les terreurs de l'imagination. En voici un pittoresque exemple :

Un jour que le bateau, entraîné dans un tourbillon, venait pour la centième fois, d'échapper à la destruction, il se trouva tout à coup emporté sous une vaste voûte de rochers gigantesques pendant sur le torrent qu'ils semblaient menacer de leur chute immense... Une obscurité profonde s'étendait sur les eaux, et la seule horreur du lieu produisait sur l'équi-

page une impression sinistre, lorsque le plus étrange incident vint y ajouter une sensation nouvelle. Au sourd rugissement du rapide se mêlèrent tout à coup des cris perçants, et du haut des rochers des êtres inconnus, dont les yeux scintillaient dans les ténèbres, se penchèrent sur l'abîme et se mirent à regarder fixement les voyageurs. C'étaient trois grands faucons effrayés dans leurs aires, et qui venaient observer les premiers hommes sans doute qui eussent jamais troublé leur solitude.

“ J'avoue, dit le capitaine, que je me sentis soulagé d'un poids énorme quand, sortant de ce lugubre passage, nous reparûmes à la brillante lumière du jour.”

A toutes ces émotions était venue se joindre la crainte d'un cruel mécompte. Tous les plans de Back reposaient sur l'espoir que la rivière se dirigeait vers le nord. Or, elle s'était mise tout à coup à incliner vers le sud-est. Au lieu d'arriver vers la mer polaire, les voyageurs se crurent pendant assez longtemps exposés à aboutir dans le golfe de Chesterfield. Heureusement le fleuve reprit la direction du nord.

Le 28 juillet, à l'approche d'une chute, comme ils examinaient le rapide qui les y conduisait, des figures mouvantes, agitées, tantôt pressées en groupes, tantôt courant confusément d'un lieu à un autre, furent aperçues sur la rive orientale. C'étaient les Esquimaux que Back avait, depuis longtemps, un si vif désir de rencontrer. Les uns semblaient appeler les voyageurs, les autres s'évertuaient à faire des signes comme pour avertir qu'il fallait éviter la chute et venir aborder de leur côté; mais à peine l'expédition eut-elle gouverné vers le rivage, que les hommes se mirent à courir vers le bateau, brandissant leurs piques, poussant d'horribles clameurs et enjoignant à l'équipage avec les gestes les plus menaçants de ne point prendre terre.

Le capitaine s'attendait à cet accueil. Il descendit seul, sans armes visibles, et marcha droit à ces sauvages en levant les bras, et en criant : *Yimâ!* “ Paix ! ” Aussitôt ils jetèrent leurs lances et répondirent par un cri semblable. Back les aborda résolûment, et, comme ils ne paraissaient pas avoir la coutume de se frotter, en guise de salutation, leurs nez les uns contre les autres, ainsi que leurs voisins du nord, il adopta la mode anglaise, leur secoua vigoureusement la main en leur donnant de petits coups sur la poitrine, d'après leurs propres manières, et s'efforça de leur faire comprendre que les hommes blancs et les Esquimaux étaient amis de toute éternité.

Ces démonstrations parurent les satisfaire; ils étaient au nombre de trente-cinq, et le don de deux boutons brillants faits à chacun d'eux acheva de les enchanter.

Back se rendit à leurs tentes. Ils en avaient trois, composées, comme à l'ordinaire, de peaux étendues sur des perches. Les femmes, les enfants en sortirent pour voir les hommes blancs; chacun de ces Esquimaux dési-

gna au capitaine sa compagne et ses enfants. Back leur distribua des colliers, reçut en échange quelques-uns de leurs grossiers ouvrages, et la confiance parut établie.

Cependant, forcé d'effectuer un portage qu'il aurait voulu éviter, dans la crainte que la vue des bagages ne donnât à ses nouveaux amis l'envie de les voler, Back prit à tâche de les amuser en esquissant leurs portraits et en écrivant, pour son usage, bien entendu, leurs noms au-dessous. Ils prirent à cela le plus grand plaisir, et lorsqu'il essaya de prononcer leurs noms, ce qui n'était pas une tâche facile, leur joie ne connut plus de bornes.

Une des femmes dont il fit le portrait se sentit si flattée de cette distinction, que, ne se fiant pas au talent de l'artiste du soin de bien distinguer et apprécier sa bonne grâce et ses beautés, elle suivit avec la plus scrupuleuse attention la direction que prenaient les yeux du peintre, mettant toujours en évidence la partie de sa figure dont elle le supposait occupé, et l'avancant ou la tournant de manière à ne pas lui laisser la moindre excuse, s'il n'en rendait pas exactement tous les charmes. Lorsqu'il regarda sa tête, elle l'abaissa aussi bas qu'elle put ; quand il se mit à étudier ses yeux, elle les écarquilla prodigieusement, gonfla ses joues à les faire crever, quand leur tour arriva ; enfin, quand elle s'aperçut qu'il en était à la bouche, non-seulement elle l'ouvrit de toute la force de ses mâchoires, mais elle se crut dans l'obligation de lui tirer une langue d'une aune.

A quelques jours de là, Back atteignit enfin avec sa suite l'embouchure de la grande rivière du Poisson, et put constater que ce fleuve, après avoir précipité sa course torrentueuse et sinueuse sur une longueur de cinq cent trente milles géographiques à travers un sol de fer que pas un arbre n'égayait ; après s'être parfois épanché en vastes lacs dont l'horizon de ciel et d'eaux laisse le navigateur incertain de sa route ; après avoir franchi des chutes, des cascades et des rapides dont le nombre ne s'élève pas à moins de quatre-vingt-trois, se déverse enfin dans la mer polaire.

Là les dangers communs à tous ceux qui tentent cette mer attendaient l'expédition.

Il est inutile de dire que Back s'efforça de pénétrer dans ses glaces. Il s'y avança assez pour courir le risque d'être broyé ou invinciblement emprisonné entre leurs masses. Il parvint néanmoins à reconnaître et à décrire cette partie des régions arctiques dont il était le premier explorateur, et les noms de Cockburn, de Beaufort, de Barrow, de Richardson, qui entourent le nom royal de *Victoria*, donné au promontoire le plus remarquable de ces parages, y sont devenus les monuments géographiques de son passage.

Son dessein était de se diriger vers l'ouest pour relever les côtes du continent jusqu'à la pointe Turnagain, et de compléter ainsi les découvertes de Franklin ; mais l'état des glaces, l'épuisement absolu de ses ressources, celui de ses hommes qui commençaient à s'avouer à bout de forces, enfin

la perspective des difficultés d'un retour, qu'un plus grand éloignement eût probablement rendu impossible, le déterminèrent ou plutôt le contraignirent à s'arrêter.

Il l'annonça à l'équipage. Le pavillon fut déployé, salué de trois acclamations en l'honneur du roi d'Angleterre, dont le nom fut donné à cette partie extrême de l'Amérique, et ils se préparèrent à un retour qui devait naturellement reproduire des épreuves plus ou moins semblables à celles qu'ils avaient déjà traversées.

Au bas de la chute où naguère ils avaient rencontré les Esquimaux, ils ne les retrouvèrent plus. Bientôt après, ils aperçurent leurs tentes dressées sur le bord d'un fort rapide. Ne pouvant le traverser sans danger, ils s'efforcèrent de les attirer à eux, en leur faisant les démonstrations les plus amicales ; mais ces indigènes demeurèrent insensibles à tous leurs signes, et se bornèrent à les regarder froidement des hauteurs où ils étaient placés. La réflexion avait sans doute amené la défiance. Pour leur prouver qu'ils avaient tort, Back leur laissa sur un monceau de pierres un sac de pemmican.

Le 31 août, les voyageurs se trouvèrent inopinément au milieu de douze tentes de ces naturels ; hommes et femmes parurent fort troublés de leur présence ; les enfants se sauvèrent en toute hâte derrière les rochers, en poussant des hurlements, et le reste de la troupe, s'armant de piques et de frondes, se mit à leur faire énergiquement de ces signes qui veulent dire : Allez-vous-en.

Back n'ayant point d'interprète qui pût calmer leurs alarmes se dispensa de prendre terre, se bornant à faire ramer lentement. A ce mouvement de retraite, un vieillard se mit à courir après eux, le long des rochers, tout en se tenant à distance et en leur signifiant, avec forces clameurs, d'avoir à se retirer. Puis, dans le but sans doute de les y forcer magiquement, il se mit à marcher sur ses mains et sur ses genoux, en imitant le mouvement et le grognement d'un ours. C'était le sorcier, ou autrement dit l'*homme sage* de la tribu.

Ces Esquimaux étaient probablement de ceux qui habitent la baie Wager ou le bord Copperfield.

Le 17 septembre, le capitaine et sa suite retrouvèrent M. Mac-Leod qui les avait longtemps attendus, veillant avec anxiété sur la route par laquelle ils devaient revenir.

Quand ils parvinrent au lac Clinton-Colden, le froid était si intense que l'eau gelait sur les avirons, et qu'un des chronomètres s'arrêta.

Les Indiens les entourèrent bientôt. Back leur montra le plan de la rivière du Grand Poisson, et surtout les endroits où il y avait le plus de gibier, afin de les exciter à s'y rendre, dans les cas de disette ; mais ils l'écoutèrent avec indifférence. Leur attention ne se réveillait qu'au nom des Esquimaux. Ils scrutèrent avec un soin minutieux chacun des objets

qu'il avait reçus de cette peuplade, écoutant dans le silence le plus religieux ce qu'il leur racontait de leurs dispositions pacifiques.

Il ne restait plus au capitaine qu'à prendre les arrangements nécessaires pour passer son deuxième hivernage aussi confortablement que possible.

Les Indiens lui apportèrent de temps en temps des vivres.

Akaïtcho, malgré son peu de succès à la chasse, contribua encore à l'approvisionnement ; mais ce n'était plus cet Indien actif et grave des anciens jours, tel que l'avait vu Franklin. A mesure que les infirmités le gagnaient, il était devenu morose, insouciant ; il ne lui restait plus que l'ombre de son autorité passée. Sauf les membres de sa famille, il conservait à peine un seul Indien à sa suite pendant ses chasses d'été. Pendant l'hiver seulement, sa tribu se groupait encore autour de lui.

Ce second hivernement permit à Back de recueillir quelques notions nouvelles sur les mœurs et les idées des Indiens, notamment sur leurs anciennes notions religieuses. La génération actuelle n'en a guère conservé que la croyance à un Grand-Esprit qui récompense les bons et punit les méchants.

Un jour que Back avait mis sur ce sujet le chef chipewan déjà mentionné sous le nom de *Camarade de Mandeville*, et qu'il cherchait à graver dans son cœur quelques préceptes moraux, l'Indien l'écouta avec recueillement, et, quand il eut terminé, relevant un peu sa tête et baissant les yeux, il lui dit d'un ton bas et solennel : “ Les paroles du chef sont profondément descendues dans mon cœur. J'y penserai souvent quand je serai seul. Je suis ignorant, il est vrai, mais je ne me suis jamais livré au sommeil, le soir, dans ma hutte, sans avoir imploré tout bas le Grand-Esprit, le priant de me pardonner ce que j'avais fait de mal dans la journée.”

Les Chipewans ne s'associent aux Couteaux Jaunes qu'avec les plus minutieuses précautions. Les uns ne venaient au fort que lorsqu'ils croyaient les autres absents.

Un de ces Indiens s'étant pris de querelle avec un compatriote appartenant à une tribu différente, et M. Mac-Lcod l'ayant réprimandé en ces termes :

“ Sachez donc que tous les hommes sont frères, créés par un même Dieu, et soyez bons et charitables les uns envers les autres ; telle est la conduite qui plaît au Grand-Esprit.—Ces paroles sont très-bonnes, répliqua d'un air lourd l'indigène ; mais pourquoi le chef ne donne-t-il pas l'exemple en me fournissant un fusil pour chasser ? car ma famille meurt de faim.”

La saison devenant moins rigoureuse, les Indiens se retirèrent dans l'ouest, et l'expédition ne fut plus visitée que par les loups, qui, maigres et affamés, débutèrent par se présenter au nombre de dix-huit.

A la fin de l'hiver, Back se rendit au fort Résolution, où, reprenant la route du Canada, il regagna New-York, et le 8 septembre, après une absence de près de trois ans, il revoyait l'Angleterre.

LA QUESTION DES GREVES.

II.

(*Suite.*)

Vient maintenant la scène de l'accusation et la lutte d'Etienne Blackpool, seul contre tous ses camarades. On se demande s'il ne faut pas un courage plus qu'humain pour tenir bon dans des circonstances semblables et si une liberté achetée à ce prix ne ressemble pas beaucoup à la servitude.

“—O mes amis et mes frères ! s'écrie avec emphase Slackbridge, ô mes frères et mes compatriotes, travailleurs opprimés de Cokeville ! que dirons-nous de ce frère, de cet ouvrier ?... Hélas ! pourquoi me faut-il souiller ce glorieux titre en le donnant à un pareil homme !... Que dirons-nous de celui qui, connaissant par lui-même les maux et les injustices qu'on vous fait souffrir, à vous, la sève et la moelle de ce pays qui vous méprise, de celui qui, vous ayant entendu déclarer (avec une noble et majestueuse unanimité qui fera trembler les tyrans) que vous êtes prêts à devenir souscripteurs de l'association du Tribunal-Réuni et obéir indistinctement à tout ordre émané de cette association pour votre bien, que direz-vous, mes frères, de cet ouvrier, puisque je dois le reconnaître pour tel, qui, dans un pareil moment, abandonne son poste pour aller vendre son drapeau ; qui, dans un pareil moment, n'a pas honte de proclamer le lâche et humiliant aveu qu'il se tiendra à l'écart et refuse de s'unir à ceux qui s'associent bravement pour défendre la liberté et le bon droit ?”

“Les avis ne furent pas unanimes à cet endroit du discours. Il y eut bien quelques grognements et quelques sifflets ; mais le sentiment de l'honneur était trop fort et trop général pour permettre qu'on condamnât un homme sans l'entendre.

“ — Prenez garde de vous tromper, Slackbridge !

“ — Qu'il se montre !

“ — Écoutons ce qu'il a à dire !

“ Telles furent les paroles qui s'élevèrent de plusieurs points de la salle. Enfin une voix mâle s'écria :

“ Cet homme est-il ici ? S'il est ici, Slackbridge, nous l'entendrons lui-même au lieu de vous écouter.

“ Cette proposition fut accueillie avec une salve d'applaudissements.

“ Slackbridge, l'orateur, regarda autour de lui avec un sourire amer ; étendant le bras droit (selon la coutume de tous les Slackbridge) pour apaiser l'océan agité, il attendit qu'un profond silence se fût rétabli.

“ — O mes frères en humanité ! dit alors Slackbridge secouant la tête avec un air de profond mépris, je ne m'étonne pas que vous, les fils prosternés du travail, vous mettiez en doute l'existence d'un pareil homme.

Mais celui qui a vendu son droit d'ânesse pour un plat de lentilles a existé, Judas Iscariote a existé, lord Castlereagh a existé, et cet homme existe !”

“ Ici, il y eut un peu de confusion et de presse auprès de la plateforme, et bientôt l'homme en question se dressa sur l'estrade, à côté de l'orateur. Il était pâle, et ses traits semblaient agités, ses lèvres surtout ; mais il se tint immobile, la main gauche au menton, attendant qu'on voulût bien l'entendre.”

La description de M. Charles Dickens n'est qu'un épisode de roman, mais c'est bien là ou jamais le cas de dire que c'est un roman *réaliste*.

Ce que nous représente ici le romancier, un témoin oculaire le répète avec plus d'autorité encore pour des faits qui se sont passés sous ses yeux. Voici comment s'exprime, dans une brochure intitulée : *La vérité sur la grève des mineurs dans le bassin houiller de Saint-Etienne*, M. le Nordez, rédacteur en chef du journal *la Loire* :

“ Les ouvriers ont obéi à des meneurs ; ils se sont laissés entraîner par une poignée d'aventuriers.

“ Voilà le fait.

“ *Les mineurs connaissaient-ils ceux qui les ont mis en grève ?* Non !

“ Les meneurs étaient-ils de leurs camarades ? Non !

“ Les premiers incitateurs n'étaient ni des mineurs, ni du pays ; personne ne les connaît ; ni leur mise, ni leurs manières, ni leur langage n'indiquaient des ouvriers mineurs. Qu'étaient-ils ? nous le dirons plus tard ; ce qui est certain, c'est que pas un de ces malheureux pères de famille qui, depuis un mois, ne travaillent pas, voient leurs enfants sans pain et la misère envahir leur ménage, que pas un de ces ouvriers honnêtes et courageux qui, après une vie honorable et intègre, en sont aujourd'hui réduits à mendier, que pas un d'entre eux, disons-nous, ne s'est volontairement mis dans cette déplorable situation, que pas un d'entre eux ne sait d'où est parti le mot d'ordre ni qui l'a donné.

“ Mais ce qu'ils savent tous, c'est qu'on leur avait promis monts et merveilles, c'est qu'on leur avait donné l'assurance de salaires énormes, de subventions assurées, et qu'ils n'ont rien de tout cela, qu'ils souffrent et qu'ils se compromettent.

“ Oui, nos mineurs ont été trompés, égarés, trahis ! il faut les plaindre, mais non les accuser. D'autres qu'eux sont coupables.

“ Ils étaient descendus dans leurs mines, on les a fait remonter, et leurs patrons, pour se soustraire aux violences des meneurs, les y ont eux-mêmes engagés ; on les a d'abord poussés à ne plus travailler ; à l'égard de ceux qui résistaient, on a usé de menaces, de promesses mensongères, on les a séduits et trompés.

“ Nous pouvons donc dire que nos mineurs ne se sont pas *volontairement* mis en grève, qu'ils ont cédé moitié dans la confiante espérance que

les magnifiques choses qu'on leur promettait leur seraient accordées, moitié par crainte et pour se soustraire aux violences des bandes."

III.

La plupart des arguments par lesquels on essaye de persuader la grève aux récalcitrants sont, en définitive, ce qu'on pourrait appeler, dans un sens qui n'a rien d'oratoire, des arguments *ad hominem*. Si le moraliste s'étonne de voir si souvent des rixes de cabarets dégénérer en batailles mortelles, de simples discussions tourner tout d'un coup au tragique, les coups de couteaux succéder si vite aux horions, il n'en faut point chercher la cause dans les excitations ou le froissement des amours-propres ; il s'y mêle souvent de vieilles rancunes et de vieilles haines, des inimitiés sourdes et profondes, une soif longtemps altérée de vengeance, tout ce que laissent après elles de venin et d'amertume dans les âmes ces violences inachevées dont la soumission a seule pu arrêter les menaces.

Une fois que la coalition existe, grâce à l'acquiescement plus ou moins spontané des votants et des signataires, une fois que la grève a été dénoncée et qu'elle est en voie d'exécution, la question ne se pose plus tout à fait de même, et les meneurs peuvent invoquer en leur faveur un semblant d'autorité morale.

Le jour où une résolution a été prise en commun, au moyen du consentement individuel de chacun des membres qui y participent, il ne s'agit plus de consulter chacun des associés sur la conduite qu'on leur propose de suivre, mais de tenir la main à une série de mesures propres à soutenir le chômage du travailleur et à vaincre la résistance du patron.

Ici se place la grave question de la délégation.

Cette difficulté se résout par les mêmes principes qui, au point de vue moral, dominant toute cette question des grèves.

Il est visible que, pour tenir une assemblée, y proposer, y débattre, y résoudre des conditions communes et les mettre ensuite d'accord par une série de compromis avec les conditions de la partie adverse, la multitude ne saurait agir par elle-même dans sa collectivité. Il est nécessaire qu'elle nomme des représentants, des délégués, des fondés de pouvoir. Réduite par son grand nombre à ne pouvoir agir elle-même pour les détails de la conduite, l'assemblée désigne ceux de ses membres qui tiendront sa place, et qui, en vertu de ce mandat, parleront et agiront pour elle.

Cette délégation est d'une nature toute particulière. Elle ne comporte point les effets de la délégation civile ni de la délégation politique. Elle demeure renfermée dans le cercle d'un mandat purement industriel et constitue, pour me servir d'un terme de notre législation nouvelle, des représentants à la responsabilité limitée. Ici l'électeur n'aliène point ses droits et n'engage point son obéissance.

En matière civile, le fondé de pouvoir peut contracter tout engagement valable dans les limites de sa procuration, et cette procuration même établit entre le signataire et le délégué une solidarité ou plutôt une identité telle que nul engagement n'a besoin de ratification, les deux personnes du mandant et du mandataire pouvant être prises indifféremment l'une pour l'autre par la seconde des deux parties contractantes.

Voilà justement le nœud de la question.

Les délégués de presque toutes les grèves ne se font pas faute de soutenir que leur rôle vis-à-vis des assemblées qui les nomment et qui les envoient est celui de fondés de pouvoirs généraux, autorisés à contracter pour chaque individu des engagements valides, ou bien à opposer aux propositions les plus plausibles des refus péremptoires.

Le système qu'ils mettent en pratique ne va à rien moins qu'à retourner, pour ainsi dire, l'ancienne théorie des mandats impératifs, telle qu'elle était pratiquée par certains bailliages aux anciens états généraux de France.

Tandis que le député trouvait dans les *cahiers* qui lui étaient remis des solutions indiquées auxquelles il lui fallait souscrire et des résolutions auxquelles il ne lui était point permis de faillir, les délégués industriels des coalitions retournent en quelque sorte les termes. Une fois nommés d'une façon plus ou moins équitable, ils prétendent volontiers que cette élection leur confère une sorte de blanc-seing et les dispense d'avoir recours aux délibérations de l'assemblée pour débattre ses intérêts et contracter ses engagements. Ils entendent bien, au contraire, que les paroles par eux prononcées, les engagements par eux pris, les mesures par eux résolues doivent être acceptées pour ses propres actes par chaque individu, sans qu'il ait jamais le pouvoir de se dédire et de se dégager par la retraite.

Voilà en quoi, au point de vue du droit civil, les délégués des grèves se trompent complètement.

Leurs commettants ne les envoient point avec cette clause préalable de se démettre entre leurs mains des droits imprescriptibles de la liberté.

Ils n'entendent point renoncer à la faculté de demeurer juges par eux-mêmes de leur propre situation, des sacrifices que commandent leurs intérêts, comme aussi des concessions qu'entraîne leur position particulière.

L'ouvrier n'entend point abdiquer entre les mains de ce camarade, quelque capable qu'il le suppose, quelque sympathique qu'il le trouve, ses droits de fils, de père et d'époux. Le meilleur et le mieux intentionné des délégués ne saurait se substituer au juge suprême de la famille et se rendre un compte exact de ce que peuvent exiger les devoirs dus aux vieux parents, à l'épouse malade, à la famille grandissante. Il ne peut tenir compte des motifs tout personnels que tel ou tel ouvrier garde par devers lui de se fier à la parole du patron et de compter sur l'heure de sa justice

Ce droit absolu de ne point renoncer à la disposition de sa propre personne suffit pour marquer, dans l'ordre économique, les limites de la délégation industrielle.

L'ouvrier envoie, pour tenir sa place dans une délibération contradictoire à laquelle tous ne sauraient assister, l'homme qu'il juge le plus capable de reproduire et de faire valoir les arguments présentés au patron, ceux qui, plus intelligents et plus éclairés que les autres, soutiendront plus avantageusement la controverse et sauront le mieux discerner, dans des ouvertures nouvelles ou des propositions inattendues, le piège qu'il est sage de craindre ou l'avantage qu'il est raisonnable d'accepter.

Une fois que le débat a eu lieu et qu'il s'est terminé, comme il est inévitable, ou par une rupture ou par un accord, on peut dire, au point de vue du droit absolu, que la question recommence tout entière, et qu'on peut, à partir de ce moment-là, la considérer comme tout à fait intacte.

En effet, soit que les propositions mises en avant par les patrons aient été consenties ou écartées, chaque ouvrier se trouve en présence d'un contrat nouveau qui lui est offert. La délégation qu'il avait accordée pour mettre un camarade en situation de discuter plus avantageusement, n'impliquait pas la faculté de contracter aux lieu et place du commettant, mais seulement celle de parler et de plaider pour lui. Chaque travailleur rentre donc de plain pied dans cette condition primordiale du droit commun, d'estimer au point de vue de sa situation personnelle les conditions qu'on lui accorde et les avantages qu'on lui propose. Le délégué n'a plus rien à voir ici, sous peine d'excéder les limites de sa mission et d'attribuer à ce mandat bénévole la portée et les privilèges d'un pouvoir politique.

IV.

Lorsque la coalition s'est constituée, lorsque la grève a reçu son organisation, on ne manque pas de voir entrer en fonctions des comités permanents qui s'arrogent tous les droits d'un pouvoir exécutif et ne tardent pas à prendre vis-à-vis de la masse des ouvriers les droits d'un tuteur ou les allures d'un tyran.

Les délégués ne se contentent plus de se considérer comme l'affirmation vivante des désirs et des réclamations de tous, comme les avocats plaidants et consultants de la cause commune. Ils ne s'en tiennent plus à cette prétention exorbitante de représenter le fondé de pouvoir civil dûment autorisé à contracter, sans aucun recours, des engagements valables.

Ils ne craignent pas de mettre en avant cette prétention, d'avoir été investis par l'élection, d'un véritable pouvoir politique, ou tout au moins d'un pouvoir actif.

Ils s'estiment chargés, non pas seulement de parler et de consentir pour les autres, mais encore de vouloir, de résoudre, de combattre pour eux, d'entreprendre et de soutenir en leur nom tout ce qui leur paraît propre

à faire triompher la cause dont ils se proclament tout à la fois les champions et les généraux.

Dès lors tout change d'aspect : les patrons ne sont plus des associés inévitables, imposés aux travailleurs par la nature même des choses et la nécessité des lois économiques. C'est un ennemi qu'il faut repousser sans ménagement, réduire sans pitié et combattre par la force ouverte, partout où la patience ne suffit pas.

C'est ainsi que la nature humaine nous livre peu à peu ses secrets et qu'on retrouve, à côté des emportements de la volonté qui s'exalte, les erreurs de l'esprit qui s'égare. Ce passage du calme à la colère, des moyens pacifiques aux plus indignes violences, n'est pas seulement le résultat de l'entraînement funeste auquel nous cédon's sur toutes les pentes où nous avons une fois commis la faute de nous engager ; mais nous en pouvons trouver, dans une certaine mesure, l'explication sinon l'excuse, dans cette fascination étrange qu'exerce sur nous l'erreur d'un faux raisonnement. Une fois qu'ils se sont crus chargés d'administrer et de résoudre la guerre de la grève, les délégués, emportés par la logique de leurs idées, n'ont pas tardé à abandonner la voie des objurgations individuelles pour entrer résolument dans une double série de mesures coercitives, d'abord contre les patrons pour les forcer à se rendre, puis contre les ouvriers eux-mêmes pour les empêcher de faiblir. C'est ainsi que nous avons vu la comédie tour à tour odieuse ou bouffonne du *Gréviste malgré lui*.

Dès que les ouvriers refusent de travailler, la pensée qui doit le plus naturellement se présenter à l'esprit des patrons, est celle de se passer de leurs services, en les remplaçant par des auxiliaires mécaniques, ou de continuer la fabrication en appelant d'autres travailleurs.

On ferait une longue liste des découvertes provoquées par l'obstination des grèves. C'est à cette circonstance qu'on doit, comme chacun le sait, l'introduction de la fonte et du fer dans la charpente osseuse de nos grandes maisons. Il est telle industrie qui, arrêtée dans sa marche par un seul des ouvriers compris dans l'équipe tout entière, s'est tirée d'affaire précisément en supprimant cet ouvrier-là et en le remplaçant par l'ingénieur équivalent de quelque mécanisme. L'esprit humain suit dans le progrès de ses découvertes intellectuelles la même loi à laquelle obéit le développement moral des caractères. Il faut à nos facultés pensantes, comme à notre cœur, des obstacles qui leur résistent et des difficultés qui les éprouvent : l'effort par lequel on triomphe est en proportion de la contrainte contre laquelle on a réagi.

Mais cette façon de se tirer d'embarras par des découvertes a ses chances incertaines, en même temps que ses limites nécessaires. Il ne faut pas compter sur l'heureuse fortune d'égaliser et de vaincre toujours les résistances de la grève par les ressources de l'invention. Il est plus naturel encore de s'adresser à des ouvriers étrangers, et de combler par l'intro-

duction de ces nouvelles recrues les lacunes laissées par la défection des vétérans.

Dans un grand nombre d'industries, les ouvriers se croient protégés contre les patrons par les difficultés particulières qu'entraîne l'exercice de leur profession. Là où de vieilles coutumes, pour ne pas dire d'anciens préjugés, entraînent dans la pratique l'habitude d'exiger des commençants jusqu'à trois ou quatre années d'apprentissage ; là où l'orgueil des anciens les porte à ne regarder l'éducation industrielle comme terminée qu'après dix années de séjour dans les ateliers ou à la manufacture, il paraît bien difficile de se procurer dans un délai suffisant des ouvriers capables de faire la besogne. Les grévistes comptent sur cette difficulté et calculent, non sans quelque probabilité, qu'ils ont devant eux tout le temps de ruiner leurs patrons avant que ceux-ci aient pu parvenir à les remplacer convenablement.

L'Histoire des grèves présente cependant des exemples remarquables de ce que peut, chez certains patrons, l'énergie unie à l'intelligence. On a vu, il y a trois années, dans une des plus grandes grèves qu'ait eues à traverser l'industrie métallurgique, le directeur de la *Mersey-Iron-Works*, M. Clay, entreprendre d'enseigner, sans aucun autre apprentissage, l'opération du *puddlage* à des ouvriers complètement étrangers à la fabrication du fer. Il parvint ainsi à rallumer dix-huit fours, et obligea l'*Union* à céder devant sa fermeté.

En France il est arrivé fréquemment, sous l'ancienne législation, que, dans des cas urgents et pour certaines industries qui touchaient de près à l'intérêt public, l'autorité, surtout dans les villes de garnison, a mis, à la disposition des industries menacées de se voir suspendues, un certain nombre de militaires qui apportaient ainsi le concours de leurs bras et quelquefois de leurs connaissances spéciales. L'intervention de pareils auxiliaires sur lesquels on ne pouvait guère espérer d'agir par les menaces ou par la peur, apportait ainsi un élément bien étranger et bien imprévu dans les discussions industrielles. Cette immixtion tout à la fois périlleuse et discutable demande à être deux fois justifiée pour être admise. L'intérêt social lui-même n'est pas une excuse suffisante : il y faut absolument une évidente nécessité.

On avait imaginé dans les grèves houillères de certains comtés du Royaume-Uni, un expédient vraiment original et qui mérite d'être rapporté ici, bien que les directeurs des compagnies y aient coupé court et l'aient empêché de s'étendre. C'est ce qu'on peut appeler *la grève par restriction*.

C'est à Mersey-Hill, en Angleterre, si nous sommes bien informés, que cet ingénieux expédient fut tenté pour la première fois.

Il s'agissait de faire subir aux compagnies une grève, et en même temps

de ne point quitter la mine, dans la crainte de voir occuper par des travailleurs étrangers la place qu'on aurait laissée vacante.

Les ouvriers, très-habilement conseillés, comme on va le voir, convinrent de réduire tout d'un coup des trois quarts l'extraction et la préparation quotidienne de la houille. On vit, comme par enchantement, tous les mouvements se ralentir, sans toutefois s'arrêter, et un engourdissement volontaire succéder tout d'un coup à l'activité accoutumée du travail. Les mineurs que l'on payait à la tâche réduisirent volontairement leur journée à la mesure uniforme d'un shelling et s'ingénièrent à mettre, pour gagner ces vingt-cinq sous, autant de temps que pour produire un travail équivalent à un salaire quatre ou cinq fois plus élevé. Ils entendaient bien, aboutir, de cette façon, à rendre cette exploitation dérisoire, aussi onéreuse pour la compagnie qu'un chômage complet, en même temps que leur présence sur le chantier empêchait l'introduction d'ouvriers nouveaux qui vissent leur faire concurrence. La compagnie, qui distingua le péril, sut aussi le conjurer par une mesure énergique. Elle prononça le *lock out*, c'est-à-dire la mise à bas ou la suspension générale des travaux, ce qui lui permettait de faire ensuite ses conditions pour recommencer.

Ce qui arrive le plus fréquemment, ce qui, paraît-il, devrait même toujours arriver, à ne considérer que la facilité des communications et l'empressement de la concurrence, c'est que des ouvriers du dehors sont appelés à remplacer ceux qui refusent leur présence et le secours de leurs bras. Tout s'accorde pour rendre cette ressource accessible aux patrons. Les déplacements par les chemins de fer sont rapides et peu coûteux ; les grands travaux publics qui ont appelé tout d'un coup sur certains points de véritables armées de travailleurs, ont habitué l'homme du peuple, autrefois sédentaire et immobile, à des voyages constants et à de lointaines émigrations. La différence même des langues a cessé d'être un obstacle, et chaque nation trouve presque toujours, dans les grands chantiers, des compatriotes qui entendent ou des contre-mâîtres qui parlent l'idiome de votre pays.

La *Société internationale*, qui s'efforce d'établir une solidarité universelle entre tous les travailleurs de l'Europe, et—qui sait?—peut-être du monde entier, grâce à la création de son vaste réseau et à l'omnipotence de son pouvoir, met tous ses soins à empêcher l'embauchage. La liberté, dont tout le monde parle tant, est presque toujours la dernière chose que le peuple comprenne et pratique.

Si l'ouvrier sédentaire et connu peut encore s'appuyer, pour résister à la pression de ses camarades, sur l'égalité visible de sa situation, sur le passé qui le protège, sur ce droit à la liberté du travail qui rappelle visiblement le droit du propriétaire sur la chose possédée, on devine aisément de quel œil doivent être accueillies ces bandes de nouveaux arrivants, qui représentent à des yeux prévenus une véritable invasion des barbares.

Les ouvriers regardent volontiers l'industrie exercée par eux et par leurs familles dans les étroites limites de leur localité, comme une sorte de fief héréditaire dont l'usage les a mis en possession. Pour eux cette possession vaut titre, et il leur semble tout à fait que le manufacturier commet un acte de félonie lorsqu'il appelle à son secours les provinces voisines ou même les pays étrangers.

Les moyens employés par les grévistes pour parer cette riposte des patrons et maintenir par le manque de bras la cessation des travaux, sont, suivant l'occasion, de nature bien différente. On les a vus employer tour à tour la séduction des bons procédés et la ressource des dernières violences. Ils ont fait comme ces parents tour à tour trop faibles ou trop emportés, qui tantôt s'humilient et tantôt s'irritent pour vaincre la résistance qu'on leur oppose. Quelquefois même c'est l'argent à la main et au prix d'un marché que les agents de la coalition se sont efforcés de maintenir la grève.

Lorsque les ouvriers du dehors débarquaient à Genève, ils ne manquaient point de rencontrer, au débarcadère du chemin de fer et sur les pontons où les bateaux à vapeur viennent faire escale, des délégués commis par la *Société internationale*. Ces délégués avaient pour mission d'empêcher à tout prix les nouveaux arrivants de s'embaucher et d'aller ainsi repeupler les ateliers déserts. Il se passait là les scènes les plus étranges. Personne ne paraissait savoir bien au juste quelle était la limite de son droit et, suivant le proverbe populaire, s'il devait prendre le parti de rire ou de pleurer.

On passait son bras dans le bras de ces nouveaux compagnons ; on leur offrait les politesses de la bienvenue. On s'efforçait ainsi d'en faire la conquête pacifique ; puis, lorsque, par une série de manœuvres habilement combinées, on avait réussi à les attirer jusqu'au cercle où siégeait en permanence le comité de la *Société internationale*, les instances devenaient plus vives et les procédés moins gracieux. On finissait par leur mettre carrément le marché à la main et par leur faire entrevoir, à côté des démonstrations économiques, les arguments plus solides de la force. Isolés, hésitants, à demi engagés par les paroles qu'ils avaient entendues ou les politesses qu'ils avaient acceptées, ils finissaient bon gré mal gré, par se laisser enrôler dans la *Société internationale* dont ils se trouvaient ainsi assurer les desseins et augmenter la force.

Cette façon d'agir n'est guère praticable que vis-à-vis d'ouvriers inexpérimentés, mal convaincus de leurs droits et faiblement disposés à les maintenir. Il suffit alors de quelque fermeté pour s'opposer à leurs desseins, de quelques discours pour les endoctriner et en faire des prosélytes.

Les choses ne se passent plus de même lorsque les ouvriers, éclairés tout à la fois sur leurs droits et sur leurs intérêts, comme il arrive par exemple en Angleterre, se rendent sur le théâtre de la grève, appelés par

la certitude d'y trouver le travail qui leur manque, par les avantages qu'on leur promet, souvent même par les engagements qu'on leur a fait contracter d'avance.

Il est bien peu d'*Unions*, en Angleterre, qui ne prévoient pas le cas de la grève, sans parler de celles qui n'ont pas d'autre but et n'existent que pour mettre de côté des fonds dans ce dessein. La plupart des règlements contiennent cette clause, qu'une fois le travail suspendu par la *dénonciation* régulière du *comité*, les ouvriers qui voudront accepter ces fonctions, seront admis à s'enrôler sous les ordres du *comité*, qui les paiera sur les fonds de la caisse commune. Moyennant cette indemnité qui a les mêmes motifs et les mêmes allures qu'une véritable solde de guerre, cette force armée de la grève se distribue par escouades et constitue de véritables patrouilles.

Il s'agit non pas seulement de surveiller les lieux d'arrivée où nos modernes moyens de transport jettent à la fois un si grand nombre de voyageurs, il faut se défendre encore contre les défections particulières, les repentirs isolés, les retours clandestins, contre cette infiltration lente qui finirait par reconstituer en détail la population absente des ateliers. La grève n'a plus à faire ici, comme dans les pays où l'économie politique est encore ignorée ou mal connue, à des novices qu'on puisse séduire. Elle ne compte plus sur la persuasion vis-à-vis de gens qui ont leur parti pris et qui savent parfaitement à quoi s'en tenir. La violence et la force ont été, de tout temps et pour tous les partis, le dernier mot et la plus sûre ressource de leur éloquenc. Il s'engage alors, en pleine civilisation, des luttes lamentables dont l'histoire de l'industrie raconte les honteuses péripéties. En l'absence d'une loi suffisamment protectrice et de la puissance publique mise au service de cette loi, on finit par retrouver, dans ces guerres du travail, la ruse et aussi la cruauté des peuplades barbares. On a vu des compagnies commander pour leur service des trains nocturnes de chemins de fer et faire arrêter le convoi le plus loin possible des stations, afin de débarquer, sans avoir à livrer bataille, les nouveaux ouvriers qu'elles faisaient venir de si loin. On appliquait ainsi à l'arrivage industriel des bras une ressource bien connue des sportsmen anglais lorsqu'ils partent avec deux champions pour quelque solennel engagement de boxe.

D'autres grèves, plus respectueuses de la liberté d'autrui et plus confiantes dans la puissance du capital, ont résolûment appliqué la loi de l'offre et de la demande à un marché d'une nouvelle espèce.

Les *comités* des *Unions*, vigilants et bien renseignés, se sont tenus au courant des pourparlers et des négociations entamées entre leurs anciens patrons et les ouvriers de la même industrie auxquels ces patrons avaient recours. Ils se sont dit, avec beaucoup de raison, que le seul et véritable motif des ouvriers qui pourraient se laisser tenter par une situation industrielle si difficile et si précaire était l'espoir d'un gain plus élevé, plutôt

que le désir de s'établir dans une ville étrangère, au milieu de compagnons prévenus et irrités. Partant de là, n'était-il pas tout à la fois plus sage et plus avantageux de reprendre pour le compte des ouvriers l'opération même des patrons ? Tel a été le point de départ des résolutions prises par un grand nombre de *comités*. Ils ont calculé, avec beaucoup d'intelligence et sur des données fort exactes, le chiffre des avantages que le manufacturier pouvait faire briller aux regards des nouveaux venus, et ils leur ont offert, pour ne point se déplacer, une prime supérieure au gain qu'ils pouvaient attendre de leur voyage. Une fois engagés dans cette voie, les *comités* y ont marché avec une résolution et une ténacité toute britanniques.

On a vu, en mainte occasion, l'habileté des grands industriels déjouer la surveillance des patrons et parvenir à recruter, pour les besoins de la manufacture, une véritable armée qui arrivait à jour fixe et se présentait de façon à braver toutes les agressions. Même en pareil cas, les *comités* ne se sont point déclarés vaincus et n'ont point renoncé à la lutte. Des commissions prises dans leur sein ont eu bien vite calculé à combien revenait le voyage de chaque ouvrier, aller et retour, en y comprenant les frais de route. A cette somme, souvent fort ronde, ils ajoutaient une indemnité assez élevée. Cette indemnité, offerte et touchée en bloc, représentait à l'ouvrier un avantage considérable, une économie toute faite s'il était de ceux qui épargnent ; une somme de jouissances assurées s'il était de ceux qui songent plus au présent qu'à l'avenir. Ajoutez à cet attrait palpable la perspective de rentrer paisiblement chez soi, l'avantage d'échapper ainsi à une vie pleine de hasards, de difficultés et de périls, au milieu de tant de rancunes et de tant de haines. Le marché conclu se trouvait ainsi, sous des apparences purement financières, renfermer encore un solde inaperçu de motifs moraux : l'avantage de la prime avait pour appoint l'appréhension des menaces dont le départ les affranchissait.*

De pareils faits rendent toute discussion superflue. On ne saurait admettre, à aucun titre et sous aucun prétexte, cette intervention et cette organisation de la force au milieu d'une société civilisée. Il faut absolument que l'ordre trouve ses garanties dans la mesure même où l'on reconnaît ses droits à la liberté. La grève, comme on le voit, a cessé presque partout d'être un moyen temporaire, une ressource extrême dont l'ouvrier s'arme pour obtenir du patron une mesure déterminée. Au lieu de s'organiser avec toutes les lenteurs et toutes les difficultés qu'elle comporte pour obtenir un effet passager qui l'ensevelirait dans son triomphe, elle devient une menace de tous les jours et de tous les instants ; elle demeure perpétuellement organisée. Les grandes associations, telles qu'on les rêve et qu'on les souhaite, ne sont pas autre chose qu'une coalition permanente, une féodalité d'une nouvelle espèce, qui substitue aux conditions de l'industrie démocratique l'ancienne corporation du moyen âge, sans la garantie de ses traditions et de ses épreuves.

* Cette situation des *comités* a été exploitée en mainte circonstance. On raconte, en Angleterre, la piquante histoire d'une troupe d'ouvriers occupés à des travaux de chemin de fer, qui se sont présentés en masse à la porte d'une manufacture et se sont fait éconduire au prix d'une assez forte somme, alors qu'ils étaient parfaitement incapables de se livrer au travail pour lequel ils faisaient semblant de s'offrir.

CHRONIQUE DU CONCILE.

La colonne du Concile.—Les hardiesses de l'Eglise.—Le Concile et la Paix.—Quel est le mal que doit guérir le prochain Concile?—Moyens qu'il prendra.—Raisons du secret qui a couvert les travaux des Congrégations préparatoires.—Initiative des Evêques.

I.

La première pierre de la *Colonne du Concile* a été solennellement posée le 14 octobre sur la place qui s'étend devant l'église de Saint-Pierre in *Montorio*.

Sur le lieu même du monument, M. le baron Visconti et M. le comte Vespignani, qui ont eu le soin de régler toute la partie du cérémonial civil, avaient fait élever des tribunes pour les nombreux invités à cette solennité.

Un pavillon de draperies rouges frangées d'or s'élevait au-dessus de la pierre, retenue elle-même par des cordages recouverts de brocart. Deux inscriptions disaient toute l'importance de la cérémonie ; la première était ainsi conçue :

IN MEMORIAM CONCILII ŒCUMENICI VATICANI.

La seconde inscription semblait la réponse de Rome et du Monde :

PIE IX, TE DEUS FAVEAT—TUEATUR—SOSPITET.

La cérémonie s'est accomplie au milieu d'une grande foule de peuple et en présence du duc et de la duchesse de Parme, du comte et de la comtesse de Caserte, du comte et de la comtesse de Girgenti, du comte de Bari, de la princesse de Naples Marie-Immaculée, de plusieurs prélats arrivés à Rome pour le Concile, et de plusieurs membres du corps diplomatique.

A l'intérieur de la pierre bénite, a été introduit un parchemin sur lequel on lit :

An. MDCCCLXIX. Pridie Idus Octobris—Ego Joseph, Tituli S. S. Marcellini et Petri, S. R. E. Presbyter Cardinalis Berardi, de mandato SSmi Domini nostri PII PAPÆ IX hunc lapidem auspicialem benedixi memorie columnæ B. Petro Apostolorum Principi dicatæ erigendæ in memoriam Concilii Œcumenici, pro die octava decembris ejusdem anni indicti.

Avec le parchemin a été enfermée dans la pierre une cassette contenant la série des monnaies pontificales frappées, dans le courant de cette année, en or, en argent, et en bronze, ainsi que l'exemplaire d'une médaille dont la face représente en perspective la colonne monumentale qui doit être érigée, avec ces mots sur la bordure :

Fundamenta ejus in montibus sanctis.

Et dans l'exergue :

B. Petro Ap. Princ.

Après que le Cardinal Berardi a eu gravé avec le couteau à manche d'or, le signe chrétien sur la pierre, et enchassé dans cette pierre le parchemin signé de tous les témoins distingués de cette cérémonie, les ouvriers laissant aller lentement les cordes qui la retenaient, la pierre est descendue dans la profondeur du sol aux cris de *vive Pie IX*, mêlés au bruit des fanfares militaires.

De la part de toute autre puissance, un pareil fait pourrait être sévèrement jugé ; mais l'acte de Pie IX est un acte de foi, de confiance en Dieu, l'Eglise seule, peut se permettre de telles hardiesses. Elle a les promesses de la vie présente aussi bien que celles de la vie future, à cause de la parole de son divin fondateur " je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles." Ce sont là les motifs de la noble assurance que montre le Pontife de la Ville Eternelle. Il n'a pas oublié qu'il a beaucoup souffert, il marche encore dans le chemin de l'épreuve, et il sait que ses épaules ne seront jamais déchargées du fardeau de la croix ; mais il est certain aussi qu'après avoir bu l'eau du torrent de la tribulation, il lui sera permis de lever la tête au-dessus de ses ennemis humiliés et confondus, au milieu des débris de leur vaine puissance.

Lorsque Pie IX convoqua le Concile œcuménique, dix-huit mois avant son ouverture, l'incrédulité se prit à rire, la politique pensa qu'elle y pourrait bien mettre obstacle, la révolution éclata en menaces, les amis de l'Eglise hésitèrent à croire ; et les dix-huit mois sont écoulés. L'Eglise est dans le recueillement et la prière, l'Esprit de Dieu plane sur le monde, " *et ferebatur spiritus Dei super aquas,*" et des éléments confondus et corrompus de ce monde moral et religieux, en sortira un monde nouveau, " *et creabuntur, et renovabis faciem terre.*"

Et c'est au sein d'une paix profonde, surprenante, inattendue, presque incompréhensible dans la situation actuelle de l'Europe, que s'opère ce grand Œuvre de paix. La vraie raison de cette paix, c'est le *Concile*.

A l'approche du Messie, l'empereur Auguste, réunissant sous son sceptre tout le monde romain, transforma les armes des légions en instruments d'agriculture. Aujourd'hui, une sorte de recueillement, instinctif et involontaire chez la plupart des hommes, prépare la descente de l'Esprit-Saint sur l'auguste assemblée du Vatican. N'y a-t-il pas dans cette sorte de soumission de la nature rebelle elle-même, à l'approche de son Maître, un signe visible de la divinité de ce grand fait ?

Les assemblées politiques de l'Europe s'ouvriront aussi dans peu de semaines. Mais quelle différence entre ces assemblées et le Concile !

A Madrid, le parti républicain se prépare à faire triompher dans les

Contre ses projets subversifs auxquels les modérés ne savent opposer que l'espérance d'un roi étranger.

A Paris, les Bancel, les Gambetta, les Raspail, les Ledru-Rollin, les Rochefort, comptent établir, sur les ruines de l'empire, tout ce qu'ont de plus abject et de plus horrible le communisme et le socialisme.

A Florence, les discussions de la Chambre ne seront qu'un écho ou une répétition des scènes honteuses des Cours d'assises.

Partout, des armées innombrables cherchent à soutenir, avec les baïonnettes, les derniers vestiges de l'ordre matériel ; mais la ruine universelle est si évidente qu'on ne doit attribuer qu'à cette section de la Providence divine, que nous avons dite, la suspension de la guerre.

Quelle différence entre ces assemblées et le Concile ! Là les élus du peuple ; ici, les élus de Dieu. Là, le vote de quelques électeurs issus de ce qu'on appelle par dérision le suffrage universel ; ici, la voix de l'Eglise catholique. Là, des levées de soldats, de nouveaux impôts et de nouveaux emprunts ; ici, la revendication des droits des peuples chrétiens à la liberté d'enfants de Dieu. Là, la proclamation de principes détestables, la tolérance de l'impiété et de l'erreur, la justification des complots et des vols ; ici, l'appel fait à l'humanité de suivre les vérités de la foi et de la morale, les seules vérités qui fassent l'homme heureux en ce monde et dans l'autre. Là, enfin, des ministères nommés par le caprice d'un jour et représentants de souverains qui ne savent s'ils sont élus du peuple ou élus de Dieu ; ici le Sacré-Collège, qui, depuis le temps de Saint Etienne, se compose des chefs illustres et glorieux de l'Eglise, et, au sommet de toute chose, Pie IX qui sait très-bien ce qu'il est, parce qu'il est le Vicaire de Dieu sur la terre et le Père de tout le peuple chrétien.

Oh ! quel grand jour plein de merveilles que celui du 8 décembre 1869 !

Mille Abbés, Généraux d'Ordres, Evêques, Archevêques, Primats, Patriarches, Cardinaux, précéderont, dans Saint-Pierre, le *Roi de la Paix*. Heureux temple ! Des milliers de catholiques, dont un grand nombre encombrent déjà la Ville éternelle, acclameront Pie IX, quand il descendra du Vatican, porté sur sa *sedes gestatoria*, quand il entrera sous le splendide *Atrium*, et traversera cette basilique merveilleuse, où chaque statue, chaque ornement, chaque pierre lui parlent de l'éternité de ce Siège Apostolique, établi par Dieu comme fondement de l'Eglise et de la société, où le souvenir des triomphes passés est le gage assuré des triomphes futurs, qui auront pour couronnement éternel l'exaltation des justes et la redoutable condamnation de leurs persécuteurs.

Telle est la raison de la paix, dit l'*Osservatore*. Tel est le pourquoi de ce courant de paix qui parcourt aujourd'hui l'Europe, et ce courant ne parcourt pas l'Europe seulement ; il parcourt l'Asie, l'Amérique, l'Afrique, l'Océanie. Le vicaire apostolique qui traverse les déserts et les forêts des Indes pour accourir au Concile, porte avec lui la paix du monde. Chaque

Evêque, en quittant son troupeau, lui laisse ces mots divins que l'Eglise met sur les lèvres sacerdotales : *Que la paix soit avec vous!* *

II.

L'Eglise du Christ souffre aujourd'hui, et depuis longtemps déjà, d'une maladie redoutable contre laquelle tous les remèdes ont à peu près échoué jusqu'ici. Cette maladie, que chacun connaît et déplore, attaque en même temps les intelligences et les cœurs; elle fausse les idées, corrompt les mœurs, et semble se rire de tous les obstacles qu'on oppose à sa marche.

Le prochain Concile est appelé à la guérir; sa tâche est incontestablement la plus vaste qui soit jamais échue à aucune assemblée. Les précédents Conciles, sans en excepter celui de Trente, n'eurent à combattre que des erreurs partielles, plus ou moins nombreuses, mais toujours parfaitement déterminées. Aujourd'hui l'erreur n'épargne plus rien; elle est universelle dans ses négations. Des débris du protestantisme, passé presque sans transition d'une jeunesse impétueuse à une décrépitude impuissante; des haines et des folies du philosophisme; des égarements du gallicanisme et du josphisme; de la corruption du XVIII^e siècle et des bouleversements révolutionnaires, est sorti un déluge d'erreurs qui couvre toutes les vérités de l'ordre religieux et moral.

Il ne s'était jamais rien vu de semblable. Arius niait la divinité de Jésus-Christ, mais croyait aux autres dogmes de la révélation; Luther niait les indulgences et la primauté du souverain Pontife, mais il eût fait brûler quiconque eût révoqué en doute l'inspiration des Livres saints. Aujourd'hui on nie l'ordre surnaturel tout entier, on nie Dieu, on nie l'âme, on nie la raison elle-même. Autrefois l'erreur avait un nom, un chef, une patrie; aujourd'hui elle s'appelle de tous les noms, se réclame de tous les hommes, se dit de tous les pays.

Les mœurs! qu'en dire? Nous savons qu'il y a toujours eu des orgueilleux, des voluptueux et des avarés, mais jamais, dans l'Eglise de Dieu, on ne vit, comme aujourd'hui, la masse du peuple atteinte en même temps par la corruption dans tous les pays. Et, symptôme plus effrayant encore, le sens moral et le remords disparaissent; on commet le mal et on ne le sent pas. Les rapports de l'homme avec Dieu sont cependant restés les mêmes; la justice divine sera inexorable pour nous, comme elle l'était pour nos pères; nos vices sont évidents; où sont nos pénitences? La mortification nous paraît une folie des temps passés, et, même parmi ceux qui sont restés chrétiens, l'expiation, et surtout l'expiation par des pénitences corporelles, est presque inconnue.

* Chantrel.

Inutile d'insister plus longtemps sur un mal dont l'évidence n'est malheureusement que trop incontestable ; mais quel remède y apportera le Concile ? Que fera-t-il pour rallumer dans les intelligences le flambeau de la foi et dans les cœurs l'amour de la vertu ? Il ne pourra directement atteindre ces masses incroyantes, qui échappent aujourd'hui à l'action du prêtre et qui, sans doute, n'auront d'abord que de l'indifférence, ou, tout au plus, quelque curiosité pour les travaux de l'épiscopat réuni.

C'est donc au clergé des deux ordres, aux laïques restés fidèles et aux esprits égarés, mais qui ont encore gardé le culte de la vérité, que s'adressera le Concile. Il les affermira dans la foi, les prémunira contre les idées fausses et contre la corruption qui débordent de toute part, apaisera leurs querelles intestines, et en fera une armée de plusieurs millions de croyants bien unis, bien disciplinés, et devant qui devront, à la longue, céder et les erreurs les plus opiniâtres et les vices les plus enracinés. Ce résultat, le Concile l'obtiendra par la proclamation de la vérité sur les points où elle est aujourd'hui le plus méconnue, et par la promulgation des lois disciplinaires propres à faire revivre dans l'Eglise les vertus des premiers siècles.

Quels sont, en particulier, les points de dogme et de discipline qu'il devra traiter ? Telle est la question qui préoccupe aujourd'hui les esprits, et sur laquelle on entend émettre les opinions les plus étranges. Il est impossible de connaître d'une manière précise et certaine toutes les matières que le Concile abordera, puisque la direction des délibérations appartiendra au Souverain Pontife, et qu'il a imposé le secret à tous ceux qui prennent part aux travaux préparatoires.

Plusieurs s'étonnent de ce silence, dont ils ne comprennent pas la raison ; d'autres accusent le Saint-Siège de vouloir *jouer à la surprise*, et traitent sa conduite de puérité. Rien de plus simple cependant, rien de plus naturel que ce secret exigé sur les travaux préparatoires de l'assemblée ; qu'arriverait-il en effet si le programme détaillé du Concile était dès maintenant livré au grand jour de la publicité ? La presse se chargerait de faire l'œuvre des évêques, et par ses solutions fausses, souvent absurdes, annulerait d'avance, autant qu'il serait en elle, les décisions futures de l'épiscopat.

En outre, une des conditions les plus essentielles pour la bonne réussite d'un Concile est la liberté. Or, cette liberté serait-elle entière, si d'avance l'opinion publique s'était prononcée ? Les évêques seraient forcés de compter avec elle, et l'on sait combien souvent elle s'égaré. C'est donc un acte de haute sagesse, de la part du Saint-Siège, d'avoir couvert d'un voile impénétrable les travaux préparatoires auxquels il se livre maintenant.

D'autres se sont demandé si ce programme, élaboré sous les yeux et par l'ordre du souverain Pontife, serait imposé d'autorité à l'assemblée ? si les

Évêques garderaient le droit d'initiative ? D'après les principes exposés dans les chapitres précédents, il est évident qu'il appartient au Pape, en sa qualité de chef souverain de l'Église et de président du Concile, de fixer les matières sur lesquelles les Pères devront délibérer et de diriger les discussions : il n'a point à leur imposer les conclusions, mais il a le droit de circonscrire le champ de leurs débats ; un Concile légitime ne peut jamais s'occuper des matières que le souverain Pontife lui interdit de traiter. Le Pape, nous l'avons déjà dit, est aussi bien le chef des évêques réunis que le chef des évêques dispersés.

Mais, dira-t-on, il ne restera donc aux Pères du Concile aucun droit d'initiative ? Quant aux matières étrangères au programme arrêté par le Saint-Siège, le droit d'initiative des évêques dépend entièrement du souverain Pontife. Dans les circonstances présentes, Pie IX l'accordera très-probablement aussi complet que pourra le désirer l'assemblée. Quant aux matières contenues dans le programme, les évêques pourront proposer les solutions qui leur paraîtront les plus justes, s'opposer à celles que le Pape pourrait suggérer ou même soutenir ouvertement, et leur refuser leurs suffrages. Toutes les opinions pourront librement se faire jour, et tous les votes devront être donnés par chaque prélat d'après les inspirations de sa conscience.

Quels que soient donc les obstacles que rencontrera le dix-neuvième Concile œcuménique, il exercera certainement une puissante influence sur les destinées de l'humanité. C'est à lui, sans doute, qu'il est réservé de ramener enfin à Jésus-Christ ce monde moderne, si grand par ses découvertes et ses aspirations, mais qui oublie trop souvent, au milieu de ses triomphes sur la matière, ses devoirs envers Dieu et ses destinées surnaturelles. Le moment paraît venu où l'Église catholique va se retremper et prendre des forces nouvelles pour la longue et laborieuse course qu'il lui reste à fournir.

À l'heure présente, elle ressemble à ces antiques forêts que n'ont point épargnées les vents furieux de l'hiver, mais qui commencent à reverdir aux approches du printemps. On voit çà et là des troncs mutilés, de grands arbres qui ne doivent plus se couvrir de feuillage, des branches à moitié détachées de la tige, des feuilles mortes que disperse le souffle des dernières tempêtes ; mais tout bourgeonne, la sève monte à flots pressés dans ces veines qu'on aurait crues à jamais desséchées, et, sous les dehors de la mort, on sent bouillonner la vie. Ainsi, dans l'Église catholique, tout se prépare pour un renouvellement, tout annonce une période de splendeur, dont l'aube sera le dix-neuvième Concile œcuménique.

NOËL.

Aux enfants.—La Fête de Noël.—Souvenir du vieux temps.—Noël au treizième siècle —Les *Nicelles*.—Le *Trefoir*.—Une Page de D. Guéranger.—Les Messes de minuit.—Le Réveillon.—La Noël à Rome.—Les Grèches.—Les Enfants architectes et prédicateurs.—Les *Christmass* en Angleterre.—Les Banquets.—Un Toast en l'honneur de la reine.—Noël en Allemagne.—Les Arbres de Noël.—Un Bonnet d'âne et un poignée de verges pour étrennes.—La Part des pauvres.

Enfants, c'est à vous que je veux consacrer aujourd'hui mon *courrier* ; à vous en qui se résument toutes nos espérances et toutes nos joies sur cette terre ; à vous qui êtes la sérénité, la lumière, la vie de la maison !

et si vous apportez quelque attention à ma causerie, c'est moi qui vous serai reconnaissant, car nos heures bénies et fortunées, nos moments les meilleurs à nous tous, qui avons fait la dure expérience de la vie, ce sont ceux que nous pouvons arracher aux soucis des affaires et du monde, pour les reporter sur vous, enfants bien-aimés, qui êtes après Dieu et les anges, — vos frères, — la source la plus féconde du bonheur et de la consolation !

Nous voici d'ailleurs dans un temps qui vous est particulièrement consacré. Noël, c'est la fête de la famille et du foyer domestique ; c'est la vôtre, mes enfants ; c'est celle des petits et des humbles, comme l'Épiphanie est celle des Rois et des grands de ce monde. C'est le jour où, sur un peu de paille humide et froide, à côté d'un bœuf et d'un âne qui le réchauffaient de leur souffle, vint au monde celui qui devait le sauver : NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST !

De quoi vous parlerai-je qui puisse mieux vous intéresser aujourd'hui que la fête de l'Enfant Jésus ?

Reposons-nous donc un instant de nos chagrins et de nos travaux, — nous en avons tous ; vous ceux de la classe, nous ceux de la vie ! — reposons-nous devant cet anniversaire d'où s'exhalent tant de parfums célestes, de doux souvenirs et de saintes légendes.

C'était, naguère encore, la vraie fête populaire ; et elle marquait si profondément l'allégresse universelle en souvenir de la régénération du monde par la naissance du Christ, que le mot de *Noël* était passé comme synonyme de réjouissance dans le langage de la foule. Aux entrées des souverains et dans toutes les solennités, le cri de *Noël !* retentissait sur les places publiques.

Noël ! Noël ! criait le bon peuple sur le passage des processions et à l'arrivée des évêques dans leur ville épiscopale.

Noël ! Noël ! disait-il encore en entendant proclamer l'annonce d'une victoire, la naissance d'un héritier au trône de France, ou sur les pas du héraut d'armes criant : *Largesse !* devant monseigneur le Roi.

Alors Noël n'était pas seulement une des fêtes les plus solennelles de l'Eglise, c'était l'occasion de réjouissances domestiques dont plusieurs se sont heureusement perpétuées jusqu'à nos jours, non toutefois sans avoir perdu de leur naïveté et de leur sens profond et touchant. Je veux, mes enfants, vous rappeler quelques-uns de ces vieux usages.

Au treizième siècle, à l'époque des fêtes de Noël, on distribuait à ses amis des pâtisseries légères, appelées *nieulles* dans le langage du temps. La veille du grand jour, on préparait une énorme bûche de chêne à laquelle on donnait le nom de *Tréfoir*, et que toute la famille réunie dans la salle commune de la maison allait chercher en grande cérémonie. On la portait dans la cuisine ou dans la chambre du maître, et, pendant cette espèce de procession, on chantait des vers provençaux dont voici le sens :

Que la bûche se réjouisse,
Demain c'est le jour du pain,
Que tout bien entre ici ;
Que les chèvres chevrentent,
Que les brebis agnèlent :
Qu'il y ait beaucoup de blé et de farine,
Et de vin une pleine cuve !

Quand le *Tréfoir* avait été placé dans le foyer, on le faisait bénir par le plus petit et le plus jeune de la maison avec un verre de vin qu'il répandait en disant : *In nomine Patris*, etc. Et puis on mettait le feu à la bûche, dont on conservait les cendres qui entraient dans la composition de plusieurs remèdes. Enfin on fabriquait encore, la veille de Noël, un fort gros pain que l'on appelait *pain de Calendre*. On en coupait un petit morceau sur lequel on faisait trois ou quatre croix avec un couteau et qu'on gardait ainsi jusqu'à la fin de l'année, parce qu'il avait la vertu de guérir certaines maladies. Je ne dis rien des *noëls*, cantiques populaires où la naissance du Christ, l'adoration des Mages et des bergers étaient célébrées dans une poésie pieuse et naïve qui rappelle celle des vieux mystères. Chaque province avait les siens, et ceux de la Monnoie, en patois bourguignon, ont conservé beaucoup de réputation.

La foi était vive à cette époque, mes enfants. Nous aimons à croire qu'elle n'est pas tout à fait éteinte chez nous et qu'elle reprendra quelque jour son ancienne vie. " Que de fois, dit dom Gérard, nous nous sommes plu à en rechercher et à en contempler les traces au sein de ces familles patriarcales encore nombreuses aujourd'hui dans nos petites villes et dans nos campagnes des provinces éloignées de la capitale de la France !

" C'est là que nous avons vu, et nul souvenir d'enfance ne nous est plus cher, toute une famille, après la sévère et frugale collation du soir, se ranger autour d'un vaste foyer, n'attendant que le signal pour se lever comme un seul homme et se rendre à la messe de minuit. Les mets qui devaient être servis au retour, et dont la recherche simple mais succulente devait ajouter à la joie d'une si sainte nuit, étaient là préparés d'avance, et

au centre du foyer un vigoureux tronc d'arbre, décoré du nom de *bûche de Noël*, ardaît vivement et dispensait une puissante chaleur dans toute la salle. Sa destinée était de se consumer lentement, durant les longues heures de l'office, afin d'offrir au retour un brasier salubre pour réchauffer les membres des vieillards et des enfants engourdis par la froidure.

“ Cependant on s'entretenait avec une vive allégresse du mystère de la grande nuit ; on compatissait à Marie et à son enfant exposé dans une étable abandonnée à toutes les rigueurs de l'hiver ; puis bientôt on entonnait quelqu'un de ces beaux Noël aux chants desquels on avait passé déjà de si touchantes veillées dans tout le cours de l'Avent. Les voix et les cœurs étaient d'accords en exécutant ces mélodies champêtres composées dans des jours meilleurs. Ces naïfs cantiques redisaient la visite de l'ange Gabriel à Marie et l'annonce d'une maternité divine faite à la Vierge ; les fatigues de Marie et Joseph parcourant les rues de Bethléem, alors qu'ils cherchaient en vain un gîte dans les hôtelleries de cette ville ingrate ; l'enfantement miraculeux de la Reine du ciel ; les charmes du nouveau-né dans son berceau ; l'arrivée des bergers avec leurs présents rustiques, leur musique un peu rude et la foi simple de leurs cœurs. On s'animait en passant d'un Noël à l'autre : tous soucis de la vie étaient suspendus, toute douleur était calmée, toute âme épanouie ; mais soudain la voix des cloches venait mettre fin à de si bruyants et si doux concerts. On se mettait en marche vers l'église ; heureux alors les enfants que leur âge un peu moins tendre permettait d'associer pour la première fois aux ineffables joies de cette nuit solennelle dont les fortes et saintes impressions devraient durer toute la vie. 9

Hélas ! hélas ! ces touchantes coutumes, qui confondaient les saintes émotions de la religion avec les plus intimes jouissances de la famille, sont si loin de nous qu'elles ressemblent aujourd'hui à quelque poétique légende des anciens jours ! C'est tout au plus si nous comprenons le sens mystique de cette nuit de bonheur si bien décrite par l'illustre et savant abbé de Solesmes. Dans nos grandes villes, la célébration publique et solennelle des messes de minuit demeure interdite par mesure de police, et les cloches n'ébranlent plus à cette heure les tours des vieilles cathédrales ; à peine voit-on de rares fidèles se glisser dans l'ombre vers la porte isolée de quelque maison religieuse où se célèbre mystérieusement, et à la lueur de deux cierges, la messe anniversaire de la naissance de l'Enfant-Dieu !

Pendant ce temps, les plaisirs veillent et s'agitent ; les banquets s'organisent, car si l'on ne prie plus, l'on mange toujours, et de tous les vieux usages naguère observés pendant la nuit de Noël, celui qui a gardé le plus d'empire dans les centres populeux, c'est l'usage du *Réveillon*. A l'heure où le petit Jésus naissait dans une étable pour enseigner au monde l'amour des humiliations et de la pauvreté, le mépris des richesses et des vanités du siècle, trop souvent aujourd'hui la folie du monde, en agitant

ses grelots, semble vouloir protester contre les enseignements du divin Maître.

Enfants, que tous ces vains bruits et que tous ces blasphèmes de l'enfer ne troublent jamais votre repos, que votre tête repose doucement sur l'oreiller et que des rêves du ciel enchantent toujours votre sommeil !

La fête de Noël, la fête aux vieilles coutumes, aux récits légendaires et aux naïfs refrains s'est pourtant encore conservée, enchassée dans l'or pur de la foi, dans plusieurs petites villes et dans les campagnes éloignées du centre de la France. En Angleterre, en Allemagne et en Italie on peut encore, à cette époque, respirer ce parfum antique et sacré qui s'exhale des mœurs populaires, quand elles sont simples et chrétiennes.

A Rome, par exemple, vous comprenez de combien d'hommages et de respects la religion doit être entourée. Le jour de Noël, chaque couvent, chaque église, chaque maison même a sa crèche formée de quelques toiles peintes en bleu et en rouge pour figurer le ciel et l'horizon, de planches de liège disposées en montagnes, d'un peu de mousse, de gazon et de petits bonshommes en plâtre, tous objets achetés au marché *Dei Pupazzi a S. Eustachio*. " J'ai vu, dit un voyageur, une de ces crèches si habilement arrangée qu'elle faisait illusion. Il y avait des nuages, des arbres, des rochers, un bois, des fontaines, des ruisseaux, des villages, des prés où paissaient des troupeaux que gardaient bergers et bergères, avec leur houlette et leur chien ; puis, au fond de ce frais paysage, une grotte bien nue et bien noire pour saint Joseph, la Vierge et son enfant. Au-dessus une gloire céleste, espèce de trône de nuées tout resplendissant d'or et d'azur, et qu'occupaient une foule de séraphins, complétait ce magnifique tableau. On était étonné, charmé ; on se fût presque imaginé entendre les clics d'anges et de chérubins. "

Or, savez-vous quels sont les architectes de ces crèches merveilleuses ? — Des enfants ; oui, des enfants comme vous ! Et, si cela vous surprend, je vous dirai que les petits Romains font le jour de Noël des choses bien plus difficiles encore. Après avoir accompli leur œuvre d'architectes, ils se transforment en prédicateurs. Des jeunes garçons de dix à douze ans revêtent la soutane, le surplis et la mosette et débitent devant un nombreux auditoire des sermons souvent pleins de grâce, de force, d'éloquence et de piété ; et cela sans crainte, sans fausse honte, d'une voix libre, grave et retentissante. Au couvent des religieux récollets, dans leur magnifique église d'*Ara Cœli*, bâtie au sommet du Capitole, et où les fidèles se pressent à Noël pour admirer la plus belle crèche qui soit exposée dans tout Rome, les graves théologiens cèdent, ce jour-là, la place à leurs jeunes confrères. Une tribune mise en rapport avec la taille de ceux qui vont l'occuper se dresse vis-à-vis l'autel du *Bambino*, petite figure du Christ célèbre par une foule de miracles. Les enfants s'y précipitent à l'envi ; ils l'assiègent ; ils se la disputent : c'est à qui montera le premier.

Il faut qu'un bon religieux s'interpose pour réprimer ce pieux empressement et pour distribuer des numéros d'ordre aux orateurs imberbes. Il n'est pas rare d'entendre, en pareille circonstance, jusqu'à vingt et trente discours qui sont largement rétribués en bravos, en caresses, en images et en bonbons.

Telles sont, à Rome, pendant les fêtes de Noël, les occupations des enfants. Quant à celles des hommes, il faudrait, pour vous les décrire, avoir plus de temps et plus d'espace que je ne puis en disposer ; mais votre jeune imagination peut se figurer sans peine ce que doit être une pareille solennité dans une ville qui a pour basiliques Saint-Pierre et Sainte-Marie Majeure ; pour carillon les cloches de trois cents églises ou couvents se répondant les uns aux autres au premier son du bourdon de la métropole ; dans une ville où réside et commande le Père commun des fidèles, où le Pape est en même temps le Roi.

En Angleterre, la Noël, — *Christmass*, — n'est pas seulement un anniversaire religieux, c'est une fête nationale qui participe à la fois du Beïram des musulmans, du premier de l'an et du carnaval des Français. Ce jour-là on s'embrasse, on se souhaite mille prospérités, on distribue aux enfants force joujoux et cadeaux de toute espèce que l'on nomme *Christmass Gifts* ; mais surtout on mange... puissamment ! Dans ces manoirs princiers dont l'aristocratie britannique est si justement fière, comme chez le financier, le petit marchand ou l'ouvrier, on se livre à des luttes gastronomiques dignes des héros d'Homère, et dont les intermèdes sont remplis par des toasts indéfiniment prolongés en l'honneur de la souveraine, de son mari, du prince de Galles, de la famille royale, de l'armée, de la marine, du commerce, du lord maire, etc., etc.

Voici comment est stéréotypé le toast porté par l'amphitryon en l'honneur de la reine :

“ Gentlemen ! peu habitué à parler en public, c'est aujourd'hui surtout que je déplore mon défaut d'éloquence... (*Hear ! hear !*) Je voudrais vous exprimer dignement le plaisir que j'éprouve en vous voyant réunis autour de moi... Mais si les mots me manquent, croyez bien, gentlemen, que mon cœur est profondément touché des sentiments que vous venez d'exprimer, et que je ressens une vive gratitude pour le toast dont vous m'avez honoré. Oui, gentlemen, mes sentiments... mon cœur... l'honneur que vous me faites... (*Hear ! hear !*) Je vous propose la santé d'une personne chère à tous les cœurs vraiment anglais, santé qui sera reçue avec enthousiasme, je n'en doute pas, et si vous y consentez, avec trois fois trois... *hip ! hip ! hip !* et trois fois trois... *hurrah ! hurrah ! hurrah !*... Gentlemen, à la Queen ! Dieu la garde et la protège ! ”

Les *bravos* ! et les *hurrahs* ! partent alors sur tous les tons et avec toutes sortes de dissonances ; mais le cœur est de la partie, et c'est l'essentiel.

La fête de Noël est, en Allemagne, moins bruyante et plus concentrée

dans l'intérieur de la famille et de la maison. Ce sont surtout les enfants qui en sont l'objet. Aussi attendent-ils avec une extrême impatience le bienheureux jour où le saint Christ doit leur apporter les *weihnachts-geschenke* (présents de Noël), et ces faisceaux tout resplendissants de bougies, chargés de fruits, de pains d'épices, de bonbons et de gâteaux qu'on nomme les arbres de Noël. Mais il faut acheter tous ces trésors par une conduite irréprochable, par un travail exemplaire en persévérant. Malheur aux paresseux et aux mutins qui ont négligé leurs devoirs et désobéi à leurs parents ou à leurs maîtres ! A la distribution des étrennes du saint Christ, ceux-là reçoivent pour toute récompense un bonnet d'âne ou une solide poignée de verges. Notez que cette distribution est très-solennelle et qu'elle a lieu dans une séance d'apparat, en face d'un cercle nombreux de parents et d'amis.

Au milieu de toutes ces réjouissances, mes enfants, il est une chose que l'on n'oublie jamais en Allemagne, au moins dans les familles chrétiennes : c'est la part des pauvres. On a toujours grand soin de mettre en réserve des vêtements, des chaussures et d'autres objets utiles ou nécessaires pour les enfants de ceux qui souffrent du froid ou de la faim. On leur distribue même des jouets et des bonbons, afin que ces pauvres petits déshérités des biens de ce monde ne soient pas tout à fait privés de ce qui fait le bonheur de leur âge.

Enfants, n'oubliez pas ceux qui souffrent si vous voulez goûter les joies permises de cette terre sans y trouver ce mélange de tristesse et d'amertume qui est au fond de toute chose ici-bas ! Payez toujours aux pauvres la dîme de vos plaisirs. Sachez-le bien, l'aumône est un arôme qui empêche les félicités humaines de se corrompre, et qui a cette vertu singulière qu'il peut faire éprouver dès ce monde un avant-goût des joies suprêmes de l'éternité.

G. DE CADOU DAL.

LA NEIGE.

Enfant du nord, j'aime la neige ; je connais sa beauté et ses bienfaits. La neige enlève à l'hiver son obscurité et sa misère : c'est un printemps aux blanches fleurs. Les arbres, les prairies et le buisson épineux lui-même, tout refléurit et se pare. L'orient a son mirage, qui crée un monde nouveau ; mais le mirage est vague et incertain. Le nord a la neige, qui arrête les contours, dessine des reliefs, et donne des clairs à toutes les ombres ; elle crée aussi un monde nouveau, où tout change d'aspect ; les limites s'effacent ; l'espace se montre libre, appartenant à tous, comme aux premiers jours de la création.

Lorsque la neige tombe, elle blanchit la tête de la tour qui semble un vieux génie féodal, gardant, immobile, les restes du château, tandis qu'elle jette un manteau d'hermine sur l'humble chaume des cabanes.

Lorsque la neige tombe, il semble que des génies aux blanches ailes s'ébattent dans les airs, semant autour d'eux de blancs duvets.

Il semble que des papillons argentés voltigent dans le ciel, et viennent se poser lentement sur le sol.

Il semble qu'un essaim de mouches blanches s'élançe en tourbillon poussé par le vent.

Il semble que des pasteurs fantastiques chassent au-dessus des nuages d'immenses troupeaux de blanches brebis, qui secouent autour d'elles des flocons de leur laine.

Il semble qu'une multitude de fées traversent le ciel avec des quenouilles garnies de fils blancs et légers, que le vent détache et rompt en morceaux qui retombent sur la terre.

Il semble que deux armées de chevaliers aux blanches couleurs se heurtent dans les airs dans un grand assaut d'armes, et que, sous les coups des lances et des longues épées, les aigrettes et les panaches sont brisés et se dispersent çà et là.

Il semble que des sylphes, ayant rassemblé pendant les chaudes saisons les corolles de toutes les blanches fleurs, s'amuse à les effeuiller au-dessus de nos champs. Marguerites, asphodèles, lis éblouissants, odorants jasmis, douce aubépine, renoncules des eaux, votre blancheur est effacée par celle de la neige.

Lorsque le soleil paraît, tout prend un air de fête, tout brille, tout se change en perles et en pierreries ; la richesse succède à la grâce. Des lustres de cristaux pendent aux arbres ; des guirlandes resplendent le long de haies ; les herbes desséchées se hérissent de paillettes d'argent plus brillantes que les fleurs, et le front de ruines se couronne de diamants.

Tombe, blanche neige, tombe doucement sur nos campagnes. Comme une blanche poule couvre ses petits sous ses ailes et les garantit du froid, leur plus cruel ennemi, abrite ainsi nos moissons, conserve nos espérances ; prête un instant aux plantes et aux arbres dépouillés une parure éphémère, hélas ! comme celle du printemps.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

LA BARONNE HAMELIN CHEZ ZITZKA.

(Suite.)

—Mais vous n'avez rien à craindre, Madame, continua Zitzka, si vous cédez de bonne grâce, et si vous consentez à recevoir une garnison dans votre château : car en exigeant les clefs des diverses forteresses du pays, je ne veux que m'assurer de leurs dispositions à notre égard.

—Mais est-il bien possible que vous veuillez établir un corps de troupes dans mon château ? s'écria la baronne. Je ne vous cacherais pas, général Zitzka, que c'était justement pour vous entretenir à ce sujet que je me suis présentée chez vous ; je me suis figuré que le chef des Taborites serait assez chevaleresque et assez généreux pour avoir pitié d'une femme faible et inoffensive.

—Je vous ai déjà donné l'assurance qu'il ne vous sera pas fait de mal, que ni vous ni ceux qu'abrite votre toit n'aurez à subir d'insulte, dit Zitzka, pourvu que vos partisans respectent les soldats que j'enverrai occuper le château d'Hamelin.

—Et c'est justement cette occupation que je veux empêcher, répliqua la baronne. Si je vous jure de rester neutre dans les affaires de malheureuse patrie, est-ce que cela ne suffira pas ?

—Madame, répondit Zitzka, d'un ton poli mais ferme, je suis désolé d'être obligé de vous refuser ; mais je dois faire mon devoir. Vous possédez une sorte de forteresse dans le voisinage même de la capitale, une forteresse, continua-t-il, en se reportant à son memorandum, qui contient de vastes souterrains, et autour de laquelle on a vu fréquemment des hommes armés et portant des masques.

La baronne devint soudain pâle comme la mort, tandis que Zitzka quittant ses feuilles, l'examina de son œil scrutateur. Elle fit des efforts pour se remettre ; mais si grande était son agitation, si profonde était sa confusion que les paroles s'arrêtèrent dans son gosier, et il lui sembla qu'elle allait suffoquer.

—Ainsi donc, continua Zitzka, dont les soupçons se trouvaient naturellement excités, vous ne pouvez vous étonner si je persiste dans ma résolution de faire occuper immédiatement le château d'Hamelin.

—Général Zitzka, dit la baronne, avec effort, ce procédé de votre part détruira à tout jamais le bien que j'ai cherché à faire, et dont je croyais avoir le droit de m'enorgueillir.

—Mes soldats, Madame, auront l'ordre de ne pas intervenir dans l'économie domestique de votre établissement. Et comme vous résidez à la Maison Blanche, ajouta le capitaine général, en surveillant chaque expres-

sion de son visage, la présence de deux cents Taborites au château d'Hamelin ne saurait vous causer ni dérangement ni aucun inconvénient.

—Ainsi donc rien ne saurait vous dissuader de troubler ma calme et paisible existence ? répliqua la baronne, dont l'air et les manières trahissaient une véritable agonie.

—Madame, dit Zitzka avec une sévérité qui lui donna froid au cœur, — il y a quelque chose qui vous préoccupe, — et si vous avez une faveur à me demander, vous devez la mériter, en ayant en moi une confiance entière.

—Que voulez-vous dire ? s'écria vivement la baronne : et puis, se trompant sur la pensée du général, elle ajouta à voix basse et avec un regard significatif : — “ Vous désirez des preuves et des garanties de ma résolution de n'être plus une ennemie des Taborites ? ”

Le premier sentiment de Zitzka fut un suprême dégoût à la vue de cette femme toute disposée à abandonner la cause qu'elle avait jusqu'alors défendue. Mais, dissimulant habilement ses impressions, il voulut s'assurer jusqu'à quel point la baronne pouvait servir ses projets.

—Nous sommes prêts à accueillir tout le monde, dit-il. Mais si ceux qui viennent à nous nous ont combattus, il est naturel que nous ayons recours à certaines précautions.

—Mais si l'on vous offre des garanties positives, observa la baronne, à demi-voix, ne serez-vous pas disposé à vous montrer confiant ?

—Assurément, répondit Zitzka, qui comprit que la baronne tendait vers un but particulier. J'ai proclamé la guerre contre les seigneurs de Bohême, continua-t-il, et mes troupes ont répondu par un cri unanime d'adhésion.

—Je n'ignore rien de ce qui s'est fait et dit aujourd'hui, répliqua la baronne, et c'est pour cela que je suis venue.

—Mais en proclamant cette guerre, reprit le capitaine général, je n'ai pas menacé tout le monde indistinctement. Je saurai être indulgent pour ceux qui se soumettront à temps à une destinée qu'il n'est pas en leur pouvoir de détourner.

—Pour mon compte, général, dit la baronne, je n'ai pas hésité à écouter la voix de la raison et de la prudence.

—Que dois-je entendre par cette observation ? demanda Zitzka, sans se départir de son imperturbabilité.

—Quoi ! vous ne me comprenez pas ? dit la baronne ; ou voulez-vous me forcer à entrer dans des détails minutieux et pénibles ? Eh bien, soit : le premier pas dans la voie où je suis n'est jamais sans humiliation.

—Il n'y a pas d'humiliation, madame, dit Zitzka, à abandonner l'erreur pour embrasser la vérité : il n'y a pas non plus de honte à céder quand la résistance serait inutile.

—Votre langage est plein de raison et de bon sens, répondit la baronne. Laissez-moi donc m'en remettre tout de suite à votre générosité, à votre bonté et à votre merci ; laissez-moi vous avouer avec franchise que

j'ai été l'ennemie acharnée de vos principes et que je la serais probablement restée toujours si ce dont j'ai été témoin aujourd'hui ne m'avait ouvert les yeux. J'ai maintenant la conviction que vous triompherez, et je suis arrivée à cette conclusion que la justice doit être avec celui qui est appelé à renverser des institutions que des siècles n'avaient pu ébranler.

—Et le résultat de vos réflexions a été d'adhérer à la cause des Taborites ? dit Zitzka, en prêtant à la baronne plus de sincérité qu'elle n'en avait.

—Justement, répondit celle-ci.

—Mais vous parliez tout-à-l'heure de preuves et de garanties, fit observer Zitzka.

—Oui, répliqua la baronne, parce que je suis prête à me jeter corps et âme dans votre cause ; mais je vous demande en retour une confiance absolue. En un mot, illustre Zitzka, ajouta-t-elle, d'un air significatif, je puis vous rendre un immense service, si vous promettez de m'accorder la récompense que je vous demanderai.

—Parlez, dit Zitzka, de son accent froid et sévère, parlez, et je vous dirai oui ou non.

—Et si c'est non, puis-je compter que vous oublierez ma position, absolument comme si je ne l'avais jamais faite ?

—C'est chose convenue, répliqua le capitaine général. A présent, parlez franchement et sans crainte.

—Je vais d'abord poser mes conditions, dit la baronne, parce que si vous les trouviez exorbitantes, il serait inutile que je vous dise quel service je me propose de vous rendre.

—Et ces conditions ? dit Zitzka, quelles sont-elles ?

—C'est d'abord que vous renoncerez à placer une garnison dans le château d'Hamelin, ou à vous occuper des personnes qui y résident. Secondement, dans les distributions de terres auxquelles il pourra être procédé, vous ne toucherez pas à mes propriétés ; troisièmement, vous m'accorderez plein et entier pardon pour les intrigues où je puis avoir été mêlée jusqu'à ce jour. Et enfin vous accorderez le même pardon absolu et sans conditions à un certain personnage que je vous nommerai plus tard. Voici quelles sont mes conditions, général Zitzka.

—Pour que je les accepte, il faudrait que le service dont il a été question intéresse non pas moi personnellement, mais la cause des Taborites, dit Zitzka. Dans ce cas, je m'engage à exécuter fidèlement les conditions que vous venez de spécifier.

—Très-bien ! s'écria la baronne, dont les traits s'éclairèrent, et dont les yeux brillèrent de l'éclat du triomphe. Je n'ai plus maintenant aucune crainte, ajouta-t-elle.

—Et ce service ? dit Zitzka, en quoi consiste-t-il ?

—A vous livrer la princesse Elizabeth et ses trésors ! répondit la baronne, d'une voix basse, mais résolue.

—Ah ! vous avez, comme cela, tiré bon parti des souterrains de votre château ? fit Zitzka.

—Aussi vrai qu'il y a un Dieu au dessus de nous, répondit la baronne, ni la princesse ni ses trésors ne sont cachés sous mon toit. Fouillez la Maison Blanche si vous voulez, fouillez le château d'Hamelin, pénétrez dans les caveaux, examinez tous les coins, et je vous le jure, vous ne trouverez rien. Mais si vous faites cela, ajouta-t-elle, d'un ton solennel, tout est fini entre nous, et il ne sera plus question de la proposition que je vous ai faite.

—Madame, dit Jean Zitzka, après une pause de plusieurs minutes, j'accepte votre proposition et vos conditions.

—Vous me donnerez un mot de votre main ? dit la baronne. Puis s'apercevant que le capitaine général hésitait, elle ajouta : ce que je fais est infâme, et c'est bien le moins que j'en aie toute la récompense.

—Vous avez raison, murmura le chef taborite, qui éprouva un tel dégoût qu'il ne daigna pas lever les yeux sur ce visage d'où le masque était tombé.

Il prit un bout de papier, écrivit dessus les conditions que la baronne lui dicta elle-même, puis apposa sa signature au bas du document et le lui remit.

—Dans huit jours, dit la baronne, en cachant le papier dans son sein, la princesse sera en votre pouvoir, ainsi que ses trésors. Mais en attendant, le marché que nous venons de faire, et jusqu'à ma visite dans ce château, doit rester secret.

—Je ne vous trahirai pas, soyez tranquille, dit Zitzka, en se levant pour mettre fin à l'entrevue.

—Adieu, illustre capitaine, dit la baronne, en abaissant son voile sur sa figure.

Elle partit, et Zitzka se trouva de nouveau seul pour délibérer sur les affaires de la Bohême.

Il travailla longtemps, et il était plus de minuit quand il songea à se reposer. Mais justement au moment où il allait gagner sa chambre à coucher, on lui amena un messenger qui venait d'arriver au château.

Ce messenger apportait une lettre du magistrat qui avait instruit l'affaire du meurtre d'Ermach. Cette même lettre contenait, en outre, le récit de l'arrestation d'un jeune homme dont le nom et le rang étaient restés inconnus, mais qui était revêtu d'une armure pareille à celle qu'on disait avoir disparu des appartements du château de Prague. Le magistrat, naturellement, s'excusa de l'avoir laissé s'éloigner, en alléguant qu'il avait dû céder à l'influence de la bague portée par son compagnon.

Zitzka fit peu d'attention à cette partie de la lettre, tant celle qui concernait Œtina était pleine pour lui d'intérêt.

Il resta, durant plus d'une heure, en proie à une agitation qu'il avait rarement éprouvée. Enfin, entre deux ou trois heures du matin, il parut prendre une résolution soudaine. Il fit venir le capitaine des gardes, et lui dit : "Montez à cheval tout de suite, vous et six de vos hommes, et mettez-vous à la poursuite du chevalier Henri de Brabant qui se rend en Autriche, par la route du sud. Vous trouverez dans sa compagnie Satanaïs ; et, sans hésitation, sans pitié et sans crainte, en dépit de ses menaces et de ses supplications, vous la saisirez et la ramènerez le plus vite possible à Prague. Allez, il n'y a pas un moment à perdre.

Le Taborite s'inclina, et il allait se retirer quand Zitzka, frappé d'une pensée soudaine, le rappela.

Attendez ! dit-il ; il peut arriver que Henri de Brabant veuille protéger Satanaïs, qu'il méconnaisse votre autorité et mette en question votre mission. Dans ce cas, mais dans ce cas seulement, vous lui donneriez ce billet.

Et s'asseyant à table, Zitzka traça à la hâte quelques lignes sur un papier, qu'il cacheta avec de la cire et un bout de fil de soie, et remit au capitaine.

Celui-ci partit : et Zitzka le borgne rentra dans sa chambre.

LIV.

LA TOUR D'ILDEGARDO.

Retournons vers Henri de Brabant et Satanaïs que nous avons laissés se diriger vers la frontière d'Autriche. Satanaïs n'avait pas été en peine d'expliquer sa présence au chevalier, et celui-ci qui n'avait pu rester indifférent à sa beauté, fut heureux de lui offrir son appui et sa protection.

Ils avaient dépassé le bois où Henri de Brabant avait pour la première fois rencontré Satanaïs, dans le camp des Taborites, et à ce sujet ils s'étaient fait part de leurs mutuelles impressions. Vers trois heures de l'après-midi, ils arrivèrent à un point où le chemin se bifurquait.

— Cette route, dit Henri, passe près du château de Rotenberg, et celle-ci, qui fait un détour à gauche, conduit également à la frontière.

— Prenons celle qui est à gauche, dit Satanaïs, avec une sorte d'impatience. Puis, elle ajouta d'un ton plus calme : j'ai préféré cette dernière, parce qu'il se trouve là haut, sur la colline, un château en ruines que je désire vous faire voir.

— Soit, répliqua le chevalier. Et, au bout d'une demi-heure ils arrivèrent au château indiqué.

Ils mirent pied à terre, laissèrent aux domestiques le soin des chevaux, dirent à Linda et à Béatrice de les attendre, et pénétrèrent au milieu des murailles écroulées, des tours branlantes et des poternes en ruines.

Quatre siècles s'étaient écoulés depuis l'époque où ce château-fort dont on devinait encore l'ancienne grandeur, avait été construit ; et l'on reconnaissait au premier coup d'œil que ce n'était pas le temps qui l'avait renversé. On lisait sa lugubre histoire sur les murs noircis par le feu, et dans la dévastation des salles et des appartements.

Henri de Brabant et Satanaïs passèrent au milieu des ruines. Chose étrange, la fille de Satan parut être saisie d'une sorte de terreur superstitieuse, dès le moment où elle eut touché du pied les pierres noircies par la fumée et les intempéries. Une ou deux fois elle hésita et s'arrêta comme si elle eût voulu réagir contre le désir qui lui avait fait visiter ce château. Après avoir traversé une petite cour, ils entrèrent dans un vestibule dont le plafond en chêne était d'un travail remarquable. Des fragments de meubles jonchaient le plancher, où l'herbe croissait à travers les planches pourries. Au dessus était une galerie où l'on montait par un escalier à deux branches, et en levant la tête, on apercevait les restes de plusieurs chambres que l'incendie avait dévastées.

Longtemps le chevalier et Satanaïs errèrent à travers les appartements délabrés. Ils rencontrèrent sur le chemin la chapelle : les piliers en étaient verts de moisissures : la chaire était tombée, et les statues étaient couvertes de fils d'araignées. Quand ils furent arrivés dans la cour du donjon, notre héros proposa à Satanaïs, dont l'impression était visible, de monter au sommet de la tour, d'où l'on devait embrasser un immense horizon. Elle y consentit, et ils grimpèrent l'escalier en spirale qui tournait à l'intérieur de l'une des tourelles.

Lorsqu'ils eurent atteint le toit plat de la tour, qu'entourait un parapet, ils promènèrent leurs regards dans toutes les directions. Un objet d'abord confus, mais qui devint de plus distinct, attira l'attention du chevalier.

—Voyez donc, Satanaïs, dit-il, en étendant le bras, il y a un autre château, sur la hauteur là-bas,—et encore un autre, sur une éminence plus à droite.

—Oui, je les avais déjà observés, répliqua Satanaïs en cherchant à étouffer un soupir. Ils ne sont plus, comme celui-ci, qu'une masse de ruines. Mais partons, partons ! ajouta-t-elle avec une vivacité soudaine, en s'attachant au bras du chevalier, comme si elle eût été saisie d'une terreur mortelle.

Henri de Brabant avait le plus grand désir de la questionner et de savoir quel rapport son histoire avait avec ces trois châteaux. Il allait lui adresser la parole, lorsqu'un bruit de pas leur fit soudainement tourner la tête.

Un vieillard, courbé par l'âge, et dont la barbe blanche tombait jusque sur la poitrine, s'avancait vers le fragment de pierre sur lequel Satanaïs s'était assise. Il y avait en lui quelque chose qui inspirait le respect et

la vénération. Il avait au moins quatre-vingts ans, et cependant il y avait encore de la fermeté dans sa marche.

La première pensée de Henri fut de chercher d'où il avait pu venir. Alors seulement il aperçut une porte pratiquée dans un angle de la tour, et par cette porte entrebaillée, une petite chambre qui n'était guère plus grande que la cellule d'un ermite.

A la vue de ce vieillard, Satanaïs demeura frappée d'une telle surprise qu'il lui fut impossible de proférer une parole. Ses traits avaient une expression d'angoisse et de curiosité, et il était évident que d'étranges pensées lui traversaient l'esprit. Tout à coup, cependant, le charme qui la paralysait se rompit ; et, bondissant sur ses pieds, elle s'écria : " Henri, je vous en supplie, je vous en conjure !.. partons !—La vue de ce château.

—Qui donc se rappellerait le château d'Ildegardo, dans toute sa grandeur et sa magnificence ? dit le vieillard, en s'avançant, et en fixant un regard perçant sur Satanaïs. Ce n'est pas vous, Madame. . Et cependant, ce serait possible, car vous avez bien dix-huit à dix-neuf ans, et vous auriez pu connaître ceux qui l'habitaient.

—Qui êtes-vous ? demanda Satanaïs en frissonnant, et en devinant la réponse qui allait lui être faite.

—Je me nomme Bernard, et j'ai été de longues années au service du baron Ildegardo.

—Bernard, répéta Satanaïs.

—Oui, reprit le vieillard ; et ce château dont vous parliez tout-à-l'heure est l'ancienne forteresse d'Ildegardo : vous voyez ce qui en reste. Là-bas à gauche vous apercevez les ruines du château de Manfredo, et plus à gauche encore celui du baron de Georgey. C'étaient les trois plus puissants seigneurs de la Bohême. Mon maître, le baron Ildegardo, qui était surnommé *le tonnerre*, était un grand guerrier et un grand chasseur. Vous voyez, dit le vieillard, en s'interrompant soudain, vous voyez cet arbre qui se penche sur la Moldau, et qui a été brisé par la foudre. . eh bien, c'est sous cet arbre, dans les eaux de la rivière que les restes d'Héraclius. .

—Assez, assez ! s'écria Satanaïs, avec un accent d'effroi si grand que le chevalier et le vieillard en furent presque épouvantés. Puis, saisissant Henri par la main, elle lui dit d'une voix étouffée :—si vous avez pour moi le moindre égard, la moindre considération, je vous en supplie, emmenez-moi d'ici !

Ils descendirent, suivis de Bernard. Mais à peine avaient-ils mis le pied dans la cour, que plusieurs hommes armés, guidés par Cyprien, s'élançèrent du milieu des ruines. En une seconde, le vieillard fut renversé, et Cyprien se précipita sur Satanaïs.

—Meurs donc ! et que ma vengeance soit assouvie ! s'écria Cyprien, en levant sa dague.

—Non, c'est toi qui vas mourir, monstre ! répliqua Satanaïs en recouvrant son courage ; et, tirant son poignard, elle s'élança sur son ennemi avec la furie d'une tigresse.

Tout cela se passa en un clin d'œil ; Henri de Brabant dégaina son épée, et engagea avec ses adversaires une lutte terrible, mais inégale. Il allait infailliblement succomber, lorsque Blanche, couverte de son armure, tourna l'angle de la tour, et se jeta au milieu de la mêlée.

Une pause d'un instant suivit cette apparition ; et Bernard, recevant dans ses bras Satanaïs dont le bras était rougi de sang, l'entraîna loin du combat, quand Cyprien cria à ses hommes—saisissez-la, mes amis ! saisissez-la, je vous en conjure, ne la laissez pas échapper.

Et, comme s'il eût été métamorphosé en démon, Cyprien se précipita sur Henri et Blanche, qui, placés côte à côte, couvraient la retraite de Satanaïs.

Nous voici encore combattant ensemble, mon cher inconnu ! dit Henri de Brabant. Puis comptant d'un coup d'œil ses adversaires, il ajouta : cinq contre deux, c'est beaucoup, mais nous avons vu mieux que cela.

Pendant une minute ou deux la lutte fut acharnée mais deux des hommes de Cyprien tombèrent, et les autres ne tardèrent pas à prendre la fuite en voyant accourir les serviteurs de Henri de Brabant, que le bruit du combat avait alarmés.

Laisant à ceux-ci le soin de finir la besogne, le chevalier monta rapidement l'escalier de la tour, par où Bernard avait emporté Satanaïs. Il se rassura en apprenant que la blessure que lui avait fait Cyprien n'avait rien de dangereux, et que quelques jours suffiraient à la guérir, Linda et Béatrice arrivèrent sur ces entrefaites, pour prendre soin de leur maîtresse ; et au moment où Henri de Brabant se disposait à redescendre, un de ses serviteurs apparut en haut du donjon, et lui dit :—Je suis chargé de la part de l'étranger qui a combattu avec vous, de présenter ses excuses à Votre Excellence.

—Comment ! il est parti ? demanda notre héros, contrarié de cette nouvelle preuve d'excentricité de son ami inconnu.

—Oui, répondit le domestique, il m'a ordonné de dire à Votre Excellence que des affaires graves et importantes l'obligeaient à remonter tout de suite à cheval ; et il est parti de ce côté.

—C'est la route du château de Rotenberg, dit Bernard en observant le point indiqué par le domestique. Mais à présent que Votre Excellence va devenir mon hôte au moins pour une nuit, continua le vieillard, en se tournant vers le chevalier, il faut que vous sachiez que tout ce que je pourrai vous offrir, c'est un repas frugal pour vous et vos compagnons, et un abri pour vos chevaux. Si vous voulez le permettre, je vais descendre donner à vos domestiques les indications qui leur sont nécessaires. Je

reviendrai ensuite ; et, si vous le désirez, je vous raconterai une histoire bien triste et bien lugubre.

Lorsqu'il se trouva seul, Henri de Brabant frappa doucement à la porte de la cellule, et apprit de Linda, qui vint ouvrir, que Satanaïs avait repris connaissance, et que tout danger, de ce côté, était passé. Ainsi rassuré, il alla s'asseoir sur une pierre d'où ses regards pouvaient embrasser l'espace. Il se rappela la terreur que Satanaïs avait manifestée en entrant dans les ruines du château d'Ildegardo ; et, malgré lui, il se sentit envahir par une sensation de crainte et de malaise. Il était tout entier à ses réflexions, lorsque le vicillard revint, prit place à côté de lui, et commença son récit, dont nous allons donner l'analyse.

LV.

L'HISTOIRE DES TROIS CHATEAUX.

Le baron d'Ildegardo, vous ai-je dit, fut surnommé "*le tonnerre*." Son père était un homme sévère et morose, mais brave comme un lion. Il n'eut de son mariage qu'un fils, et jamais enfant n'eut plus de sujet de regretter la perte de sa mère ; car à peine fut-elle dans le tombeau, qu'il fut abandonné aux soins de laquais et de valets. Il demeura comme prisonnier dans le château, et consacra tout son temps aux exercices alors en vogue. Son existence n'était pas heureuse, et il ne dut pas éprouver beaucoup de chagrin quand on vint lui apprendre que son père était mort d'apoplexie.

Je me rappelle encore ce jour ! L'intendant du château, nommé Korali, le médecin de la maison et moi, nous nous rendîmes auprès de lui et le saluâmes du titre de baron d'Ildegardo. Il avait alors dix-huit ans. Tous ses vassaux croyaient, d'après l'éducation qu'il avait reçue, qu'il serait plus belliqueux encore que ne l'avait été son père. Aussi leur surprise fut-elle grande quand on le vit s'enfermer dans ses appartements et abandonner le gouvernement de ses affaires à Korali, qui exerça, en son nom, toutes sortes de tyrannies.

Deux ans se passèrent de cette façon, lorsque Manfredo, le possesseur du château dont vous voyez d'ici les ruines, envahit soudainement ses domaines à la tête d'une troupe nombreuse, battit Korali, et le força à se réfugier dans le château. Ildegardo sortit alors de son engourdissement, livra une nouvelle bataille qu'il perdit, et fut réduit à chercher son salut dans la fuite. Sondain son cheval tomba, et le baron fut lancé à terre. Il se lamentait et appelait tous les saints à son aide, lorsque tout à coup le baron de Rotenberg, couvert de son armure, sortit d'un bois voisin et se présenta devant lui.

—Tu demandes du secours, lui dit-il : je suis prêt à t'aider. Jusqu'ici tu as dédaigné et méprisé mon amitié : c'est donc à de certaines conditions que je consentirai à te sauver.

—Parlez ! dit Ildegardo.

—Ecoute ! dit le baron de Rotenberg d'un ton solennel. Tu n'ignores sans doute pas que je préside une société secrète dont la mystérieuse influence s'étend dans toute la Bohême, et qui est connue sous le nom de tribunal de la statue de bronze. La statue de bronze a des serviteurs qui lui sont voués dès leur berceau.

—Continuez, dit Ildegardo ; dites à quelles conditions vous m'accorderez votre secours.

—Jure de consacrer le premier-né de tes enfants au service de la statue de bronze, répondit le baron de Rotenberg, et dans quelques heures j'aurai dispersé tes ennemis. Mais dépêche-toi, car il n'y a pas une minute à perdre.

—Je jure ! cria le baron d'Ildegardo avec égarement.

A peine eut-il fait ce serment que le baron de Rotenberg fit entendre un signal ; ses troupes sortirent du bois, tombèrent à l'improviste sur celles de Manfredo, et en firent un vrai carnage. Mon maître rentra triomphant dans son château, et Korali reçut ordre de quitter ses domaines et de n'y jamais rentrer.

Quelques années plus tard, le baron d'Ildegardo épousa la fille du baron Georgez, le maître de cet autre château que vous apercevez, à gauche ; et, quand approcha l'époque où il allait être père, il ne put, sans frémir, se rappeler le serment qu'il avait fait au baron de Rotenberg. Il fit part de ses appréhensions au saint prêtre Héraclius, son chapelain. Celui-ci fit alors un voyage, dont il cacha les motifs. Enfin, à midi, au mois d'août, il y a juste vingt ans, la baronne d'Ildegardo donna naissance à une fille.

—Hélas ! dit le baron, lorsqu'on lui apporta cette nouvelle, je ne puis me réjouir en pensant à la destinée qui est réservée à cette enfant.

—Tranquillisez-vous, mon fils, lui dit Héraclius lorsqu'ils se trouvèrent seuls ensemble. Oui, ajouta-t-il, le moment de m'expliquer est arrivé. Sachez donc que le voyage que j'ai fait dernièrement à Prague avait pour but de vous procurer l'aide du roi afin d'extirper ce tribunal horrible, qui existe en dépit de toutes les lois de Dieu et des hommes. Sa Majesté m'a reçu avec bonté, et a écouté attentivement les détails que je lui ai donnés sur cette odieuse institution, sans toutefois désigner votre nom, ni parler du serment par lequel vous vous êtes engagé à lui consacrer votre enfant. Pour être bref, le roi m'a conseillé de former une ligue contre le baron de Rotenberg dans laquelle entreraient les principaux chefs du pays, et il m'a promis de nous envoyer un corps de troupes d'au moins cinq mille hommes ; car il a intérêt lui-même à briser ce tribunal qui brave sa puissance et son autorité.

—Héraclius ! s'écria le baron plein de joie, pourquoi ne m'avez-vous pas dit cela plus tôt ? pourquoi m'avez-vous laissé sous l'empire des craintes qui m'assiégeaient et ne me laissaient plus un moment de repos ?

—La prudence me faisait un devoir de me taire, répondit le prêtre ; mais aujourd'hui nous sommes sûrs du concours du baron Georgez. Demain je repartirai pour Prague, et je demanderai au roi l'exécution de ses promesses. Durant ce temps, vos troupes réunies à celles du baron Georgez seront suffisantes pour emporter le château de Rotenberg, avant que le comte, pris à l'improviste, ait pu se préparer à la résistance. Nous arriverons ainsi à la destruction de cette terrible société secrète, et votre fille sera sauvée.

Ildegardo remercia avec effusion le vieillard, qui se retira immédiatement pour se disposer à partir le lendemain. Mais à peine était-il sorti par une porte située au bout de l'appartement, qu'une autre en face s'ouvrit violemment, et que le baron de Rotenberg apparut sur le seuil. Le baron d'Ildegardo pâlit et trembla, car la pensée lui vint qu'il avait sans doute entendu sa conversation avec Héraclius.

—Il faut avouer que j'arrive bien opportunément, dit le chef du tribunal de la statue de bronze, en rompant le silence. N'essayez pas de la violence, ajouta-t-il en voyant mon maître porter la main sur son épé. Rappelez-vous que votre jeune femme est couchée là dans cette chambre, et que le bruit des armes l'alarmerait. Je connais les conseils que vous a donnés votre chapelain, mais je les méprise autant que la trahison que vous méditez ; et quant aux promesses du roi, j'en fais autant de cas que des feuilles qu'emporte le vent. Nous comptons parmi ses ministres et ses conseillers les plus intimes, des associés de la statue de bronze, et le roi fera ce qu'ils voudront. Silence ! et écoutez-moi, s'écria le comte en voyant le baron d'Ildegardo se disposer à parler. Vos supplications seraient inutiles : car, quoique je sois le chef du tribunal de la statue de bronze, je ne saurais rien changer à ses lois. Il est, d'ailleurs, pour nous de la plus haute importance d'obtenir l'adhésion des grands et des riches. Les nobles demoiselles épousent d'illustres seigneurs, et exercent sur eux leur influence à notre profit. Croyez-vous donc que nous puissions renoncer aux services que nous rendra la fille du puissant baron d'Ildegardo, quand elle sera à l'âge d'entrer dans le monde !

—O mon Dieu ! Tout cela est-il vrai, ou est-ce un rêve ! s'écria le baron avec égarement.

—Dans une heure, répondit le comte, vous aurez une preuve terrible de la réalité de ce qui se passe, et peut-être comprendrez-vous combien est sérieux le contrat qui vous lie au tribunal de la statue de bronze. Mais, dans aucun cas, ne dénoncez la main qui aura frappé, car autrement je jure que je vous ferai enlever de votre lit au milieu de la nuit et que je vous livrerai aux horreurs du baiser de la Vierge !

Le baron d'Ildegardo tomba anéanti sur une chaise, et quand il releva la tête, le baron de Rotenberg était parti. Près d'une heure se passa durant laquelle le malheureux père resta plongé dans de sombres réflexions.

Enfin, il résolut de se rendre auprès d'Héraclius pour le consulter. Il frappa à la porte de l'appartement du prêtre, et ne recevant pas de réponse, il ouvrit. Le cadavre du pauvre prêtre gisait sur le plancher, mutilé et défiguré. C'était la vengeance dont le baron de Rotenberg l'avait menacé. Il devenait évident que non-seulement les membres du tribunal avaient des affiliés dans l'intérieur de sa demeure, mais que leurs châtiements se signalaient par une cruauté faite pour frapper de terreur les esprits les plus forts.

—Il dut se passer longtemps avant que le baron d'Ildegardo fût en état de réfléchir à la situation qui lui était faite. Son premier mouvement fut d'éveiller sa maison, de dénoncer le baron de Rotenberg ou ses serviteurs comme des assassins, et d'armer immédiatement ses vassaux, pour venger le meurtre de son ami. Mais il renonça à cette idée qui l'obligerait à faire connaître à sa femme sa position vis-à-vis du tribunal de la statue de bronze.

—Il était minuit, et tout était silencieux dans le château, lorsque le baron se rendit dans la chambre d'Héraclius. Il mit le cadavre dans un sac, et passant par un escalier dérobé, il descendit dans le jardin, avec son fardeau sur ses épaules. Son projet était de creuser une fosse pour y enterrer le cadavre et faire disparaître les traces d'un crime dont il lui était défendu de parler sous peine de la plus horrible vengeance. Mais son agitation était telle qu'il lui fut impossible de tenir une bêche. Alors, reprenant son fardeau, il courut sur le bord de la rivière. Mais au moment où, après avoir introduit plusieurs grosses pierres dans le sac, il allait le lancer dans la Moldau, un homme sortit de derrière un arbre. Le baron laissa tomber le sac et allait s'enfuir ; mais l'autre le saisit par le bras, et il se trouva face à face avec Korali, l'intendant qu'il avait autrefois chassé de chez lui, après la défaite de Manfredo.

—Ah ! mon noble et ancien maître ! dit Korali ; voilà une bonne fortune à laquelle . . .

—Que voulez-vous dire ? demanda le baron en le repoussant brusquement. Comment osez-vous mettre la main sur moi ?

—Ne vous fâchez pas, monseigneur, dit Korali. Je ne vous ai pas reconnu dès le premier abord ; mais voyant qu'il y avait quelque chose d'étrange dans votre conduite, j'ai voulu savoir qui était celui qui venait ainsi, au milieu de la nuit, jeter un sac comme celui-ci dans la Moldau. Mais puisque le hasard nous a fait rencontrer, nous ne nous séparerons pas si vite que vous l'espérez. En un mot, je suis un homme poussé à bout par le malheur, sans argent, sans abri, en haillons, je n'ai plus rien à redouter.

—Si c'est de l'or que vous voulez, ma bourse est à votre service, dit Ildegardo, mais à une condition, c'est que vous partirez à l'instant.

—Votre or ne durerait que quelques semaines, ou peut-être quelques

mois, répliqua Korali, et après je retomberai dans la même situation. Puisque j'ai eu le bonheur de vous rencontrer sur le bord de la rivière, à minuit, prêt à jeter dans les eaux silencieuses un sac contenant *quelque chose* qui, en tombant de dessus vos épaules, a produit un son lourd mat...

—Assez, assez ! s'écria Ildegardo. Tenez, prenez ma bourse, partez, et quand vous aurez tout dépensé, revenez, je vous en donnerai d'autre...

—Si vous voulez que la paix soit entre nous, dit Korali, et que je ne parle à personne de ce sac qui renferme un cadavre, il faut que vous me rétablissiez dans l'ancienne position que j'occupais dans votre château.

—Tout, excepté cela, répondit le baron. Ma femme, mes amis me regarderaient comme un fou, si je renvoyais, à cause de vous, mon bon et fidèle Bernard.

—Auront-ils meilleure opinion de vous si je vous dénonce comme un assassin ? répliqua Korali.

Enfin, que vous dirai-je, Korali rentra au château. Les paysans qui l'exécraient manifestèrent leur mécontentement ; et, dans plusieurs circonstances, il fallut la force pour réprimer un tumulte qui menaçait de se changer en rébellion. Mais quand, un jour, des ouvriers trouvèrent dans le Moldau le cadavre du P. Héraclius, dont le baron avait expliqué l'absence par une histoire plus ou moins habilement fabriquée, l'indignation générale ne connut point de bornes. Les villages se soulevèrent et Ildegardo considéré comme un assassin, fut attaqué, assiégé dans son château, qui fut emporté d'assaut et livré à la dévastation. Il ne dut son salut et celui de sa femme et de sa fille qu'au dévouement de l'un de ses pages, nommé Zitzka, qui, prié d'accepter une récompense en retour de ses services, répondit fièrement :—Monseigneur, je ne veux rien recevoir de celui dont les mains sont rougies du sang du P. Héraclius.

Les malheurs du baron d'Ildegardo n'étaient pas finis : Manfredo profita de ces circonstances pour se venger ; il arrêta mon maître qui mourut bravement mais bien douloureusement. Après deux années de guerre que se firent le baron Georgez et Manfredo, avec des chances diverses, il ne resta plus rien de leurs châteaux, et l'un et l'autre tombèrent sur les ruines de leurs forteresses. Je dois dire, toutefois, que ce fut le baron de Rotenberg qui rasa le château de Manfredo. Il avait prétexté, pour raison de guerre, le droit qu'il avait de réclamer la baronne d'Ildegardo et sa fille Etna comme appartenant au tribunal de la statue de bronze.

Là finit mon histoire ; car, depuis cette époque, j'ignore ce qu'est devenue mon ancienne maîtresse et sa fille ; j'ai tout sujet de croire qu'elles ont péri dans l'incendie du château où elles étaient retenues prisonnières ; on sait, d'ailleurs, que la baronne, fidèle à la mémoire de son mari, avait repoussé toutes les offres que lui avait faites Manfredo de l'épouser.

En écoutant le vieux Bernard, Henri de Brabant n'avait pas tardé à être frappé de la ressemblance qui existait entre son récit et celui que lui

avait fait Satanaïs dans les jardins du château de Prague. Le titre d'Ildergardo, surnommé le "tonnerre," lui rappela celui d'Ilderim, "l'écaïlle;" puis Korali ne répondait-il pas singulièrement à l'appellation de Kara-Ali ? et certainement Manfredo n'était autre que Mansour, et Georgez représentait le roi de Georgie.

Cette découverte frappa le chevalier d'une véritable consternation, car elle lui prouvait que Satanaïs l'avait trompé. Cependant, il sut maîtriser son émotion, et écouta Bernard jusqu'au bout.

A ce moment, la porte de la cellule où était Satanaïs s'ouvrit, et Linda et Béatrice apparurent sur le seuil. Le chevalier s'empessa de leur demander des nouvelles de leur maîtresse, qui, dit Linda, désirait le voir et lui parler.

Les deux jeunes filles restèrent sur le toit du donjon, avec Bernard, et Henri entra dans la cellule.

L'intérieur de la petite chambre était éclairé par une lampe. Satanaïs était couchée sur un petit lit grossier, et son bras était enveloppé du bandage que Bernard avait apposé sur sa blessure.

En voyant entrer le chevalier, elle se souleva à demi et jeta sur lui un regard scrutateur. Elle sentait, en effet, que la crise de sa destinée était arrivée, et elle voulait connaître la solution, quelle qu'elle fût.

Leurs regards se rencontrèrent, le sien exprimant l'angoisse et la torture, celui du chevalier, une profonde tristesse.

Henri, après avoir refermé la porte, s'approcha et s'assit à côté du lit.

Vous sentez-vous assez forte pour causer, un instant d'affaires de la plus haute importance ? demanda le chevalier après un instant de silence.

—Fussé-je à la mort, Henri, que je vous supplierais de me tirer de l'état d'anxiété où me plongent votre air et vos manières. Je suis sûre que le vénérable Bernard a causé. Mais dites-moi, ajouta-t-elle avec une excitation soudaine, dites-moi, si je dois regarder tout comme fini entre vous et moi ?

—Satanaïs, répliqua le chevalier, vous m'adressez une question à laquelle je ne puis répondre immédiatement. Tout à l'heure j'ai appris des choses bien étranges, et je crains que vous ne puissiez leur donner une explication satisfaisante.

—Alors, tout est bien fini entre nous ! murmura Satanaïs en laissant tomber sa tête et en se cachant la figure dans ses mains. Mon Dieu, fit-elle à demi voix, est-ce donc là que tout devait aboutir ? Oui, ajouta-t-elle au bout d'un moment, en redressant la tête, nous devons nous dire adieu pour toujours ; et maintenant que le premier instant de désespoir est passé, je sens que j'aurai le courage de me soumettre à ma destinée. Mais je dois me rendre cette justice, c'est que, quelle qu'ait été ma duplicité, depuis le jour où je vous vis dans le camp des Laborites, j'ai toujours été guidée par des motifs qui n'avaient rien que de grand. Ce que Ber-

nard vous a raconté doit être la vérité, mais ce qu'il n'a pu vous dire, c'est comment ma mère et moi nous pûmes nous sauver au milieu de la conflagration qui embrasait le château de Manfredo, comment nous errâmes longtemps, sans asile, et sans secours, jusqu'au jour où Dieu voulut que nous rencontrassions le fils du baron Georgez, le frère de ma mère, Jean Zitzka, qui, tout enfant, avait été enlevé à son père et avait vécu jusqu'alors sans connaître son origine. Mais il avait grandi, il avait fait heureusement la guerre contre les Turcs, et il occupait maintenant une haute position à la cour du roi de Bohême. Nous eûmes dès lors un appui, un protecteur ; mais lorsque ma mère fut descendue dans le tombeau. . . .

Comme elle achevait ces paroles, on entendit dans l'escalier de la tour un grand bruit de voix et de pas. Henri de Brabant n'eut que le temps de se lever et de tirer son épée. La porte s'ouvrit, et l'un des capitaines de Zitzka, suivi d'une demi-douzaine de Taborites, apparut sur le seuil.

— Que signifie cette façon de vous présenter, mes amis ? demanda le chevalier qui reconnut de suite l'uniforme taborite.

— Il doit y avoir erreur, dit Satanais à qui le capitaine était parfaitement connu : ou peut-être sommes-nous menacés d'un danger contre lequel on vient nous protéger, ajouta-t-elle.

— Madame, il n'y a point d'erreur de notre part, je puis vous l'assurer, répondit l'officier d'un ton ferme, mais respectueux. Nous agissons en vertu d'ordres positifs du capitaine général, et il faut vous regarder comme notre prisonnière.

— Moi . . . votre prisonnière ! s'écria Satanais dont les yeux brillèrent d'indignation.

— C'est avec chagrin, madame, que j'exécuterai des ordres qui sont péremptoires, dit le Taborite en s'avançant vers elle. Jean Zitzka nous a ordonné de vous arrêter et de vous ramener le plus vite possible à Prague.

— Je ne me soumettrai pas à cette tyrannie ! s'écria Satanais en se dressant de toute sa hauteur. Chevalier de Brabant, j'en appelle à vous

— Bien certainement, je ne souffrirai pas qu'on vous fasse violence en ma présence, dit le chevalier avec résolution.

— Alors, soldats, faites votre devoir ! cria le capitaine taborite.

Et les soldats se précipitèrent dans la chambre.

Henri de Brabant se jeta devant Satanais pour la protéger. Mais tout à coup un cri s'échappa des lèvres de la jeune femme, et tous les regards se tournèrent vers elle. Le bandage qui lui couvrait le bras s'était détaché, et chacun put voir que sa peau était d'une blancheur de neige. Il devint dès lors évident que le teint olive de Satanais n'était pas naturel !

— Emmenez-la ! dit le capitaine qui fut le premier à se remettre de l'étonnement qu'avait causé à tous cette découverte.

— Non, vous ne porterez pas la main sur elle ! cria le chevalier. Tous ces mystères, qui me regardent, je veux les connaître avant qu'elle parte.

Et, avec une force de géant, il repoussa les soldats de la couche sur laquelle Satanaïs était retombée sans connaissance. Mais il reçut dans cette lutte un coup de dague auquel d'abord il ne prit pas garde.

— Un mot, chevalier Henri de Brabant, lui dit le capitaine. C'est Jean Zitzka qui nous envoie. . . .

— S'il y a quelque vertu dans cette bague, je vous ordonne de vous retirer, répliqua Henri en montrant son talisman.

Les soldats reconnurent instantanément le joyau, et reculèrent. Mais le capitaine, tirant une lettre de dessous son pourpoint, la présenta au chevalier en disant :—Je vous supplie de lire cela !

Henri saisit la lettre, l'ouvrit, et la parcourut rapidement des yeux.

Voici ce qu'elle contenait :

“ Arrêtez-vous avant qu'il ne soit trop tard. Je vous conjure de vous arrêter, et de ne pas vous opposer à l'exécution de mes ordres. *Car* “ *Etna et Satanaïs ne sont qu'une seule et même personne !* ”

En lisant cette révélation, Henri de Brabant, dont le côté se teignait de sang, chancela, son épée lui tomba de la main, un voile passa devant ses yeux, et il tomba sur la dalle, sans proférer une parole.

LVI.

LE BARON DE ROTENBERG ET CYPRIEN MONTRENT LE BOUT DE L'OREILLE.

Le lecteur n'a pas eu de peine, sans doute, à s'expliquer l'arrivée de Cyprien dans les ruines du château d'Ildegardo. Il a compris que Cyprien s'était mis à la poursuite de ses ennemis, ou du moins de ceux qu'il considérait comme tels, aussitôt après avoir appris de l'aubergiste les particularités dont sa maison avait été le théâtre. Il avait cru l'occasion favorable, mais nous savons comment il avait été battu et obligé de chercher son salut dans la fuite.

Le soir de ce même jour, il arriva au château de Rotenberg où Rodolphe, prévenu par le baron de Rotenberg, avait fait les plus grands préparatifs pour recevoir l'héritière de la couronne de Bohême.

Le lendemain, vers midi, la procession que nous avons signalée sur la route de Prague défila sur le pont-lévis du château. Rodolphe accueillit la princesse Elizabeth avec les témoignages du plus profond respect, et une garde d'honneur s'avança pour la recevoir. Puis, au moment où elle descendait de cheval, la musique commença l'air national, et l'étendard de Bohême fut hissé sur la tour centrale.

Ce fut le signal de milliers d'acclamations qui partirent des remparts et de tous les côtés à la fois.

Alors, le baron, qui avait mis pied à terre, fléchit le genou en présence d'Elizabeth, et dit à haute voix : Soyez bienvenue dans la demeure de nos aïeux, illustre reine de Bohême !

(La suite au prochain numéro.)

CHRONIQUE.

DECEMBRE : Legende.—

CANADA : Appel aux Abonnés.—Révolte des Métis.—L'Institut-Canadien.—Le Parlement de Québec.—Nécrologie : MM. les abbés Vézina, Papineau, Backwell.—Le Jubilé

ROME : Maladie du Cardinal Reisach.—Dispositions du clergé russe.—Ouverture du Concile.

FRANCE : Voyage en Orient de l'Impératrice des Français.

AUTRICHE : Question Dalmate.

EGYPTE : Ouverture du Canal de Suez.

ETATS-UNIS : Message du Président.

I.

Décembre était, comme l'indique son nom, le dixième mois de l'année martiale. Il est le douzième et le dernier de la nôtre. Il prouve, comme mille autres locutions, que notre langue et nos esprits sont encore richement émaillés de vestiges païens.

C'était chez les Romains le mois des Saturnales ; c'est chez nous un mois de bonnes fêtes de famille dans les maisons chrétiennes. Saint Éloi qui est honoré le 1er, est le patron des orfèvres, des forgerons et en plusieurs contrées des laboureurs. Saint François Xavier, le 3, est le patron de l'œuvre immense de la Propagation de la Foi. Sainte Barbe, le 4, partage avec Sainte Anne le patronage des femmes. Elle est aussi la patronne des artilleurs. Saint Nicolas, le 6, est le patron fêté partout de la jeunesse, des marins et des bateliers.

Puis, le 8, arrive la grande et chère fête de la Conception Immaculée, dont le dogme, proclamé en 1854, attire sur le monde chrétien des bénédictions signalées. Le 13, sainte Lucie, l'une des quatre grandes vierges. Le 21, saint Thomas ; le 25, Noël ; le 26, saint Étienne, le premier martyr ; le 27, saint Jean, le bien-aimé ; le 28, les saints Innocents ; le 31, saint Sylvestre.

Beaucoup de dictons, d'expressions proverbiales et de pronostics se rattachent aussi aux fêtes diverses de décembre.

On dit d'un homme qui manque de charité : Il est froid comme le marteau de saint Éloi.

L'hiver, serait-il outre mer,
Vient à saint Nicolas parler.

Saint Nicolas, en haute mer prié,
Au port, hélas ! est souvent oublié.

Le jour, à la Sainte-Luce,
Décroit du saut d'une puce.

A la fête Saint-Thomas,
Les jours, tombés au plus bas,
Vont, demain, grandir d'un pas.

Or voici la Saint-Thomas ;
Cuis ton pain, lave tes draps ;
Dans trois jours Noël tu auras.

Chez les anciens, le 7 et le 10 de décembre passaient pour des jours critiques et contraires à la saignée.

Nos pères disaient qu'il y a quatre fêtes à Noël, parce que Notre-Seigneur a eu quatre demeures sur la terre : le sein de la Vierge immaculée, la crèche, la croix et le tombeau.

Ils disaient aussi que, s'il vente dans la nuit de Noël, c'est pour les grands un présage de mort ; que le jour de Noël indique le temps qu'il fera en janvier ; que si le soleil est beau et clair ce jour-là, l'année sera bonne ; que la récolte sera d'autant meilleure que Noël sera plus voisin de la nouvelle lune ; que si la lune éclaire la messe de minuit, les fruits seront moins abondants.

Noël au balcon, Pâque au tison.
Noël au tison, Pâque au balcon.

Nos pères disaient encore que, s'il vente pendant la nuit qui amène la fête de saint Etienne, il y aura abondance de vin ; que si le jour de cette fête qui annonce le temps qu'il fera en février, le soleil est brillant, l'orge et le froment diminueront de prix.

Quelques mauvais écrivains du seizième siècle parlent des *miches de saint Etienne*. Ils entendent par là les cailloux qui ont servi d'instruments à la mort du premier martyr.

S'il vente dans la nuit de saint Jean l'évangéliste, une tête couronnée cessera de vivre avant le retour de cette fête, dont le jour présage le temps qu'il fera en mars.

Quelque pays est menacé de famine s'il vente dans la nuit des saints innocents et telle sera la journée, telle sera le mois d'avril.

Si le vent souffle la nuit du 29, fête de saint Thomas de Cantorbéry, pronostic de mort pour plus d'un savant. Ce jour est l'annonce du temps qu'il fera en mai.

S'il vente la nuit du trente, fête de saint Eugène il y aura abondance de vin et d'huile. Si, dans ce jour, auquel ressemblera le mois de juin, le soleil brille, les biens de la terre prendront plus de valeur.

Le vent, s'il souffle la nuit de Saint-Sylvestre ne fera ni bien ni mal. Le jour annonce quel temps il fera en juillet. Si le soleil brille, fécondité dans les potagers et les vergers.

Nous rapportons ces pronostics, qui ont eu longtemps leur autorité. Si on se rappelle ceux qui occupent une petite place dans le mois de janvier, on remarquera que nos anciens voyaient, dans les douze jours qui unissent Noël à l'Épiphanie, la température des douze mois de l'année.

II.

L'Echo du Cabinet de Lecture paroissial termine aujourd'hui sa onzième année. Il ne nous appartient pas d'en faire l'éloge, mais nous pouvons mettre sous les yeux de nos lecteurs, le jugement qu'en portait dernièrement la *Minerve* :

“ Nous nous plaisons à reconnaître dans *l'Echo* de la vigueur, de la vie et de l'intérêt. Rarement publication aura atteint son but avec plus de succès. *L'Echo* suit de près pour les enrégistrer le développement des événements : il initie les lecteurs à toutes les grandes questions du jour, il sait le faire profiter de tout ce qui se passe dans le monde, digne d'attirer l'attention.”

Nos abonnés ont donc entrepris une bonne œuvre, en soutenant, en encourageant notre Revue. Nous le croyons : et c'est ce qui nous engage

à persévérer dans la voie du passé et à faire mieux encore. Mais pour y réussir, nous avons le besoin du concours de tous ceux qui sont inscrits sur nos listes : et dont plusieurs sont en retard pour leurs abonnements depuis plusieurs années.

On sait que le patronage des Membres du Comité est accordé avec autant de désintéressement que de zèle.

On n'ignore pas que la rédaction de l'*Echo*, qui ne vise pas à la gloire de signer un nom, vise encore moins à l'avantage des appointements, et que par conséquent tous les revenus des abonnements sont appliqués à l'amélioration de l'œuvre et à faire le bien. La recette de nos abonnements, si elle était complète, suffirait non-seulement à nos dépenses, mais encore à assurer à notre Revue, un avenir ; cette œuvre de fondation est retardée, par la négligence de quelques-uns, et d'autres encore. Car si nous recevions fidèlement nos abonnements, nous pourrions, comme déjà nous l'avons fait, venir au secours d'un certain nombre de jeunes gens, qui pauvres ne savent comment vivre et poursuivre les études de leur profession, et auxquels ce serait chose facile en ne leur demandant qu'un léger travail.

Ainsi ce n'est pas à la loi que nous faisons appel, mais à la conscience de nos abonnés, il y a là une œuvre de *justice*, de *charité*, de *patriotisme*, de *religion*, sur laquelle nous les prions de réfléchir, persuadés qu'ils ne voudront pas davantage, mettre obstacle à un si grand bien, par un oubli qu'il est si facile de réparer et d'éviter à l'avenir.

Les Métis de la Rivière-Rouge se sont mis en insurrection, absolument comme les Dalmates ; la raison tout d'abord ne semble pas la même, mais, au fond, sur les bords de l'Adriatique comme sur les bords de lac Wennipeg c'est l'amour de l'indépendance qui met les peuples en révolte.

Habités à vivre libres de tout frein, de tout impôt, en plein bois, en pleine prairie, les métis se sont laissés persuader que le Gouverneur McDougall, installé au fort Garry, la chasse était finie, la pêche impossible que leurs terres allaient leur être enlevées, que les taxes allaient fondre sur eux, dru comme la grêle. Un congédié de Collège leur a dit cela, et ils l'ont cru, et ils ont intercepté tous les chemins, et signifié au nouveau Gouverneur, que s'étant bien passé de lui jusqu'à ce jour, ils pourraient encore s'en passer, et que ce qu'il avait de mieux à faire était de retourner en Canada. Le Gouverneur est donc resté avec son personnel sur les lignes américaines, en attendant que la conciliation se fasse. Tous les fleaux avaient frappé les établissements de la Rivière-Rouge, il ne manquait plus que la guerre civile. C'est chose triste à envisager ; espérons que les agents que le gouvernement fédéral se propose d'y envoyer ramèneront ces pauvres gens, trompés et égarés par quelques cervelles détraquées.

L'Institut-Canadien veut à tout prix être quelque chose et faire du bruit, mais la manière dont il s'y prend est peu propre à lui concilier l'estime des honnêtes gens.

Un membre de l'*Institut-Canadien*, nommé Guibord, meurt sans s'être fait relever des censures ecclésiastiques portées contre lui ; la sépulture ecclésiastique lui est refusée, et sa veuve, appuyée de l'*Institut-Canadien* intente procès à M. le Curé et à la Fabrique de Notre-Dame de Montréal ; cet appel de l'*Institut-Canadien* est un mal et aussi un bien.

Un mal, c'est un scandale pour tous les catholiques que de voir porter devant un tribunal civil une question de sépulture *ecclésiastique*.

C'est un bien, parceque l'*Institut-Canadien* se montre enfin tel qu'il est.

Institution hybride, composée de pauvres catholiques, de protestants, de suisses, de politiques et de libéraux de toutes les nuances, jusqu'ici elle s'était obstinée, comme les Jansénistes d'autrefois, à vouloir demeurer dans l'Eglise, malgré l'Eglise.

Mais aujourd'hui le masque est déchiré, et l'*Institut Canadien* en révolte contre l'autorité ecclésiastique se montre sous son vrai jour, comme une institution : Anti-catholique, Anti-religieu, Anti-sociale, car le bien de la société n'est pas séparable du respect dû à la religion.

Maintenant, catholiques aveuglés, mais sincères, ouvrez-vous enfin les yeux, et sortirez-vous de cette babylone.

Et vous, jeunes gens, qui tenez à votre foi, comprenez-vous que ce n'est point là que vous trouverez les sources vives et pures du vrai, du beau et du bien !!

Le 22 novembre, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, Sir Narcisse Belleau, s'est rendu au Conseil Législatif et a prononcé le discours du Trône, pour l'ouverture de la troisième Session du Parlement Provincial. Le discours à la Chambre législative a été d'un laconisme à désespérer tous les chroniqueurs ; désormais la mode en est passée, et les discours du sphinx deviendront le type modèle ; il est toujours bon de tenir caché le secret du roi ; et un autre avantage de ce système, c'est de fermer la bouche à bien des bavards ; c'est un progrès qui en vaut bien un autre.

La mort a frappé de nouveau dans les rangs de notre clergé. Le 22 novembre, s'éteignait M. l'Abbé Vézina, vénérable prêtre attaché au collège de l'Assomption pour lequel il a beaucoup travaillé, et dont, en particulier, il a fondé le musée d'histoire naturelle. Né à Ste. Rose en 1808, après avoir vécu une quarantaine d'années dans le monde, il était ensuite entré dans le sacerdoce, et s'était attaché à la Maison de l'Assomption. Estimé au dehors par le zèle qu'il a déployé pour faire fleurir le pèlerinage de Notre-Dame de Bonsecours, à l'intérieur il avait gagné l'affection des Maîtres et des élèves par l'aménité de son caractère et les qualités de son cœur.

Le 10 de ce mois, Mr. l'abbé Papineau, frère de l'honorable Joseph Papineau, si connu de tous, rendait son âme à Dieu après de terribles souffrances. Préparée de longue main, cette mort a été sainte, et le bon prêtre est allé, nous n'en doutons pas, rejoindre au ciel des âmes qui lui étaient bien chères et avec lesquelles il demandera à Dieu les bénédictions du temps et de l'éternité pour ceux de sa noble famille qu'il a laissés après lui sur la terre.

A côté de ces vétérans du sacerdoce, un autre prêtre vient de tomber au milieu de sa carrière. M. Frédéric Backwell, prêtre du Séminaire et membre de la famille de St. Sulpice, a rendu son âme à Dieu, dimanche matin, 12 du courant. Avec de grands talents, gardés par la plus aimable modestie, M. Backwell semblait appelé à faire le plus grand bien au sein de la population anglaise et irlandaise de cette ville, qui était l'objet de son ministère. Dieu en a disposé autrement, et il a cueilli, prématurément selon le monde, et après quatre ou cinq jours de maladie, ce jeune prêtre déjà riche de mérites pour le ciel.

Cet événement étant arrivé à la dernière heure, nous renvoyons au prochain numéro les détails qu'on a droit de nous demander sur M. Backwell.

Une grave indisposition de celui de nos collaborateurs qui prépare la

notice biographique du Rév. Mr. Pierre Bilaudèle, ne nous permet pas de la publier encore.

—C'est avec le plus grand bonheur que nous pouvons constater que la grâce extraordinaire du Jubilé, accordée par notre bien-aimé Pontife Pie IX, est accueillie à Montréal avec le plus vif et le plus universel empressement. Chacun comprend que les circonstances sont solennelles et que tout vrai catholique doit apporter sa juste part au succès du Concile œcuménique qui vient de s'ouvrir mercredi dernier à Rome. Il est vrai que, dans notre Cité, la piété trouve plus que partout ailleurs peut-être les moyens de s'exciter et de se soutenir. Ainsi les convocations se sont fait entendre de tous côtés, et dans toutes les chaires de nos églises la parole de Dieu a retenti plus pressante et plus embrasée. Et même, afin de seconder d'avantage le mouvement pieux, à Notre-Dame, on a mandé un prédicateur extraordinaire, dont l'éloquente voix a déjà produit les plus heureux effets de grâce et de conversion.

Membre de cette illustre Société des Missionnaires de France, déjà si avantageusement connu chez nous par les courses apostoliques de Mgr. de Forbin-Janson, et plus récemment par les prédications du R. P. Ronay, le R. P. Leneuf est tout à fait digne de la famille à laquelle il a choisi d'appartenir. Nous dirions bien plus, si nous ne craignons de faire de la peine à la modestie de notre Orateur; qu'il nous permette seulement de lui souhaiter courage, et de le prier de ménager ses forces. La sympathie de son immense auditoire lui est complètement acquise, et tout le monde fait des vœux pour qu'il puisse continuer jusqu'à la fin les travaux de la station qu'il a si bien commencée. Grâce à son zèle et à son talent, le Jubilé sera l'époque du retour d'un grand nombre, et il sera pour le prédicateur, nous l'espérons, une circonstance de la vie dont il aimera, comme nous, à garder souvenir.

L'Église-Mère marchant en tête avec un élan qui lui convient si parfaitement, les autres églises de la ville suivront son exemple, avec la plus légitime émulation, il nous est bien permis de prédire que les effets seront admirables et que les plus consolants résultats seront la récompense du zèle des pasteurs. Après cela, le saint Concile pourra nous faire connaître les enseignements de l'Esprit-Saint, notre oreille sera prête à les entendre et notre volonté toute disposée à les suivre.

III.

De Rome nous avons peu de nouvelles importantes, à part celle de l'ouverture du Concile.

La maladie du cardinal de Reisach au 28 octobre, donnait de très-sérieuses inquiétudes. Au moment du Concile, ce serait une perte immense; car il était le président de la Commission chargée de discuter les questions politiques dans leurs rapports avec les questions ecclésiastiques, et il s'était fait une place importante dans l'Église, à ce point de vue, par son zèle et par ses travaux.

Pie IX a ordonné au baron Visconti de restaurer toutes les inscriptions pontificales qui se trouvent sur un grand nombre de monuments à Rome; les illustres visiteurs, hostiles ou favorables, apprendront par là combien Rome doit aux Souverains Pontifes, et à combien de titres nombreux ils méritent de conserver la Ville Éternelle.

Un pauvre cordonnier d'Irlande, obligé d'émigrer en Amérique, était allé se fixer à San Francisco. Il y trouva la fortune, et, ce qui vau

mieux, il sut y conserver sa foi primitive, et il vient d'en donner une preuve magnifique. Il est donc venu à Rome pour recevoir la bénédiction du Pape et lui apporter son cadeau. Ce cadeau, il faut deux hommes pour le porter, c'est un lingot d'argent de la valeur de 62,000 dollars. Le cœur de Pie IX doit être bien attendri en voyant à ses pieds des enfants si humbles, si respectueux, si dévoués.

A mesure que les Evêques sont arrivés à Rome, on leur a remis les *in-folio* qui contenaient les résultats des travaux préparatoires du Concile ; on ne songeait donc pas à surprendre leurs suffrages, on n'a voulu que leur faciliter leur travail.

Le patriarche schismatique de Constantinople a eu l'idée d'assembler cet hiver un *contre-concile* ; il a donc écrit au *saint-synode* de Russie, mais les prélats de cette assemblée n'ont pas même jugé à propos de s'occuper de cette proposition en conseil. Leur procureur s'est contenté d'envoyer, par voie diplomatique, le refus du synode à Constantinople, où l'on se trouve très-mortifié.

Ce fait prouve la faiblesse de ces églises acéphales, séparées de l'Eglise-Mère, et aussi que les chrétiens, sous le croissant du Turc, sont plus libres que sous celui du *très-pieux, très-orthodoxe* empereur de toutes les Russies.

On dit que si les Evêques Russes étaient libres, ils iraient en grand nombre à Rome, car ils gémissent de leur humiliation. Hélas ! leurs prédécesseurs n'ont pas voulu reconnaître la primauté du Saint-Siège ; et ils n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'ils étaient tombés sous un joug bien autrement dur et avilissant. Tout ce que l'on ôte à Pierre, César s'en empare et ne le rend plus.

C'est le 8 de ce mois que s'est faite l'ouverture du XIX^{ème} Concile Œcuménique, événement que les contemporains ne verront pas se renouveler. Malgré une pluie légère, les cérémonies se sont accomplies avec une pompe et une magnificence dont nulle fête dans ce siècle n'a encore donné le spectacle. Une foule immense encomrait le Vatican et les rucs par lesquelles la procession devait passer.

Le Pape, précédé des Ordres religieux, des Chapitres Collégiaux, des membres du Clergé, des théologiens du Concile et de plus de 700 Evêques, s'est rendu à Saint-Pierre, le bruit des cloches des trois cents églises de Rome se mêlant aux détonations du Château St. Ange et du Mont Aventin. Les galeries de la salle du Concile étaient occupées par les membres du Corps diplomatique, par les princes et les princesses présents dans la ville éternelle.

IV

Tous nos lecteurs savent qu'avant de se rendre à Suez pour l'inauguration du canal, l'Impératrice des Français a passé quelques jours à Constantinople, dans la capitale du Mahométisme. Il est impossible de méconnaître la portée politique de ce voyage, mais la portée religieuse est peut-être encore plus grande. Les devoirs de la réception ont forcé la Porte de rompre avec des usages séculaires. La femme turque, si abaissée, s'est vue relevée dans les honneurs rendus à la femme *Franque*, et les solennités religieuses aussi magnifiques que les pompes civiles, ont consolé les chrétientés d'Orient et ouvert une ère de tolérance dont les vieux Osmanlis n'oseront plus arrêter le développement. Aussi au milieu des

splendeurs de la réception faite à l'Impératrice à son arrivée à Constantinople, voyait-on des prêtres, des moines, un évêque, Mgr. Phym, accompagné de tout son clergé et de ses enfants... Que d'enfants il y avait, s'écrie *la Correspondance*, ce sont les élèves des Lazaristes et ceux des Frères des Ecoles Chrétiennes. Groupés à l'avant de la *Néva*, navire des Messagries Impériales, ils sont armés de je ne sais combien de drapeaux tricolores et de bannières. Voici quelques-unes des inscriptions que leurs mains innocentes font flotter au vent et aux regards de la Souveraine :

- " A l'Héroïne d'Amiens !
- " L'Orient vous salue !
- " L'Orient vous honore !
- " A la Mère des Pauvres !

Cependant notre marche se ralentit. Le *Balkan* des Ménageries Impériales, à bord duquel sont les Sœurs de St. Vincent de Paul avec la députation de leurs élèves, suit nos mouvements et l'autre bateau amène les Dames de Sion qui ont embarqué avec elles leur pensionnat.

Tous les yeux, toutes les lorgnettes sont braqués du côté du couchant. Bientôt un peu de fumée se montre à l'horizon : elle grossit, un mat s'en dégage. Il avance et laisse voir flottant le pavillon impérial. C'est l'*Aigle*, qui porte l'Impératrice, qui fend les flots avec la rapidité de l'hirondelle. Le canon tonne sur la côte d'Europe et d'Asie. On crie : Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice ! et le pavillon aux abeilles d'or et aux armes impériales se baisse et se relève trois fois pour rendre le salut.

Il était précédé du yacht impérial ottoman, *Portew Piali*, sur lequel le premier écuyer du Sultan, Réouf pacha, avait été envoyé au devant de l'Impératrice et escorté par toute une flottille de bateaux à vapeur de toutes nations.

A peine l'*Aigle* avait-il pris son mouillage un peu au-dessus de Beylerbey, que le Sultan, en grand uniforme et accompagné d'Arifbey, premier interprète du divan, s'est rendu à bord dans une magnifique embarcation montée par vingt-quatre rameurs, construite pour la circonstance et qui en ornements d'or, n'a pas coûté moins de cinq cent mille francs. Après les souhaits de bienvenue, le Sultan a offert la main à l'Impératrice et l'a fait descendre dans l'embarcation impériale où les deux majestés ont pris place, l'Impératrice à droite et le Sultan à gauche, dans deux fauteuils trônés qui dominaient les banquettes sur lesquelles se tenaient, du côté du Sultan, Arifbey et, du côté de l'Impératrice, le prince Joachim Murat. Les salves d'artillerie qui avaient déjà accueilli l'entrée de l'*Aigle* ont alors recommencé. L'embarcation impériale, suivie des *caïks* de la cour portant la suite de l'Impératrice, est arrivée à Beylerbey, à travers une foule innombrable de caïks. C'étaient partout des acclamations enthousiastes et des vivats auxquels l'Impératrice, tout en causant avec le Sultan, répondait par de gracieuses inclinaisons de tête.

Au débarcadère de Beylerbey se trouvaient tous les ministres turcs en grand costume, ainsi que le personnel de l'ambassade de France et tous les fonctionnaires français en mission à Constantinople, accompagnés de leurs dames. Les présentations d'usage ont eu lieu dans la salle du Trône du palais.

Le soir l'Impératrice a dîné chez le Sultan, au palais de Dolma Baktché. Avant le dîner, elle était allée, accompagnée de Mme Outrey, faire visite à la Sultane mère, qui l'a accueillie avec la plus touchante cordialité.

Le lendemain, la Sultane mère est allée en grande pompe rendre à l'impératrice la visite de la veille. Dans l'après midi, l'auguste voyageuse a fait une excursion à Stamboul, où elle a visité la mosquée de Sainte Sophie, le bazar, le palais de Top Capou et le Trésor impérial. Partout, sur le passage du cortège, la foule était compacte.

Vendredi, l'impératrice s'est rendue au palais de Belerbey, d'où elle a vu le sultan se rendant en grande pompe à la mosquée, et dans l'après midi, elle a fait une promenade aux Eaux Douces d'Europe, d'où elle a passé aux Eaux Douces d'Asie.

Samedi a eu lieu, dans la splendide vallée d'*Hun Iciar Skelessi*, la revue, annoncée d'abord, contremandée ensuite, et que la prolongation du séjour de l'impératrice a enfin permis de donner. Cette fête militaire a parfaitement réussi.

Les troupes, infanterie, artillerie, cavalerie, régiment des Circassiens, etc., ont défilé sous les yeux de l'Impératrice qui, à plusieurs reprises, a fait, sur leur bonne tenue et sur leur mine martiale, compliment au Sultan. Après la revue, il y a eu dîner au kiosque de Beicos et le soir illuminations et feux d'artifice sur le Bosphore et au camp. L'Impératrice et le Sultan sont montés à bord du *Sultanié*, et ont fait un petit tour sur le Bosphore, jusqu'à la hauteur de Thérapia, pour jouir du féerique coup d'œil qu'offrait le canal ainsi illuminé.

La journée du dimanche a été la grande exhibition, j'ai presque dit la grande apparition : car depuis le temps du Bas Empire chrétien, ce ciel d'Orient n'avait pas vu visage de femme à découvert au milieu d'une pompe pareille. L'Impératrice étant venue à la messe du rite arménien, tout le parcours depuis le palais de Dolma Bagihé jusqu'à l'église—près d'une lieue de distance—était encombré de curieux.

L'église avait été décorée par le sultan, c'était superbe. La veille, la Validé sultane, chose inouïe pour qui est un peu au courant des habitudes orientales,—était venue elle-même visiter l'église pour s'assurer que tout était bien. Dans le chœur, côté de l'Évangile, on avait élevé un trône, surmonté d'une couronne double : la couronne des empereurs d'Occident, la couronne de Charlemagne. Au fond, les armes de France ; en face, deux trônes modestes pour le patriarche et l'évêque. Des tapis de Perse splendides par toute l'église.

—Les fêtes d'inauguration du Canal de Suez ont commencé le 16 Novembre, à Port-Saïd par la réception des têtes couronnées et des invités royaux accourus à ces fêtes internationales.

Les maisons étaient décorées, des arcs de triomphes étaient élevés dans les rues principales. Les drapeaux flottaient sur tous les édifices, et sur la flotte immense qui remplissait le port : Les saluts n'ont pas cessé d'être échangés entre les vaisseaux de guerre et les forts du rivage.

Le soir, la ville et la flotte s'illuminèrent comme en plein jour, et le Khédive donna sur son yacht un bal qui dura toute la nuit, et dont la somptuosité rappelait les fêtes des *Mille-et-une-nuits*.

Le lendemain, après la bénédiction solennelle faite par le Père Baney, aumônier de l'impératrice, et le discours de circonstances, fort admiré, la flotte royale, composée de plus de cinquante vaisseaux, est entrée dans le Canal, l'*Aigle* en tête monté par l'Impératrice des Français.

Le soir même elle ancrerait à Ismalâia après un trajet de huit heures.

Le 18, elle s'arrêtait aux lacs amers pour y passer la nuit ; le 19, elle partait pour Suez, où elle arrivait sans accidents dans la journée du 20.

Le succès a été complet. Les fêtes ont duré toute la semaine, avec une magnificence et un enthousiasme extraordinaires. Le Canal a été illuminé la nuit sur toute sa longueur. 3,000 européens, 25,000 Orientaux invités par le Khédive, et une population immense accourue de tous les points du monde ont pris part à cette fête, qui s'est couronnée par l'érection de la statue de M. de Lesseps, dont le génie supérieur à toutes les difficultés a triomphé de tous les mauvais vouloirs, et dont la foi vient de mettre la dernière main à sa grande œuvre, en laissant aux missionnaires, le passage libre de toutes taxes, pour leurs bagages et leurs personnes.

V.

L'insurrection de la Dalmatie a éclaté comme une bombe au milieu de l'Europe en paix, et a pris tous les politiques par surprise :

La Dalmatie est une province à part, qui n'offre absolument rien de commun avec celles de l'Autriche cisleithanienne et même du royaume de Hongrie. C'est en Turquie, parmi les populations barbares d'Albanie et d'Épire, qu'il faudrait lui chercher des affinités. Le pays, hérissé de rochers abrupts, n'offre qu'une longue côte désolée. Les habitants, rebelles à toute civilisation, vivent encore à l'état de tribu sauvage. Jusqu'à la fin du siècle dernier, la Dalmatie était un nid de corsaires infestant l'Adriatique et la Méditerranée. Venise "la dominante," tenta toujours vainement de la subjuguier ; maîtresse nominale de la Dalmatie, elle se contentait d'y recruter sa marine.

La population vivait de piraterie et de brigandage. Les traités de 1814 donnèrent la Dalmatie à l'Autriche qui ne fit rien pour tirer ce pays de sa sauvagerie.

L'esprit d'indépendance s'y est toujours conservé, et en toute occasion on vit les Dalmates prêts à courir aux armes pour revendiquer une liberté qu'ils ne peuvent garder. Ainsi en 1848 et 1849 ils se soulevèrent, et en 1861 ils obtinrent une Constitution qui leur donnait quatre députés au Reichsrath, et une diète provinciale, comme en Basse-Autriche.

Depuis huit ans ils jouissaient en paix des avantages de cette nouvelle constitution lorsque tout-à-coup, sans cause apparente sérieuse, des milliers d'hommes s'y soulèvent, les garnisons autrichiennes sont bloquées dans leurs forteresses, et tout le sud de la province est en feu.

La conscription militaire a été l'occasion de ce soulèvement, mais la véritable cause ce sont les menées panslavistes de la Russie, les intrigues de la Serbie, et surtout celles du Montenegro qui voudrait s'annexer la Dalmatie, afin d'avoir un littoral sur l'Adriatique. C'est de ce côté, dans les districts de Cattaro et de Risano que les premiers mouvements ont éclaté, c'est aussi du côté du Montenegro, que les révoltés ont reçu leurs approvisionnements de guerre, et des renforts de troupes.

La Cour d'Autriche ne s'est pas méprise sur la gravité de ce mouvement. elle s'est hâtée de mettre la province en état de siège et elle a activé l'envoi des troupes. Les insurgés, aux dernières nouvelles certaines, s'étaient emparé de trois forteresses, mais il n'est guère probable qu'ils puissent tenir longtemps contre les forces autrichiennes.

TABLE DES MATIERES PAR ORDRE ALPHABETIQUE, 1869.

A.	Pages
Algérie, lettre de Mgr. Lavigerie, sur les orphelins d'.....	277
Amérique du Nord. Les grands fleuves de l' (la Coppermine ou rivière du cuivre). 508, 573	573
— McKenzie.....	573
— La grande rivière du poisson ou la rivière du Bach.....	746, 833
An, étrennes et fêtes du 1er de l', au point de vue symbolique.....	39
Andréa, le cardinal d'.....	205
Arbois, d', archevêque de Paris, excellence de la doctrine chrétienne.....	253, 345
— et la communion pascale à N.-D.....	395
Arthur, prince.....	790, 870
Asile Nazareth.....	374
Autran, réception à l'Académie française de Avril. Légende.....	436, 312
B.	
* Baillou, Louis, les Secrets de la Maison Blanche.....	46
Baillargeon, archevêque de Québec, lettre circulaire sur le futur concile.....	93
— Bref de Pie IX à.....	127
— Mgr., archevêque de Québec, décoré du pallium.....	60
Adresse de son clergé et réponse.....	708
Remet à M. Muir la croix de Chevalier de l'Ordre de St. Grégoire.....	870
Banneville, le marquis de, ambassadeur à Rome, son adresse au Pape.....	65
Barnabo, cardinal.....	235
Bayet, observations sur l'éclipse du soleil du 18 août 1868.....	15
Belgique, conflit entre la France et la.....	319
Bellefeuille, de, chevalier de l'Ordre de Pie IX.....	552
Berrier.....	68, 69, 152, 291
Berthelot, Olivier, commandeur de l'Ordre de Pie IX.....	553
Bibliographie.....	225
— <i>Athéisme et le péril social (l')</i> par Mgr. Dupanloup.....	104
— <i>Treasure des Ames pieuses</i> , par M. E. Picard, prêtre, SS.....	720
— Histoire du bon harron.....	224
— Histoire de 50 ans.....	500
— La sainte Communion considérée au point de vue philosophique, théorique et prat.....	224
— Credo de Bossuet.....	224
— Idéal dans la vie religieuse.....	224
— St. Bernard, Adélaïde et le rationalisme moderne.....	224
— Le catholicisme et les questions sociales.....	224
— Les choses de l'autre monde.....	224
— Beaucoup d'autres ouvrages.....	225, 226, 227, 228, 229
— Directory de Montréal pour 1869-70.....	500
Bourget, évêque de Montréal, et l'Inst. Can. réponse de la S. Cong. sur l'Inst. Mandement sur le concile..... présente 50,000 dollars à Pie IX.....	705, 709, 62, 393
Bright, protestant, s'oppose à l'expulsion des Jésuites de l'Angleterre.....	81
C.	
Câble transatlantique français (le).....	599, 639
Canal de l'Isthme de Suez (le).....	665, 789, 826
Cartier, Sir George, créé Baronnet.....	60
— discours à l'occasion de l'Eglise d'Irlande.....	548
Centenaires.....	799
Cercle de St. Pierre.....	234
Charotte (de) embrasse Monti et Tognetti, repentants, avant leur exécution.....	65
Chasse à l'ours et à la panthère dans l'Indoustan.....	591
Chaussettes empoisonnées à l'aniline.....	22
Chemin de fer à un seul rail; description.....	17
Cherrier, C. S., chevalier de l'Ordre de Pie IX.....	790
Chien; son importance—Types primitifs—Qualités affectives et morale du.....	422
— la rage.....	516, 580
Chine, persécution en.....	586

* Voir l'année 1863.

CHRONIQUE.	Pages
JANVIER.	
Janvier. Légende.....	55
Revue de l'année 1868.....	59
CANADA: Mandement de Mgr. de Montréal	63
— Affaire Sœur Goubout.....	63
— La Rivière Rouge.....	63
— Un nouveau diocèse.....	63
— Sœur Sainte Madeleine.....	63
ROME: Exécution de Monti.....	65
— M. de Banneville.....	65
— Le Pape ne tombe pas.....	66
— Les lieux saints.....	66
— Une batterie de canon.....	66
FRANCE: Un ministère libéral.....	68
— Les morts chrétiennes.....	69
ANGLETERRE: La situation.....	69
GRECE: Le passé le présent et l'avenir.....	71
AMERIQUE: La question financière.....	73
— L'insurrection à Cuba.....	74
— La baie de Samana.....	74
— L'amnésie.....	74
FEVRIER.	
Fevrier. Légende.....	144
CANADA: Le Journal de l'Instruction Publique et l'Echo.....	146
— Départ de Mgr. l'Evêque de Montréal.....	146
— Un couvent à Arthabaska.....	146
— Nécrologie.—M. Hubert Paré, et Rev. M. Porlier.....	146
— Coup-d'œil sur une sainte vie suivie d'une sainte mort. Sœur Ste. Madeleine.....	147
— Tremblement.....	149
— Incendie.....	149
— Parlement.....	150
— Les écoles et les corporations religieuses.....	150
— Lord Young à Montréal.....	150
ROME: Les Zouaves Canadiens.....	150
— Clément Hofbauer, béatification de.....	151
— Les Oratorios.....	151
— Berryer.....	152
— La Sainte-Cécile.....	152
— Consistoire, discours dans la Basilique de Saint-Pierre.....	152
EUROPE: La question d'Orient dans le passé, le présent et l'avenir.....	154
MARS.	
Mars. Légende.....	233
CANADA: M. Nadeau.....	233
— M. Garnot.....	234
— Cercle Saint-Pierre.....	234
— La Confédération.....	234
— Les ordres de Chevalerie. Historique.....	234
ROME: La fête des langues.....	235
— Découvertes de l'Emporium.....	235
DIVERS ETATS D'EUROPE:	
— Les discours du trône.....	238
— La Conférence de Paris.....	238
— Le <i>Macinato</i>	238
— Les Cortés Espagnoles.....	238
— Le Duc de Brabant.....	239
AVRIL.	
Avril. Légende.....	312
CANADA: L'ECHO et la presse catholique.....	313
— Les Prédicateurs de la Neuvaine Saint François-Xavier à Notre-Dame.....	313
ROME: Le Jubilé Sacerdotal de Pie IX.....	319
FRANCE: Le conflit Belge.....	319
ALLEMAGNE: Le vote de Berlin; l'Autriche reconstituée militairement.....	320
ESPAGNE: Les Cortés et les barricades.....	320
ÉTATS-UNIS: La lune de miel du Président.....	320
MAI.	
Le mois de Mai. Légende.....	390
CANADA: Faits religieux, politique.....	391
ROME: Les Noces d'Or de Pie IX.....	393
FRANCE: Politique intérieure; le Conflit belge.....	395
— La Communion Pascale à Notre-Dame.....	395
ANGLETERRE: L'Eglise d'Irlande.....	395
ESPAGNE: La nouvelle Constitution.....	396
ITALIE: Alliance, conspiration.....	397
ALLEMAGNE: Ce que coûte une victoire.....	397
AMERIQUE: Bill de Reconstruction.....	397
— La loi, <i>Tenure of office</i>	397
— Cuba.....	398
— L'Alabama.....	398
— Le Paraguay.....	398

	Pages
JUN, JUILLET.	
Juin et Juillet. Légendes.....	546
CANADA: Session parlementaire.....	547
Incident du 30 Mai.....	548
Lettre de Lord Granville.....	552
Promotions à l'Ordre de Pie IX.....	553
Nécrologie, Rev. J. Crevier.....	543
Œuvre des Tabernacles.....	552
ROME: Nouvelles religieuses.....	553
La propagation de la Foi.....	554
Persécution en Chine.....	550
FRANCE: Les élections.....	557
PRUSSE: Lutte parlementaire.....	557
AUTRICHE: Galicie et Bohême.....	558
ESPAGNE: Les prétendants.....	558
La situation.....	558
EGYPTE: Voyage du Pacha.....	559
BELGIQUE: Un héritier.....	559
AMERIQUE: La question cubaine.....	559
AOÛT.	
Août, Légende.....	
CANADA: Voyage et discours de Son Excellence le Gouverneur-Général.....	625
Mgr. Taché.....	627
Nouvelles promotions.....	628
Nécrologie: Rev. J. Paquet, V. G.; Rev. Harpeur.....	629
ROME: Translation du corps de sainte Françoise la Romaine.....	629
Fêtes du 17 Juin, <i>Création</i> de Pie IX.....	629
La Basilique Vaticane.....	631
Béatifications sollicitées par la France.....	631
Pie IX et le mulet entêté.....	632
FRANCE: Révolution libérale.....	633
Nouveau Ministère.....	634
Conflit franco-belge.....	634
ANGLETERRE: L'enseignement public.....	635
ESPAGNE: Les Carlistes.....	638
ITALIE et AUTRICHE: Echange de politesses.....	638
PRUSSE: Puissance maritime.....	638
RUSSIE: Mgr. Lubjanski.....	635
Les martyrs de la Pologne.....	630
AMERIQUE: Les élections de la Virginie.....	640
La question chinoise.....	640
Cuba.....	640
Le Paraguay.....	640
SEPTEMBRE.	
Septembre, Légende.....	702
CANADA: Lettre de Pie IX au Comité des Zouaves pontificaux.....	703
Décret de la S. C. de l'Index et Lettre pastorale de Mgr. de Montréal au sujet de l'Institut Canadien.....	705
Adresse du Clergé de Québec à Mgr. l'Archevêque.....	708
La Religieuse de Craovie.....	710
ROME: Le Comte G. Mastai Feretti.....	710
Visite de Pie IX à l'Emporium.....	711
Notre-Dame-des-Neiges.....	712
Béatification du V. Louis Grignon de Montford.....	713
Cause du V. J. B. de la Salle.....	713
Missions du Pôle-Nord.....	713
FRANCE: Le Sénatus-Consulte.....	715
Amnistie du 15 Aout.....	717
Voyage de l'Impératrice.....	718
Maladie de l'Empereur.....	718
Le Général Le Baenl.....	719
PRUSSE: Le chanere de l'Europe.....	720
OCTOBRE.	
Octobre, Légende.....	788
CANADA: Le prix de poésie.....	788
L'Institut-Canadien.....	789
Nécrologie.—Rev. L. Duhauc, Pabbé Ed. G. Plante, Rev. M. Bélanger, M. Charles Taschereau.....	790
Le Prince Arthur.....	791
L'Honorable Rose.....	791
M. Provescher.....	791
ROME: Le Port d'Ostie.....	791
Nouvelles religieuses.....	792
Les Congrès.....	793
La Traite des morts.....	793
Le R. P. Hyacinthe.....	794
FRANCE: Pie IX et l'Empereur.....	794
État de la situation.....	795

ANGLETERRE: La question irlandaise.....	546
PRUSSE: L'unique.....	547
Les uniformes.....	548
AUTRICHE: Guerres de plumes.....	552
RUSSIE: Nouvelle évolution politique.....	553
ITALIE: Situation.....	553
ESPAGNE: Fanfarouade américaine.....	552
TURQUIE: Note du Sultan au Pacha d'Égypte.....	553
AMERIQUE: Le centenaire de Humboldt.....	550

NOVEMBRE.

Novembre, Légende.....	557
CANADA: Les Reliques des Saints.....	558
Les Zouaves Canadiens en France.....	558
Départ des Evêques pour Rome.....	558
M. Muir.....	559
Nécrologie.—L'abbé Iremnan, Grand Vicair, P. Billaudèle, et M. J. Belle.....	559
Nouv. politique coloniale de l'Angleterre. Les Canadiens aux Etats-Unis.....	559
ROME: <i>Roma Pius Amor</i>	559
<i>L'Emporium</i>	559
Le Pape-Roi.....	559
Le Dieu de Pie IX.....	559
FRANCE: Convocation des Chambres.....	559
Situation politique.....	559
Traupmann et les romains.....	559
ANGLETERRE: Question irlandaise.....	559
ALLEMAGNE: Prusse.....	559
Autriche.....	559
ITALIE.—ESPAGNE: La crisp.....	559
AMERIQUE:	559

DECEMBRE.

Décembre, Légende.....	625
CANADA: Appel aux Abonnés.....	627
Révolte des Metis.....	628
L'Institut-Canadien.....	629
Le Parlement de Québec.....	629
Nécrologie.—L'abbé Vézina, l'abbé Papineau et l'abbé Backwell.....	629
ROME: Maladie du Cardinal Reisch.....	629
Disposition du clergé Russe.....	629
Ouverture du Concile.....	629
FRANCE: Voyage en Orient de l'Impératrice des Français.....	629
AUTRICHE: Question Dalnate.....	629
EGYPTE: Ouverture du Canal de Suez.....	629
Cotin, prêtre S. S., discours sur l'ouvrier.....	629
— prêche la neuvième de St. Frs.-Xavier.....	629
— <i>Le Jubilé</i>	629
Concile Œcuménique, le, et les protestants d'Angleterre et d'Allemagne.....	629
— et les grecs.....	629
— et les jansénistes de Hollande.....	629
— et les protestants français.....	629
— Bulle <i>Eterna Patris</i> pour convoquer le, Lettres aux grecs et aux protestants.....	629
— Lettre de Mgr. Dupanloup. Le Concile. Le programme du Concile. Les causes du Concile. Retour sur le passé. Les secours offerts par le Concile. Les craintes mal fondées au sujet du Concile. Le Concile et les églises séparées. L'église catholique. Conclusion. Circulaire de Mgr. Baillargon.....	629
— Organisation du Concile.....	629
— Lettre apostoliques aux évêques schismatiques orientaux.....	629
— Les évêques titulaires et les évêques <i>in partibus</i>	629
— Basilique de St. Pierre, choisie pour la tenue du Concile.....	629
— Les assises de l'enfer, le royaume italien et le Concile; attitude des gouvernements.....	629
— Chambres françaises, séance du 9 avril. Attitude de l'épiscopat catholique. Dispositions des fidèles. Lettre apostolique, le Jubilé du Concile. La presse. Préparatifs. La colonne du Concile.....	629

	Pages
Décembre. La colonne du Concile. Les hardiesses de l'Eglise. Le Concile et la paix. Quel est le mal que doit guérir le prochain Concile? Moyens qu'il prendra lisons du secret qui a convert les travaux des Congrégations préparatoires. Initiative des évêques.....	913
Concile provincial de Québec.....	50
Congrégation de Notre-Dame et l'œuvre des tabernacles.....	553
Congrès.....	791, 793
Commenin, le vicomte de, bibliographie.....	204
Corps saints, St. Félix, Ste. Irène.....	313
Coup d'œil sur les principaux événements de l'année 1868.....	58
Crête, description et histoire de l'île de.....	71
Cuba, progrès de l'insurrection à la chute d'Isabelle.....	74
D.	
Le Diable existe-il et que fait-il? Voir l'année 1868.....	7
X. Qu'est-ce qu'un pacte avec le démon? ..	8
XI. A-t-il des cornes? ..	9
XII. Est-il prophète? ..	11
XIII. Est-il médecin? ..	11
XIV. Communications avec le mauvais esprit ou du spiritisme.....	57
XV. Des hommes fort honorables croient à l'intervention des esprits; sont-ils dans l'erreur? ..	80
XVI. Le spiritisme et l'évocation des défunts	171
XVII. D'excellents chrétiens croient pouvoir faire parler les tables, l'Eglise n'ayant pas encore prononcé.....	173
XVIII. Est-ce donc une grande faute de converser avec les esprits, pourvu qu'on ne sacrifie pas sa foi? ..	174
XIX. Quelle différence y a-t-il entre la lucidité magnétique et le spiritisme? ..	24
XX. Est-ce le diable qui est le chef des sociétés secrètes? ..	249
XXI. Qu'est-ce que la tentation diabolique? ..	251
XXII. Qu'est-ce que la possession diabolique.....	326
XXIII. Qu'est-ce que l'exorcisme? ..	329
XXIV. Existe-t-il pour les infidèles des moyens efficaces de le combattre? ..	329
XXV. De l'eau bénite, du signe de la croix et des reliques.....	330
Daniel, prêtre de St. Sulpice, prêche la nauvaine de St. Frs.-Xavier.....	314
De la Porte. Le diable existe-t-il? ..	7
Disraëli renversé par Gladstone.....	69
Doctrines chrétiennes, son excellence, par Mgr. d'Arbois.....	253
Dupanloup (Mgr.) Lettre sur le futur Concile. — Bref de Pie IX relativement à cette Lettre.....	93
— Discours sur Jeanne d'Arc.....	453
E.	
Echo, l', et la Minerve, l'ordre, le Nouveau-Monde, etc.....	313
Eclipse du soleil du mois d'Août, 1868.. Ce que se proposaient les observateurs de l'éclipse.—Résultats obtenus.—Description de l'aurore et des protubérances solaires, leur nature. — Méthode pour étudier les régions circumsolaires sans recourir aux éclipses.....	12
Electricité dynamique, le condensateur de l', par Gaston Planté.....	21
Ericson, ingénieur Suédois, la machine-soleil de.....	18
Esquimaux, les.....	176, 261, 354, 412
Etats-Unis—Question financière aux.....	73
—Annistie générale et sans condition.....	74
Etrennes du premier de l'an.....	30
F.	
Fêtes des langues à la Propagande.....	235
— d'Orléans, discours de Mgr. Dupanloup sur Jeanne d'Arc.....	450

	Pages
Fleuves, les grands, de l'Amérique du Nord, la Coppermine ou Rivière de Cuivre.....	508, 573
— Mackensie.....	673
— La grande rivière de Poisson ou rivière du Back.....	746, 897
Fortin, nouvelle pile voltaïque.....	20
G.	
Gaff, l'hon., chevalier de l'ordre de St. Michel.....	628
Gauthier, consul-général, chevalier de l'ordre de Pie IX.....	629
Gladstone, 1er ministre d'Angleterre.....	69
Grant, président des Etats-Unis, bibliogr. de.....	197
Grèves, la question des.....	755, 844, 902

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.*

XXVII. Les colons de Villemarie commencent à cultiver la terre.....	1
XXVIII. Madame de Bullion fonde un Hôtel-Dieu à Villemarie.....	2
XXIX. Construction de l'Hôtel-Dieu et son ameublement.....	3
XXX. Dessein d'envoyer à Villemarie des prêtres de M. Olier.....	3
XXXI. Lettre des Associés de Montréal au Pape Urbain VIII.....	4
XXXII. Urbain VIII approuve l'Œuvre de Montréal.....	7
CHAP. IV. — L'établissement de Montréal, blâmé par la grande Compagnie, est approuvé par le roi et amène la suppression du monopole des pelleteries.	
I. Eloge qu'on fait à Paris de la Société de Montréal.....	51
II. Plusieurs des Cent-Associés blâment l'Œuvre de Montréal.....	52
III. Ces oppositions encouragent les Associés de Montréal.....	52
IV. Des laïques peuvent contribuer, par leurs soins et leurs largesses, à l'Œuvre de l'Evangile.....	53
V. Œuvre de Montréal utile aux sauvages, qui auraient observé fidèlement la loi naturelle.....	54
VI. L'Œuvre de Montréal méritoire pour ses auteurs.....	55
VII. L'Œuvre de Montréal non nuisible à la grande Compagnie, ni aux Jésuites.....	55
VIII. L'Œuvre de Montréal non nuisible aux pauvres de l'ancienne France.....	56
IX. L'Œuvre de Montréal utile, quoique passagère et quoique établie dans ce pays.....	161
X. Le voisinage des Iroquois n'est pas un motif pour abandonner l'œuvre de Montréal.....	162
XI. La destruction des colons de Villemarie n'empêcherait pas le succès de l'Œuvre de Montréal.....	162
XII. L'Œuvre de Montréal est l'ouvrage de Dieu même.....	163
XIII. Le début et les premiers progrès de l'Œuvre montrent qu'elle est de Dieu.....	164
XIV. Louis XIII se déclare le protecteur de l'Œuvre de Montréal.....	164
XV. Lettre de Louis XIII en faveur de l'Œuvre de Montréal. Générosité de ce prince.....	165
XVI. La Régente prend aussi sous sa protection l'Œuvre de Montréal.....	166
XVII. Louis XIV prend l'Œuvre de Montréal sous sa protection.....	166
XVIII. Privilèges accordés par Louis XIV à l'Œuvre de Montréal.....	167
XIX. La grande Compagnie abandonne le monopole des pelleteries en faveur des colons.....	168
XX. En abandonnant le monopole, la grande Compagnie impose ses propres charges aux colons.....	169
XXI. La cession du monopole aux colons leur est plus nuisible qu'utile.....	170

* Voir les années 1867 et 1868.

	Pages		Pages
CHAP. V.— <i>Suite de la première guerre des Iroquois, de 1641 à 1645.</i>		CHAP. VI.— <i>Paix fourrée des Iroquois avec les Français, les Hurons et les Algonquins, 1645. Rupture de la paix, 1646.</i>	
I. Nécessité de construire un Fort sur la rivière des Iroquois.....	241	I. Pour faire la paix, M. de Montmagny demande des Iroquois captifs aux Hurons, qui les lui refusent.....	561
II. Au défaut des Associés, le Roi envoie une recrue pour garder le Fort.....	242	II. Sur la restitution d'un de leurs prisonniers, les Iroquois Ayniers demandent la paix.....	562
III. Nouvelles hostilités des Iroquois. Prise du P. Jogues.....	242	III. Conclusion de la paix avec les Iroquois.....	563
IV. Cruauté des Iroquois envers les catholiques.....	243	IV. Confirmation de la paix par les Iroquois.....	563
V. Construction du Fort sur la rivière des Iroquois.....	244	V. Après la paix conclue, M. de Maisonneuve fait un voyage en France.....	564
VI. Les Iroquois attaquent le nouveau Fort et sont vigoureusement repoussés.....	244	VI. Le P. de Noué meurt victime de sa charité, en allant au Fort Richelieu.....	564
VII. Quoique repoussés, les Iroquois tiennent la colonie en alarme.....	245	VII. A la faveur de la paix, des sauvages vont à Sillery, aux Trois-Rivières, à Villemarie.....	565
VIII. Attention de la Providence dans la construction de l'hôpital de Villemarie.....	245	VIII. Réponse d'un néophyte sur les avantages de la paix avec les Iroquois.....	566
IX. Les relations ayant dû passer sous silence les faits d'armes de Villemarie, M. Dollier les a recueillis en partie.....	246	IX. Après la paix, les Agniers vont à Villemarie, où ils donnent des preuves de leur mauvaise foi.....	566
X. Dangers où fut exposée la colonie de Villemarie à sa naissance.....	321	X. Combien les Iroquois étaient peu disposés à devenir chrétiens.....	641
XI. Les Iroquois, instruits de la formation de Villemarie, se disposent à l'attaquer.....	322	XI. Algonquins et Hurons à Villemarie. Leur piété.....	641
XII. Excités par de perfides Hurons, les Iroquois vont attaquer Villemarie.....	323	XII. Sentiments remarquables d'un cathéomène.....	642
XIII. Les Iroquois tuent trois Montréalistes et en prennent trois autres.....	323	XIII. Ce néophyte est baptisé, et reçoit de M. et madame d'Ailleboust le nom de Jean-Baptiste.....	643
XIV. Les Hurons tués ou mis en fuite; les trois prisonniers conduits d'abord à Chambly.....	324	XIV. Jean-Baptiste Attironta exhorté à la persévérance le nouveau chrétien.....	643
XV. L'un des trois prisonniers s'évade et retourne à Villemarie.....	324	XV. A l'occasion de la paix, les Associés de Montréal veulent faire ériger à leurs frais un évêché en Canada.....	644
XVI. Les deux autres prisonniers Montréalistes brûlés par les Iroquois.....	325	XVI. M. Legauffre désigné et nommé évêque du Canada.....	645
XVII. Pourquoi Villemarie a-t-elle été appelée Tiofiaki par les Iroquois?.....	401	XVII. M. Legauffre meurt sur ces entre-faites. Sa générosité pour le Canada.....	645
XVIII. Villemarie exposée aux surprises des Iroquois, qui infestent l'île et le fleuve.....	402	XVIII. M. Godeau expose à l'assemblée du clergé l'opportunité de la fondation d'un évêché au Canada.....	646
XIX. M. de Maisonneuve, au lieu d'attaquer les Iroquois, se tient sur la défensive.....	402	XIX. L'assemblée approuve le dessein d'un évêché en Canada, et le cardinal Mazarin promet de contribuer à sa fondation.....	647
XX. Instinct admirable des dogues de Villemarie pour découvrir les Iroquois cachés dans les bois.....	403	XX. Le projet de l'établissement d'un évêché est différé.....	648
XXI. Pour céder à l'ardeur de ses soldats, M. de Maisonneuve se dispose à marcher à l'ennemi.....	404	XXI. Par suite de ces démarches, la Cour se propose de faire ériger prochainement un évêché au Canada.....	721
XXII. Voyant les siens investis par les Iroquois et manquer de munitions, M. de Maisonneuve leur ordonne la retraite.....	405	XXII. Charles Le Moyne se fixe à Villemarie en qualité d'interprète.....	721
XXIII. Saisis par la crainte, les Montréalistes laissent M. de Maisonneuve seul au milieu des Iroquois.....	405	XXIII. M. de Maisonneuve arrive à Québec et repasse aussitôt en France.....	723
XXIV. M. de Maisonneuve tue de sa main le chef des Iroquois, et regagne le Fort.....	406	XXIV. Fin de M. de Puisieux. Reconnaissance de Messieurs de Montréal pour ce bienfaiteur.....	723
XXV. Ce coup de valeur réhabilite M. de Maisonneuve dans l'estime de ses soldats.....	406	XXV. Mauvaise foi des Agniers dans la paix qu'ils avaient faite.....	724
XXVI. Protection de Dieu sur la personne de M. de Maisonneuve pendant vingt-quatre ans.....	406	XXVI. A la faveur de la paix, M. d'Ailleboust fortifie Villemarie.....	725
XXVII. Trois Montréalistes tués dans cette action; deux autres brûlés par les Iroquois.....	481	XXVII. Le P. Jogues envoyé à Agnié pour confirmer la paix par des présents.....	726
XXVIII. Ce trait de valeur de M. de Maisonneuve semble avoir eu lieu à la place d'Armes.....	482	XXVIII. Les Agniers pressent le P. Jogues de repartir.....	726
XXIX. Les incursions et les hostilités des Iroquois per-èverent.....	482	CHAP. VII.— <i>Deuxième guerre des Iroquois, de 1646 à 1650.</i>	
XXX. Prise d'une troupe de Hurons et du P. Bressani par les Iroquois.....	483	I. Deux femmes sauvages arrivent à Villemarie, portées sur des bâtons flottants.....	801
XXXI. La crainte des Iroquois fait abandonner la mission de Sillery.....	483	II. Les Onneicouts attaquent le Borgne de l'île et lui tuent un jeune sauvage, qui reçoit le baptême.....	802
XXXII. Hostilités des Iroquois chez les Hurons.....	484	III. Rencontre singulière de ces Onneicouts avec des Hurons; Onneicout conduit à Villemarie.....	803
XXXIII. La Reine envoie une compagnie de soixante soldats pour secourir la colonie.....	485	IV. Le P. Jogues va négocier la paix chez les Agniers, qui, au contraire, se préparent à nous faire la guerre.....	803
XXXIV. Hostilités des Iroquois au Fort Richelieu.....	485	V. A l'instigation des perfides Hurons, les Agniers attribuent aux missionnaires les calamités publiques et massacrent le P. Jogues.....	803
XXXV. Nouvelles hostilités au Fort Richelieu, d'où la garnison ne peut plus suffire.....	486	VI. Les Iroquois recommencent leurs hostilités dans l'île de Montréal.....	804
XXXVI. Les Iroquois attaquent Villemarie, qui les repousse avec succès, sans perdre un seul homme.....	486		
XXXVII. Secours envoyés aux Hurons; presbytère et église de Québec.....	487		

	Pages
VII. Deux colons de Villemarie pris et mis à mort par les Iroquois.—Richelieu brûlé.	805
VIII. Hostilités des Iroquois aux Trois-Rivières	805
IX. Algonquins massacrés du côté des Trois-Rivières. Mort du sauvage Jean-Baptiste.	805
X. Piété des Algonquins dans cette catastrophe.	806
XI. Supplices des prisonniers conduits au pays des Iroquois.	881
XII. La femme de Jean-Baptiste arrive fugitive à Villemarie.	881
XIII. Récit de l'évasion de Marie du pays des Iroquois.	882
XIV. Extrémité où Marie se voit réduite dans sa fuite.	882
XV. Industrie de Marie pour subsister dans son voyage.	883
XVI. Plusieurs autres femmes sauvages se réfugient aussi à Villemarie	883
XVII. Fruit de courage de huit Algonquins.	884
XVIII. Perfide de quelques lâches Hurons contre Villemarie, qui leur donnait l'hospitalité.	885
XIX. Pourquoi l'on ne sévit pas contre ces Hurons perfides?—Retour de M. de Maisonneuve	885
XX. A Villemarie des Iroquois fôignont de vouloir parlementer et se saisissent de Normanville	886
Hyacinthe, le père.	794
I.	
Institut-Canadien	705
— des Artisans Canadiens.	393
— Canadien-français.	872
Irlande, église officielle d'.	70, 395
— l'Eglise d'Irlande, M. Holton et Sir G. Cartier.	548
Italie: l'Eglise en Italie à la fin de 1863.	228
J.	
Jausen, méthode sur le spectre solaire.	16
Jeanne d'Arc.	453
L.	
Lafleche, évêq. administrateur de 3 Rivières	391
Lambert, célèbre navigateur.	269
Langevin, l'hon., créé compagnon du bain.	60
Langevin, évêque.	707
Lavigerie, archevêque, lettre sur les orphelins d'Algérie.	277
Lemay obtient la médaille d'or.	789
Lenet, le père, prêche le Jubilé.	946
Lieux saints, les, rendus à la France.	66
Listz, biographie de l'abbé, par Alexis Renoux.	123
Lockyer compare les spectres des protubérances solaires, obtenues durant l'éclipse du 18 août 1863, par les divers observateurs	16
Lopez, président du Paraguay, notice sur.	398
M.	
Machine-soleil de Ericson, ingénieur suédois.	18
— de Mouchot.	19
Mai, légende.	890
Maisonneuve, de, commence les constructions de l'Hôtel-Dieu.	2
Manning, arch., et les écoles d'Angleterre.	635
Martineau, prêtre de St. Sulpice, quelques époques de la vie de Pie IX, (poésie).	207
— Ste. Madeleine, sœur de la Congrégation de N.-D., (poésie).	147
— prêche la neuvaine de St. Frs.-Xavier	314
— Pèlerins de Québec à Montréal.	479
— Discours sur St. Zénon.	867
— prêche la retraite du Jubilé.	909
Minerve et M. Frouvencher.	791
Mines d'or de la Nouvelle-Ecosse.	361
Ministère fédéral, nom des MM. qui le composent.	871
Muir, chevalier de l'Ordre de St. Grégoire.	870
N.	
Nécrologie: Almonte, général mexicain.	531
— Andréa, le cardinal d'.	205
— Backwell, prêtre S. S.	945

	Pages
Nécrologie: Bglanger, curé de St. Ours.	790
— Belle, Jos., notaire distingué.	877
— Berlioz, musicien.	534
— Bertier.	68, 69, 152, 291
— Billaudéle, V. G., prêtre S. S.	810
— Brennan, curé de Belleville.	810
— Brougham, lord.	79
— Buchanan, ex-président des E.-Uns.	78
— Catamatta, graveur habile.	531
— Carrol, évêque de Covington.	293
— Charner, l'amiral.	787
— Cornuemin, le vicomte de.	294
— Crevier, J. F., curé de St. Pie.	553
— Davies, amiral anglais.	535
— Draper, juge.	68
— Duhaat, curé de St. Stanislas.	790
— Empis, de l'Académie française.	371
— Ericson.	754
— Fluet, curé de Malden.	68
— Fuad-Mehemid-Pacha.	372
— Garnot, professeur distingué.	234
— Harpeur, curé de St. Grégoire.	629
— Havin.	68
— Juncker, 1er évêque d'Alton.	295
— Lamartine.	527
— Leopold, le jeune prince royal de Belgique.	239
— Louis 1er, roi de Bavière.	16
— Lubinski, évêq. d'Augustowo.	638
— Monstier, le marquis de.	378
— Nadeau, curé de Ste. Luce.	233
— Narvaex, duc de Valence.	78
— Niel, le maréchal.	861
— Papineau, prêtre.	945
— Paquet, V. G. de Chatham.	629
— Paré, Hubert.	146
— Petit, Eulaine.	778
— Plante, aumônier de l'hospice général.	790
— Porhier, curé, Pte.-aux-Trembles	147
— Pouillet, célèbre physicien.	265
— Rawlins, John.	787
— Rigaud et cent chrétiens.	554
— Rossini.	63, 150
— Rothschild, le baron de.	68, 218
— Siam, le roi de, Chao, l'ha, Moungkout.	218
— Simpson, Sir James.	77
— Smith, François-Petit.	784
— Sœur sainte Magdeleine, supérieure de la Cong. Notre-Dame	147
— Stevens, l'addeus.	209
— Taschereau, zouave pontifical.	790
— Testard du Cosquer, évêque.	553
— Troplong, célèbre jurisconsulte français.	532
— Vézina.	945
— Viennet, de l'Académie française	207
— Vicari, Herman, archevêque de Frisbourg.	76
— Waleski, le comte de, notice sur	379
Neige, la.	933
Noël: Aux enfants. La fête de Noël. Souvenir du vieux temps. Noël au treizième siècle. Les <i>Nieutes</i> . Le <i>Troisnoir</i> . Une page de D. Guéranger. Les messes de Minuit. Le réveil. La Noël à Rome. Les crèches. Les enfants architectes et prédicateurs. Les <i>Christmass</i> en Angleterre. Les banquets. Un toast en l'honneur de la reine. Noël en Allemagne. Les arbres de Noël. Un bonnet d'âne et une poignée de verges pour éternelles. La part des pauvres.	928
Nouvelle-Ecosse, mines d'or de la.	361
O.	
Ordre de Pie IX. Berthelot Olivier créé commandé de l'.	553
— Bellefeuille, E. L. de, créé Chevalier de l'.	552
— Cherrier, C. S., chevalier de l'.	7.0
Ordre de St. Grégoire, M. Muir, Chevalier de l'.	870
— Gauthier, consul général, chevalier de l'.	629

	Pages		Pages
Ordre de St. Michel et de St. Georges, historique de l'.....	234	R.	
— l'hon. Gall, chevalier de l'ordre St. Michel.....	628	Rage (la).....	516, 580
Oeuvre des Tabernacles, l'.....	543	Revue scientifique de janvier.—Chemin de fer à un seul rail.—La machine-soleil — Deux nouvelles piles voltaïques.—Le condensateur électrique dynamique.—Empoisonnement par les chaussures couleurs d'aniline.—Avis aux oncles riches.....	17
Ours et à la panthère, classe à l'.....	591	Vaisseau canadien à destination du pôle nord; navigation arctique.—Somme à air pour la transmission des ordres sur vaisseaux.—Conservation des cordages et des toiles.—Conservation des substances.—Empoisonnement par la coralline.—Traitement de la fièvre par l'acide phénique.....	269
Ouvrier, discours sur l', par M. Colin, prêtre, S. S.....	333	Les régions que traverse le chemin du pacifique.....	429
P.			
Patin et des patineurs, historique du.....	23	Le départ de Jean Bart.—Historique des expéditions scientifiques entreprises sous le gouvernement français depuis un siècle.—Marine moderne.—Détails des moniteurs et des frégates cuirassées.—Nouveau modèle.—Insuffisance de l'éclairage sur les vaisseaux.—Avantages de la lumière électrique.....	500
Pèlerins de Québec à Montréal.....	478	Le géant ailé de Madagascar.—Influence de la lumière et de la chaleur lunaires, sur la terre.—Animacucies phosphorescents des mers.—Le système métrique et les corps savants de l'Europe.....	887
Pie IX, Bulle <i>eterna Patris</i> pour convoquer le Concile œcuménique.....	60	Ronay, père de la <i>Miséricorde</i> , prêche la retraite de Noël.....	62
— Lettres d'invitation aux Grecs et aux Protestants.....	60	Rossini.....	68, 150, 370
— et M. de Bonneville, ambassadeur de France.....	65	Rothschild, le baron, bibliographie.....	68, 213
— Beau mot au général Dumont.....	66	Rousselot, prêtre de S.S.....	374
— reçoit une batterie de canons offerte par des Vendéens et des Bretons.....	66	Russie, persécution on.....	791
— Adresse du lieutenant-colonel à M. de Charette.....	67	S.	
— Réponse de Pie IX à M. de Charette.....	67	Samana, baie de, achetée par les Etats-Unis	47
— Bref à Mgr. Dupanloup, relativement à sa lettre sur le futur Concile.....	127	Secrets de la Maison Blanche, comment Henri de Brabant se tira d'un mauvais pas.	46
— Consistoire, Mgr. Pinsonnault préconisé évêque <i>in partibus</i> de Birtha.....	152	Zitzka et les seigneurs de Bohême.....	53
— Allocution dans la Basilique de St-Pierre.....	153	Jeune fille sauvée par Henri de Brabant.	131
— et le chevalier Visconti, célèbre architecte.....	237	Blanche devant la Statue de la Vierge.	138
— et Mgr. Lavigerie, arch. d'Ager.....	282	La Dame Blanche.....	142, 214, 221
— point par conversations, ses paroles.....	283, 287	La chambre des machines; les souterrains	218
— 50ème anniversaire du sacerdoce de, (poésie).....	307	Rencontre de Henri de Brabant et de Satanais.....	296
— Réflexions sur l'anniversaire de.....	318	Une rencontre sur la route de Prague.	300
— Bref du Jubilé de.....	319	Blanche et Henri de Brabant.....	376
— Les noces d'or de.....	393	Un coup de poignard.....	382
— et Mgr. Bourget accompagné des Zouaves canadiens.....	393	Ce qui était advenu aux 2 pages de Henri de Brabant.....	380, 439
— Poésie sur les noces d'or de.....	394	Les 2 pages se croient perdus.....	441
— Brochure, publiée à Montréal, sur les noces d'or de.....	394	L'intendant des hommes noirs.....	445
— Lettre apostolique sur le Jubilé du Concile, traduction de la.....	495	La société des morts.....	449, 536
— et un paysan de Borghèse.....	629	Comment Henri de Brabant rencontra la baronne Hamelin.....	537
— 24ème année du pontificat de.....	629	Comment Blanche compte s'acquitter de sa mission.....	510
— répond à l'adresse du cardinal Patrizi.....	630	Les prisonniers du château de Prague.....	548, 678
— 40 personnages français dont on postule la béatification.....	631	La Baronne Hamelin cher Zitzka.....	934
— et les élèves du collège de Mondragone.....	63	La Tour d'Idregarito.....	933
— Bref au Comité Canadien des Zouaves.....	703	L'histoire de Trois Châteaux.....	942
— pleure la mort de son frère aîné.....	710	Le Baron de Rotemberg et Cyprien montrent le bout de l'oreille.....	200
— Visite l'Imporium.....	711	Semaine Sainte à Jérusalem.....	665, 789, 826
— institue la Mission des régions glaciales arctiques.....	714	Taché, évêque, et les peuplades de la Rivière-Rouge.....	628
— favorise le port d'Ostie.....	791	T.	
— s'informe de la santé de Napoléon III.....	794	Université-Laval, distribution de prix.....	789
— Lettre à Mgr. Manning en réponse au docteur Cumming.....	824	Une belle vie et une belle mort.....	778
— Roma Plus Amor, acrostiche.....	872	V.	
— peint par le <i>Figaro</i>	873	Viennet, académicien français, biographie de.....	207
— Offrande générale d'un professeur à Piles voltaïques, invention de deux nouvelles.....	874	Visconti, célèbre architecte romain.....	236, 872
Pinsonnault, Mgr, préconisé évêque de Birtha.....	152	Waleski, le comte de, biographie.....	210
Planté Gaston invente le condensateur d'électricité dynamique.....	21	Warren de la Rue, et H. Muller inventent une nouvelle pile voltaïque.....	20
Poésie: Coup-d'œil sur une sainte vie, (la sœur Ste. Madeleine de la Congrég. de N-D).....	147	Y.	
— Quelques époques de la vie de Pie IX, par M. Martineau.....	307	Young, Sir, gouverneur général.....	625-626
— Merci, par A. B.....	375	Z.	
— La Petite Aveugle, par A. B.....	374	Zouaves Canadiens.....	60
— Sur les noces d'or de Pie IX.....	394		
— Les pèlerins de Québec à Montréal.....	479		
— Chant du chrétien mourant, par Lamartine.....	351		
Propagande, fêtes des langues à la.....	235		